

RAPPORT ANNUEL 2020
MONNAIE ROYALE CANADIENNE



L'année de l'adaptation

Finances et exploitation

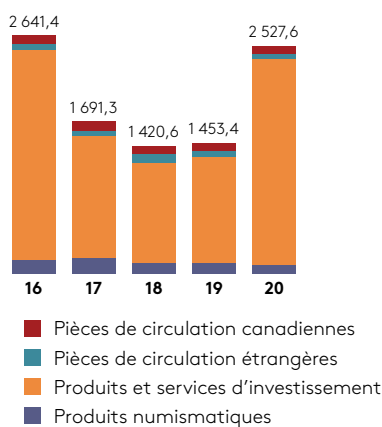
Points saillants

	2020	2019	variation en %
Principales données financières (en millions de \$)			
Produits des activités ordinaires	2 527,6	1 453,4	74
Marge brute	143,7	142,9	1
Résultats avant impôts et autres éléments ¹	27,5	42,3	(35)
Résultats de l'exercice	37,7	34,8	8
Dividendes versés	20,0	40,0	(50)
Total de l'actif	379,4	429,9	(12)
Capitaux propres	167,2	150,2	11
Dépenses en immobilisations	9,1	11,5	(21)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	36,0	57,1	(37)
Rendement des capitaux propres ²	16 %	28 %	

Principales données d'exploitation

Pièces de circulation canadiennes produites et vendues au ministère des Finances (en millions d'unités)	229,4	385,3	(40)
Produits d'investissement en or vendus (en milliers d'onces) ³	982,8	483,0	103
Produits d'investissement en argent vendus (en millions d'onces) ³	29,5	22,8	30
Nombre d'employés (au 31 décembre)	1 130	1 099	3

Produits des activités ordinaires par programme et par ligne commerciale (en millions de \$)



¹ Un rapprochement des résultats avant impôts et autres éléments figure à la page 36.

² Données calculées en fonction des résultats avant impôts et autres éléments.

³ Les résultats sont exprimés en chiffres bruts.

Table des matières

2	Message de la présidente de la Monnaie	43	Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
4	L'année de l'adaptation	44	Rapport de l'auditeur indépendant
16	Responsabilité sociale d'entreprise	46	États financiers consolidés
18	Message de la présidente du Conseil d'administration	50	Notes annexes aux états financiers consolidés
20	Gouvernance	103	Statistiques
22	Conseil d'administration	104	Dirigeants
24	Dans la lignée du Plan d'entreprise		
26	Rapport de gestion		

4 Une approche proactive en temps de pandémie



6 L'alliée des secteurs essentiels



8 Une ruée vers l'or mondiale



10 Assurer la sécurité des employés



12 Avancer en terrain inconnu



14 Notre culture, nos pièces





Message de la présidente de la Monnaie



L'année a été marquée par des écueils sans précédent et les bouleversements mondiaux qu'ils ont provoqués. En 2020, la demande pour les métaux précieux a grimpé en flèche, et la Monnaie a rapidement été en mesure d'effectuer un changement de cap pour y répondre. En mettant à profit les connaissances et le précieux savoir-faire de ses employés, la Monnaie a relevé le défi avec brio; comparativement à 2019, elle a plus que doublé son volume d'or et dépassé de 30 pour cent celui de l'argent. La Monnaie est demeurée agile et réactive en surpassant ses objectifs financiers.

La santé et la sécurité des employés étaient au cœur de chaque décision que nous avons prise en 2020. Au début du printemps, nous avons pris la décision difficile, mais nécessaire, d'interrompre une partie de nos activités pour nous concentrer sur les services critiques qui appuient les secteurs essentiels des mines et des services financiers. La Monnaie a adopté de nouvelles mesures et modifié ses horaires pour créer un environnement où les employés ont pu travailler sans risquer d'attraper la COVID-19. Cette situation a entraîné une réduction imprévue de notre offre de produits numismatiques, et je tiens à remercier notre fidèle clientèle de sa compréhension et de sa patience dans cette période de chamboulements extrêmes.

Au printemps et au début de l'été, la pandémie a eu une incidence sur les modes de paiement utilisés au pays. L'argent comptant ayant été brusquement délaissé au cours des premiers mois de l'écllosion du virus, la demande de pièces neuves a d'abord fléchi avant de reprendre en été et en automne. Ce fléchissement accéléré a mis en valeur le précieux service que la Monnaie est la seule à offrir au Canada et à sa population en soutenant le commerce au moyen de son système de gestion des pièces de circulation. Outre la production de nouvelles pièces de circulation, la Monnaie gère celles qui circulent déjà au pays : elle prévient ainsi les pénuries et s'assure que les Canadiens qui doivent ou veulent utiliser des pièces puissent le faire au moment et à l'endroit où ils le veulent. Les précieuses données, connaissances et observations tirées de ce système de gestion des stocks en temps réel seront mises à profit pour veiller à ce que la transition du Canada vers une économie utilisant peu de numéraire se fasse de façon harmonieuse. Elles serviront aussi à bien préparer le pays en cas de catastrophe naturelle ou de panne généralisée des systèmes de paiement électronique.

Dans l'impossibilité de voyager en raison de la pandémie, notre équipe des pièces de circulation étrangères n'a pourtant pas chômé. Travaillant de la maison, de jour comme de nuit dans différents fuseaux horaires, cette équipe a trouvé des moyens ingénieux de joindre nos clients, de conclure le plus important contrat de l'histoire de la Monnaie pour des pièces d'une même valeur nominale et de diversifier son portefeuille par la signature d'un nouveau contrat en Afrique.

La Monnaie est par ailleurs parvenue à célébrer les grands moments et les personnages importants de notre histoire en frappant des pièces de circulation commémoratives. En 2020, les événements se sont déroulés en mode virtuel : nous avons eu recours à la vidéo et aux médias sociaux pour lancer des pièces de circulation consacrées au 100^e anniversaire de naissance du légendaire artiste haïda Iljuwas (Bill Reid), au 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et au 75^e anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies.

Constatant les vastes conséquences de la pandémie, nos employés ont voulu trouver des moyens d'aider en redonnant à la collectivité. Se servant des matériaux qu'elle avait sous la main au printemps, la Monnaie a adapté une partie de ses activités à la production d'écrans faciaux et de désinfectant pour les mains, produits qui ont été remis à des autorités sanitaires régionales au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Vers UNE seule Monnaie

Même si elle a déployé beaucoup d'efforts pour faire face à la pandémie en 2020, la Monnaie n'a jamais cessé d'élaborer sa vision stratégique à long terme. Cette nouvelle vision stratégique lui permettra d'être agile et d'exploiter les tendances des marchés en évolution en transformant ses quatre lignes commerciales auparavant cloisonnées en deux secteurs de collaboration axés respectivement sur les métaux précieux et les pièces de circulation.

En 2020, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la nouvelle vision stratégique UNE seule Monnaie, dont la mise en œuvre se déroule en 2021. Cette feuille de route pour l'avenir établit les assises d'une Monnaie rentable, résiliente et viable à long terme.

Ce désir d'entraide est aussi à l'origine du programme de la Médaille de reconnaissance. Alors que les Canadiens se voyaient privés de rassemblements, d'accolades et de poignées de main, cette médaille constituait un moyen concret de remercier le personnel de première ligne et les héros du quotidien d'un bout à l'autre du pays, tout en recueillant des fonds pour une bonne cause. Des employés ont donné de leur temps pour assembler et emballer les médailles – faites de matériaux récupérés, pour réduire les coûts et, en contrepartie, maximiser le montant du don. Grâce à la générosité des Canadiens et des employés de la Monnaie, ce programme a permis de recueillir, en date de la fin décembre, un montant total de 400 000 \$ qui a été versé au fonds d'urgence pour la COVID-19 du Club des petits déjeuners.

Je suis extrêmement fière de tout ce qu'a accompli la Monnaie en 2020, en dépit de colossales difficultés.

Enfin, je tiens à remercier les membres de l'équipe de direction, qui n'ont ménagé aucun effort et qui nous ont guidés tout au long de cette année tumultueuse. En concertation avec le Conseil d'administration, et tout en composant avec l'incertitude liée à la situation sanitaire qui évoluait rapidement, ils ont jeté les bases de la nouvelle stratégie à long terme de la Monnaie. Ayant agilité et innovation comme fer de lance, cette approche nous aidera à tirer parti des occasions qui se présenteront et assurera notre rentabilité à long terme.

La pandémie mettra d'autres obstacles sur notre chemin en 2021, mais la Monnaie est bien outillée et prête à les surmonter. À l'aube de la mise en œuvre de notre nouvelle stratégie à long terme, je me réjouis des possibilités qui s'offriront à nous en 2021 et au-delà.

La présidente de la Monnaie,



Marie Lemay



Une approche proactive en temps de pandémie

Dès les premiers échos annonçant l'écllosion d'un nouveau coronavirus, la Monnaie s'est bien positionnée pour affronter ce qui allait devenir une pandémie. Elle a revu ses façons de faire à plusieurs égards pour répondre aux besoins changeants de ses employés, de ses clients, des secteurs essentiels du Canada et des collectivités du pays. La Monnaie a rapidement créé une équipe de lutte contre la pandémie formée d'intervenants clés à l'échelle de l'entreprise. Elle a suspendu les voyages d'affaires internationaux, révisé ses plans de continuité des activités et tenu son personnel au courant des développements. Grâce à l'évaluation rapide des risques menée par son équipe Chaîne d'approvisionnement et ses excellentes relations avec les fournisseurs, la Monnaie a pu maintenir ses activités. Les Services de protection et l'équipe responsable des matières dangereuses se sont parés à toute éventualité en préparant des trousseaux d'intervention COVID-19 comprenant tout l'équipement de protection nécessaire. Et pendant tout ce temps, l'équipe Cybersécurité a protégé la Monnaie contre des tentatives d'hameçonnage et d'autres menaces en ligne de plus en plus sophistiquées.

Alors que le virus se propageait au pays, les employés de la Monnaie ont trouvé des moyens novateurs d'épauler les travailleurs de première ligne. En adaptant les outils et les procédés de l'entreprise, ils ont produit 3 800 litres de désinfectant pour les mains et 2 900 écrans faciaux. Conjuguant leurs efforts, les employés ont acquis le matériel nécessaire, emballé l'équipement de protection individuelle et en ont fait la distribution dans les hôpitaux, les collectivités et les centres de soins de longue durée des environs d'Ottawa et de Winnipeg.

En outre, la Monnaie a créé une Médaille de reconnaissance pour rendre hommage aux travailleurs essentiels des quatre coins du pays, ce qui lui a permis de verser, en date de la fin décembre, 400 000 \$ au fonds d'urgence pour la COVID-19 du Club des petits déjeuners. Ses employés ont contribué à cette initiative spéciale de sa conception jusqu'à son aboutissement : par centaines, ils ont donné de leur temps pour assembler et emballer, chez eux avec leurs proches, les 100 000 médailles prêtes à porter. Le produit des ventes a directement servi à combattre la faim au Canada, alors que de nombreuses familles vivaient des pertes d'emploi et de l'insécurité alimentaire.



1

1. Des centaines d'employés de Winnipeg et d'Ottawa ont donné de leur temps pour emballer les médailles de reconnaissance avec l'aide de leurs proches. Ainsi, la Monnaie a pu réduire ses coûts et maximiser son don au Club des petits déjeuners.

2. Un opérateur de la production examine une Médaille de reconnaissance parmi les milliers fabriquées à Winnipeg. Des concepteurs aux polisseurs de coins, de Winnipeg à Ottawa, cette initiative est le parfait exemple de la philosophie « UNE seule Monnaie ».

3. À l'heure où de nombreuses familles canadiennes faisaient face à des défis sans précédent, les employés de la Monnaie ont conjugué leurs efforts pour donner au suivant.



2



3



4



5

4. La Monnaie a adapté ses activités pour produire des écrans faciaux destinés aux travailleurs de la santé de partout au pays confrontés à une pénurie mondiale d'équipement de protection individuelle.

5. Disposant de l'espace, du personnel qualifié et des ingrédients nécessaires, la Monnaie a produit des milliers de litres de désinfectant pour les mains conformes aux exigences de santé publique, puis les a distribués dans les environs d'Ottawa et de Winnipeg.



L'alliée des secteurs essentiels

L'affinerie de classe mondiale de la Monnaie a tourné à plein régime en 2020. L'équipe a mis les bouchées doubles pour répondre aux besoins spéciaux des clients, en particulier ceux des secteurs essentiels des mines et des services financiers.

Durant la première vague de la pandémie, plusieurs raffineries de partout au monde ont dû interrompre leurs activités. Cette situation, combinée à l'importante perturbation du transport aérien, a fait grimper la demande d'or au-delà des prévisions. L'argent était aussi très convoité.

À l'affinerie d'Ottawa, de nouveaux protocoles rigoureux de santé et de sécurité ont été adoptés, et les horaires de travail ont été modifiés. De jour comme de nuit, six jours par semaine sans aucun arrêt, les employés ont affiné avec dévouement des quantités records d'argent aurifère provenant de mines canadiennes, conclu de nouveaux contrats et adapté davantage les services.

Étant donné la volatilité des marchés en 2020, un nombre inédit de contrats à terme sur l'or ont été négociés à la plus importante bourse des métaux précieux au monde : la division COMEX du New York Mercantile Exchange. Et à l'échéance de ces contrats, les négociateurs demandaient la livraison de l'or physique à une date précise. Pour aider les institutions financières canadiennes à répondre à cette demande extraordinaire de lingots d'or, le personnel de l'affinerie de la Monnaie a refondu bon nombre de leurs lingots grand format pour en faire des milliers de lingots de 100 oz.

Plusieurs partenariats stimulants ont par ailleurs été conclus en cours d'année. Lorsque d'autres raffineries ont été forcées d'interrompre leurs activités pour des raisons de santé publique, les sociétés minières se sont tournées vers la Monnaie. La production de l'affinerie a ainsi atteint de nouveaux sommets grâce aux solutions que les employés en télétravail ont créées pour ces nouveaux clients canadiens. Ce sont ce même dévouement et cette même orientation client qui ont aussi séduit de nombreux nouveaux clients à la recherche de solutions d'entreposage des métaux précieux en 2020.



1

1. Pour plusieurs clients importants des secteurs essentiels, la Monnaie représentait une alliée pour surmonter les défis sans précédent de 2020. Les sociétés minières ont pu compter sur l'affinerie de la Monnaie pour leurs besoins supplémentaires, ce qui a donné naissance à de nouveaux partenariats tout en consolidant les relations établies.

(photo : Mathieu Dupuis)

2. Les restrictions concernant les voyages et les mesures de distanciation physique n'ont pas empêché l'équipe des ventes, Produits d'investissement, Solutions d'entreposage et d'affinage, de décrocher plusieurs gros contrats miniers en 2020, dont celui de la mine Éléonore de Newmont, au Québec.

3. Les installations de la Monnaie à Ottawa abritent des raffineries d'or et d'argent parmi les plus sophistiquées et les plus respectées au monde. Celles-ci ont transformé une quantité exceptionnelle d'or et d'argent en 2020.



Photo aimablement fournie par Newmont Corporation.

2



3

4. La pandémie ayant bouleversé les chaînes d'approvisionnement du monde entier, le New York Mercantile Exchange (NYMEX) a soudainement dû répondre à une demande pressante de lingots d'or de 100 oz. La Monnaie a alors collaboré avec les institutions financières pour établir un plan : s'adaptant rapidement, l'affinerie a refondu les lingots grand format de ses banques partenaires pour aider le NYMEX à régler ses comptes.



4



5

5. Le service d'entreposage sécurisé de métaux précieux de la Monnaie a poursuivi sa croissance en 2020, desservant de grandes institutions financières, des fonds d'investissement, des sociétés et d'autres clients interentreprises.



Une ruée vers l'or mondiale

Après avoir enregistré des activités normales au début de 2020, la Ligne des produits et services d'investissement est rapidement devenue la vedette de l'année. Devant l'ampleur de l'incertitude mondiale, la sécurité financière était la priorité pour les investisseurs, ce qui en a poussé bon nombre à se tourner vers la valeur refuge qu'est l'or. En effet, les produits d'investissement demeurent incontournables pour les investisseurs qui souhaitent diversifier leur portefeuille.

Dès mars, les particuliers comme les institutions se sont rués sur les pièces d'investissement en métaux précieux de premier ordre de la Monnaie, faisant aussi l'acquisition d'une quantité exceptionnelle de lingots. La demande a excédé l'offre pendant une bonne partie de l'année, forçant la Monnaie à répartir ses produits d'investissement parmi ses clients semaine après semaine. Elle a su réagir avec agilité à l'essor du marché mondial des produits d'investissement, tout en adaptant ses lieux de travail pour veiller à la santé et la sécurité des employés de l'affinerie et du secteur Produits d'investissement.

De main de maître, la Monnaie a su composer avec les besoins de ses clients diversifiés, satisfaisant à la demande des investisseurs institutionnels comme des particuliers. Pour y arriver, elle a créé une combinaison stratégique de produits d'investissement et de produits post-affinage. Les particuliers ont ainsi pu se procurer des pièces d'investissement Feuille d'érable en or et Feuille d'érable en argent, tandis que les investisseurs institutionnels avaient à leur disposition des produits post-affinage comme les lingots d'or de 100 oz et de 400 oz.

Même en pleine pandémie, la Ligne des produits et services d'investissement de la Monnaie a surpassé toutes les attentes. Malgré la volatilité des marchés et la vigueur ininterrompue de la demande, la Monnaie a maintenu d'excellents niveaux de service. Elle doit ce succès au travail dévoué de ses employés à tous les égards, qu'il s'agisse de ceux qui ont fabriqué, emballé et livré les produits d'investissement, de ceux de l'équipe des ventes ou de ceux du centre d'appels, qui ont répondu à un nombre inégalé de questions des clients.



4. Les investisseurs apprécient les produits en métaux précieux de la Monnaie pour leur valeur, leur pureté et leur qualité. Les produits post-affinage en argent, comme les lingots de 100 oz et de 400 oz, ont été très convoités des investisseurs institutionnels tout au long de 2020.

5. Les particuliers et les investisseurs institutionnels ont acheté d'importantes quantités de produits d'investissement, comme la pièce Feuille d'érable en or (FÉO), faite de 1 oz d'or pur à 99,99 %. Plus de 25 millions d'onces troy de cette chef de file du marché mondial des pièces d'investissement en or pur ont été vendues depuis son lancement en 1979.

1. En 2020, les produits en or et en argent avaient la cote en raison de l'incertitude mondiale. Malgré les restrictions liées à la COVID-19, l'affinerie a surpassé ses cibles de production chaque semaine, ce qui lui a permis de répondre aux demandes concurrentes de la clientèle.

2. Pour continuer de répondre à la forte demande de métaux précieux tout en veillant d'abord à la santé et à la sécurité de ses employés, la Monnaie a instauré un système d'équipes miroirs et de quarts de travail échelonnés à l'affinerie.

3. Les employés de l'affinerie ont relevé le défi en maintenant des niveaux de service exceptionnels de A à Z. La Monnaie a par ailleurs apporté des améliorations à ses procédés, notamment en automatisant la gravure des numéros de série sur les lingots.



Assurer la sécurité des employés

C'est avant tout grâce à des employés en santé travaillant en toute sécurité que la Monnaie peut afficher d'aussi bons résultats pour 2020. Au début du mois de mars, de nombreux nouveaux protocoles ont été mis en œuvre dans les installations de fabrication. Tous les employés qui pouvaient travailler à distance ont également apporté leur ordinateur à la maison. Ces centaines de nouveaux télétravailleurs ont ainsi continué à traiter les factures, à répondre aux questions des clients et à gérer de façon harmonieuse le système de gestion des pièces de circulation du Canada.

La Monnaie a aussi brièvement interrompu ses activités de production à la mi-mars. Elle a instauré un système de son cru, celui des équipes miroirs, conçu en étroite collaboration avec les responsables syndicaux. Ainsi, quatre groupes distincts d'employés exerçant les mêmes fonctions ont été constitués par les superviseurs, ce qui a permis aux travailleurs de maintenir une distance sécuritaire d'au moins deux mètres entre eux en plus d'éviter que les employés se croisent lors des changements de quart. C'est aussi à ce moment que la Monnaie a mis en œuvre les mesures nécessaires pour que ses employés puissent travailler sans risquer d'attraper la COVID-19. Les installations d'Ottawa et de Winnipeg ont été réoutillées et reconfigurées de façon à ce que plus d'employés puissent reprendre le travail sur place sans danger. Parmi les plus de 30 nouveautés dans les activités courantes de la Monnaie, notons la prise de température automatique aux entrées, les protecteurs autonettoyants pour les surfaces fréquemment touchées, les séparateurs de postes de travail, les entrées et les sorties à sens unique ainsi que les portes et les robinets automatisés.

Cette approche proactive axée sur la sécurité a d'ailleurs été saluée à l'échelle nationale en 2020. La Monnaie est fière d'avoir été nommée l'employeur le plus sécuritaire au Canada dans le secteur manufacturier par le magazine *Canadian Occupational Safety*. Cette distinction est le fruit de plusieurs années de travail d'équipe visant à placer le bien-être du personnel au cœur de la planification des activités et du processus de prise de décisions.

L'amélioration en matière de santé et de sécurité est une priorité absolue pour la Monnaie. Cherchant ardemment à atteindre l'objectif « zéro blessure », elle a adopté un indice de sécurité novateur qui encourage les employés à signaler les risques et les quasi-accidents. Les employés ont bien accueilli ce nouvel outil, qui leur permet de repérer, de signaler et de corriger les situations et les comportements dangereux avant qu'un incident ne se produise.



1

1. Un opérateur porte l'équipement de protection individuelle nécessaire pour effectuer l'électrolyse de l'or à l'affinerie de la Monnaie. La santé, le bien-être et la sécurité des employés sont demeurés prioritaires en 2020.

2. Près de 500 employés sont passés en mode télétravail pour lutter contre la pandémie de COVID-19, adoptant de nouvelles pratiques pour rester en contact. Sans interruption, ils ont maintenu leurs services exceptionnels aux clients, au Canada et à la population canadienne.

3. Dès mars, la Monnaie a adapté ses plans, procédés et lignes directrices en fonction des directives des autorités de santé publique. La prise de température automatique figure parmi les nombreux nouveaux protocoles instaurés dans ses installations de fabrication.



4

4. Des panneaux séparateurs ont été installés dans les aires communes et les espaces de travail, dont la salle des presses à Ottawa.



5

5. Un employé transfère des rognures de métal au cours du processus de coulée continue. Son approche proactive en matière de sécurité n'est qu'une des raisons pour lesquelles la Monnaie a été nommée l'employeur le plus sécuritaire au Canada dans le secteur manufacturier en 2020.



2



3



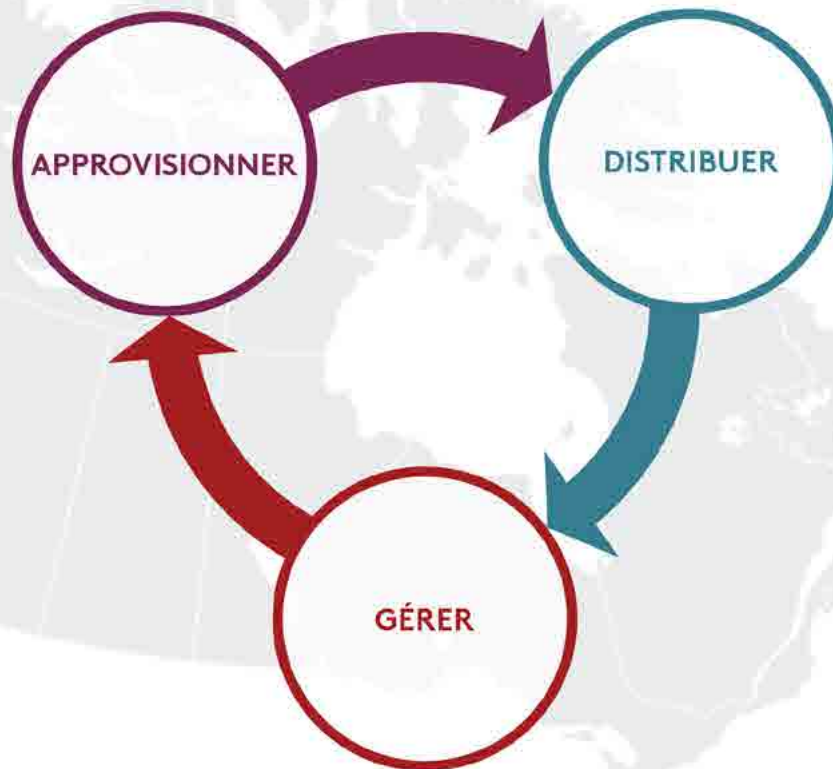
Avancer en terrain inconnu

La pandémie a eu une incidence sur les modes de paiement utilisés au pays en 2020. Comparativement aux années précédentes, les Canadiens ont dépensé moins, et ils ont effectué la plupart de leurs transactions par voie électronique¹. Ils sont nombreux à avoir adopté le magasinage en ligne et d'autres modes de paiement, mais ce ne sont pas tous les Canadiens qui peuvent, ou qui veulent, s'y adapter. La Monnaie demeure résolue à prendre les mesures qu'il faut afin que personne ne soit laissé pour compte dans cette transition vers un environnement numérique. Au fil des cycles de confinement-déconfinement et du passage à divers paliers de restrictions, elle a géré avec brio le système national de distribution des pièces. À l'aide de son système exclusif de gestion des stocks en temps réel, et en étroite collaboration avec les institutions financières et les entreprises de transport blindé, la Monnaie a veillé à la disponibilité des pièces aux quatre coins du pays. Son équipe est fière de contribuer à soutenir les échanges et le commerce au Canada. Les pièces de monnaie restent un mode de paiement sûr et efficace pour tous.

De son côté, l'équipe des ventes de pièces de circulation étrangères a dû faire face à des obstacles logistiques en 2020 : il lui était impossible de quitter le pays en raison des interdictions de voyage généralisées. Qu'à cela ne tienne, même en travaillant de la maison, l'équipe a réussi à décrocher la plus importante commande de l'histoire de la Monnaie pour une seule valeur nominale et à diversifier son portefeuille avec un nouveau contrat en Afrique. Malgré la fermeture de l'usine de Winnipeg pour deux semaines durant la première vague de la pandémie, la Monnaie a respecté ses engagements envers ses clients, produisant notamment une superbe pièce de circulation colorée pour la Central Bank of Barbados. Il s'agit de la première pièce étrangère à présenter la technologie de photoluminescence de la Monnaie, qui avait d'abord fait son apparition sur une pièce de circulation commémorative de 2 \$ émise pour souligner les 150 ans du Canada.

¹ *Rapport 2020 canadien sur les modes de paiement et les tendances des paiements*, publié par Paiements Canada.

La Monnaie gère tous les aspects du cycle de vie des produits du système de monnayage du Canada, voyant aux besoins actuels et futurs de la population canadienne.



APPROVISIONNER **DISTRIBUER** **GÉRER**

Nous fournissons les pièces, un produit essentiel, à la population canadienne.

FRAPPER LES PIÈCES
Nous travaillons assidûment à produire les meilleures pièces au monde...

TROUVER LES MATÉRIAUX
... en repérant des matériaux rentables et en élaborant des caractéristiques de sécurité de pointe...

RÉCUPÉRER LES MÉTAUX
... tout en récupérant les métaux des pièces usées grâce à notre Programme de récupération des alliages.

Nous distribuons les pièces dans tout le pays afin d'en assurer l'accès aux Canadiens qui en ont besoin.

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT
Nous donnons des conseils sur les tendances en matière de pièces et prévoyons les volumes requis...

DISTRIBUER LES LIVRAISONS
... nous acheminons les pièces vers les zones de forte demande pour éviter les pénuries...

REDISTRIBUER LES PIÈCES
... et nous remettons le plus de pièces possible en circulation dans tout le réseau.

Avec le Comité national des pièces, nous gérons le système de distribution.

CONTRÔLER LA MONNAIE
Grâce à notre système exclusif, nous suivons de près la monnaie qui circule au Canada...

VÉRIFIER LES STOCKS
... en vérifiant les stocks pour assurer l'intégrité du système...

PRÉVOIR LES BESOINS
... et en faisant un millier de prévisions par semaine pour être sûrs de répondre aux besoins du commerce.



Notre culture, nos pièces

La Monnaie joue un rôle unique et important dans la célébration de l'histoire, des cultures et des valeurs du Canada. Ses employés sont ravis de participer à la production et à la distribution des pièces de circulation commémoratives : ces produits préservent le patrimoine canadien et font connaître le pays, ses peuples et leurs réalisations.

Malgré la pandémie, la Monnaie a continué de produire des pièces mémorables qui se sont distinguées par leurs qualités narratives et artistiques et leur côté novateur. Les restrictions sanitaires ayant mis un frein aux lancements publics en personne, la Monnaie a plutôt interagi en ligne avec les Canadiens. En publiant des vidéos de dévoilement bien pensées sur les médias sociaux, elle a exploré de nouvelles manières d'inclure davantage d'intervenants dans ses lancements.

Commémorer les événements et les réalisations

En 2020, la Monnaie n'a pas dérogé à sa fière tradition de rendre hommage aux anciens combattants du Canada : elle a produit des millions de pièces colorées soulignant le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. En octobre, elle a aussi émis une pièce qui célébrait le rôle du Canada à titre de membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, formée en 1945.



Photo : ONU/Yould



1. Dans la foulée de la victoire des Alliés en 1945, le Canada et 50 autres pays signent la charte qui donne naissance à l'Organisation des Nations Unies. Ce moment marquant de l'histoire de la coopération internationale est commémoré sur une pièce de circulation colorée de 1 \$, la première du genre à être émise par la Monnaie.



2. Les Canadiens ont pu mettre la main sur cette pièce (à l'extrême gauche) le 2 septembre 2020, soit exactement 75 ans après la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale. La Monnaie a eu la chance de travailler avec d'anciens combattants de ce conflit, tel que le lieutenant d'aviation Ralph Wild, pour faire rayonner leurs édifiantes histoires personnelles.



3. La Monnaie a souligné le Mois de l'histoire des Noirs avec une pièce de collection rendant hommage à Willie O'Ree, un natif du Nouveau-Brunswick qui a fait

tomber bien des barrières. En tant que premier joueur noir de la LNH, il a incité des générations de hockeyeurs de tous les horizons à pratiquer ce sport à un niveau compétitif.

Célébrer les personnes, la culture et l'innovation

Les grands personnages canadiens et les pionniers dont l'héritage continue de promouvoir la diversité et l'inclusion occupent souvent une place d'honneur sur les pièces de collection de la Monnaie. Elle célèbre aussi l'innovation et le savoir-faire sur ses pièces numismatiques finement ciselées en argent et en or.



Portrait de Bill Reid, années 1970. Photographe inconnu. Aimablement fourni par la Bill Reid Gallery of Northwest Coast Art.



4. Une pièce de circulation de deux dollars souligne la profonde influence de l'artiste haïda Iljuwas (Bill Reid) sur l'art autochtone contemporain du Canada. La Monnaie ne s'est pas contentée de reproduire son œuvre : elle a collaboré étroitement avec des membres de la communauté haïda pour raconter l'histoire de l'artiste à travers le prisme de son peuple.



5. Il n'existe que 10 exemplaires de cette pièce de collection de 10 kilogrammes en or pur à 99,999 % qui honore la pièce d'investissement Feuille d'érable en or (FÉO). Reproduisant fidèlement les moindres détails de la célèbre FÉO de 1 oz, cette création rend un superbe hommage à un produit recherché par les investisseurs du monde entier pour sa pureté et sa sûreté.



Responsabilité sociale d'entreprise

La Monnaie est résolue à mener ses activités d'une manière responsable, utile à ses gens, à l'environnement et aux collectivités d'un océan à l'autre. Tout en surmontant les difficultés occasionnées par la pandémie en 2020, elle a trouvé des moyens originaux de redonner à la collectivité.

Grâce à l'initiative spéciale de la Médaille de reconnaissance, la Monnaie a pu verser, en date de la fin décembre, 400 000 \$ au fonds d'urgence pour la COVID-19 du Club des petits déjeuners. Cela n'aurait pas été possible sans la générosité des employés, qui ont donné de leur temps pour assembler et emballer les médailles chez eux avec l'aide de leurs proches, ni sans la générosité des dizaines de milliers de Canadiens qui ont acheté ce produit pour exprimer leur gratitude à l'égard des travailleurs essentiels et de tous ceux ayant fait œuvre utile durant la pandémie de COVID-19. Les médailles ont été produites à partir de matériaux récupérés afin d'abaisser les coûts et d'ainsi maximiser le don.

Les employés de la Monnaie se sont aussi servis des méthodes et des matériaux à leur disposition pour produire 3 800 litres de désinfectant pour les mains et 2 900 écrans faciaux destinés aux travailleurs de première ligne et aux professionnels de la santé.

Par ailleurs, la durabilité environnementale fait toujours partie intégrante des opérations de la Monnaie et demeure un souci constant de ses activités. La Monnaie est résolue à améliorer ses processus et à privilégier l'innovation pour réduire au minimum son empreinte sur l'environnement.

En 2020, elle a réussi à réduire de 52 pour cent son utilisation de chlore gazeux en instaurant un système de séparation sans acide dans son affinerie. Elle a par le fait même diminué sa consommation d'électricité et d'eau. De plus, les projets de recyclage et de compostage menés par les employés ont permis d'éviter l'enfouissement de 79 750 kilogrammes de carton, de plastique et d'acrylique.

Enfin, la pandémie n'a pas freiné l'habituel élan de solidarité démontré par les employés de la Monnaie au temps des Fêtes. Ceux-ci ont trouvé de nouveaux moyens d'aider les plus démunis en 2020, apportant leur soutien au Centre de santé Perley et Rideau pour anciens combattants, à la campagne Montagne de jouets de l'Armée du Salut, au refuge pour femmes Harmony House d'Ottawa et à Moisson Winnipeg.



1

1. À Gatineau, des infirmières en pédiatrie portent l'équipement de protection fabriqué à la Monnaie. Les écrans faciaux de la Monnaie ont été utilisés par des travailleurs de première ligne et des professionnels de la santé dans toute la région de la capitale nationale.

2. Un employé de la Monnaie livre un chargement de désinfectant pour les mains à Harvest Manitoba, un réseau qui distribue de la nourriture et des biens essentiels à plus de 350 banques alimentaires dans la province.



2



3



4

3. La mise en œuvre du système de séparation sans acide en juin 2019 a mené à une réduction marquée de la consommation de chlore gazeux en 2020. Après une année complète d'utilisation du nouveau procédé, la Monnaie avait coupé son utilisation de moitié.

4. Un chauffeur de transport en commun à Ottawa porte fièrement sa Médaille de reconnaissance. La Monnaie a versé la totalité du produit net de la vente de ce produit au fonds d'urgence pour la COVID-19 du Club des petits déjeuners, qui vient en aide aux enfants et aux familles en situation d'insécurité alimentaire en raison de la COVID-19.



Message de la présidente du Conseil d'administration



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel de la Monnaie royale canadienne, en cette année où le personnel, le Conseil d'administration et la haute direction ont travaillé à l'unisson pour surmonter les obstacles sans précédent de la pandémie de COVID-19. Presque du jour au lendemain, le Conseil et la Monnaie ont adopté de nouvelles méthodes pour répondre en toute sécurité aux besoins de multiples intervenants. Poursuivant sa

mission en mode virtuel, le Conseil a assuré le suivi des activités de l'organisation au nom du gouvernement du Canada. Parallèlement, la Monnaie a continué de soutenir les secteurs essentiels de l'économie canadienne et de servir ses clients nationaux et étrangers ainsi que la population canadienne d'un océan à l'autre. Tout au long de l'année, la santé et la sécurité des employés travaillant sur place et à distance sont demeurées la préoccupation première du Conseil et de la direction.

Le Conseil a gardé le cap sur un horizon à long terme, collaborant étroitement avec la haute direction pour définir une vision stratégique. Cette vision se trouve maintenant renforcée par une approche globale de prise de décisions fondée sur la gestion des risques, approche qui énonce les risques et définit notre propension envers ceux-ci pour éclairer nos réflexions quant aux éventuels écueils et aux possibilités à venir. Cette vision intègre aussi la valeur que propose la Monnaie, en dépit de la popularité des modes de paiement électroniques, qui s'est accentuée durant la pandémie. Les recherches actuelles et les consultations externes démontrent que l'argent comptant demeure pertinent et nécessaire au sein d'un ensemble de méthodes de paiement solide et inclusif.

Le Conseil et la Monnaie ont poursuivi leurs efforts visant à éliminer les blessures au travail. En réagissant rapidement et intelligemment pour protéger ses employés durant la pandémie, la Monnaie a démontré combien l'amélioration de la santé et de la sécurité du personnel dans toutes ses activités est une priorité commune.

À Ottawa comme à Winnipeg, les employés ont poursuivi leurs efforts dans la prestation de services clés pour bon nombre de clients au pays et à l'étranger. L'équipe a su préserver l'intégrité du système d'approvisionnement et de distribution des pièces de monnaie canadiennes durant la pandémie, évitant les pénuries et maintenant un accès ininterrompu à la monnaie pour la population canadienne.

Certaines ressources ont été réaffectées pour que l'affinerie puisse maintenir son soutien primordial aux secteurs minier et financier au Canada. La Monnaie a ainsi pu transformer des produits existants, répondant aux besoins précis de certains clients en refondant bon nombre de ses lingots d'or grand format pour en faire des milliers de lingots de 100 oz. En outre, malgré les difficultés de l'année, les démarches entourant la responsabilité sociale d'entreprise et la gouvernance sociale et environnementale se sont poursuivies.

Tout en s'affairant au maintien de ses activités de première nécessité, la Monnaie a trouvé le moyen de redonner à la collectivité. Au moyen du matériel et de la technologie qu'ils avaient sous la main, les employés ont produit du désinfectant pour les mains et des écrans faciaux, qu'ils ont ensuite remis aux établissements de santé locaux.

Le Conseil reconnaît aussi ce rôle crucial et continu que remplit la Monnaie au moyen de ses pièces de circulation commémoratives qui soulignent les thèmes centraux du fait canadien et les grands jalons de notre histoire. Son étroite collaboration avec la Nation haïda a conféré un sens profond à sa célébration du 100^e anniversaire de naissance d'Iljuwas (Bill Reid). En outre, les pièces marquant les 75 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la signature de la Charte des Nations Unies par le Canada ont perpétué les valeurs communes qui sont chères au Canada et qui nourrissent la fierté nationale.

Alors qu'elle amorce sa stratégie pluriannuelle, la Monnaie perpétue sa tradition d'excellence dans toutes ses sphères d'activité. C'est avec enthousiasme que le Conseil entend poursuivre sa coopération avec la haute direction, accompagnant la Monnaie sur la voie d'un succès durable.

La présidente du Conseil,

A handwritten signature in black ink that reads "Phyllis Clark". The signature is fluid and cursive, with the first name "Phyllis" written in a larger, more prominent script than the last name "Clark".

Phyllis Clark



Gouvernance

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») s'est dotée d'un solide cadre de gouvernance afin de baliser son leadership dans l'industrie mondiale du monnayage, de préserver et de promouvoir sa vision et ses valeurs d'entreprise, et d'assurer sa viabilité à long terme comme société d'État fédérale.

Veiller à la bonne marche du commerce intérieur

Constituée en société en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la Monnaie rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Le cadre législatif régissant la Monnaie comprend la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et d'autres lois et règlements applicables à l'ensemble des sociétés d'État fédérales.

La Monnaie adhère aux plus hautes normes de conduite commerciale. Son Code de conduite et d'éthique encadre le comportement des employés dans des circonstances bien définies et énonce les valeurs principales – honnêteté, respect, fierté et passion – qui guident notre travail. Ces valeurs représentent l'âme de la Monnaie et font la force de sa culture. C'est dans cet esprit que les employés suivent une formation en ligne obligatoire sur le Code de conduite et d'éthique. Ils ont aussi accès à une plateforme indépendante, gérée par un tiers et confidentielle, où les employés et les entrepreneurs peuvent signaler tout acte répréhensible présumé.

Assurer une gouvernance efficace

Le Conseil d'administration supervise la gestion de l'ensemble des activités de la Monnaie conformément aux lois et règlements qui s'y appliquent, en fonction de l'intérêt supérieur de la Société et des intérêts à long terme du gouvernement du Canada.

Les membres de la haute direction de la Monnaie se sont réunis de façon régulière tout au long de l'année afin de discuter des initiatives et des stratégies importantes qui viennent appuyer les responsabilités d'administration du Conseil. Conformément à celles-ci, le Conseil établit et approuve l'orientation stratégique de la Monnaie dans un plan d'entreprise quinquennal, et examine et approuve ses principales initiatives et stratégies. Il s'acquitte de son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités, surveille le rendement financier, assure l'intégrité des résultats financiers et produit des rapports au gouvernement du Canada dans les délais requis.

À la fin de 2020, le Conseil comptait 11 administrateurs, dont la présidente de la Monnaie. Les administrateurs viennent d'un peu partout au Canada, et sept d'entre eux sont des femmes. Tous ces postes sont indépendants de la haute direction, sauf celui de président de la Monnaie. Le Conseil et ses comités tiennent des séances à huis clos, en sa présence et en son absence. Chaque année, les membres du Conseil et les dirigeants de la Monnaie sont tenus de déclarer si un de leurs proches ou eux-mêmes exercent un contrôle ou une influence considérables sur une entreprise ayant fait affaire avec la Monnaie au cours de l'année. La Monnaie a examiné les déclarations qui ont été faites en 2020 et a déterminé qu'elles n'avaient pas eu d'incidence significative sur sa gouvernance ou ses rapports financiers.

La présidente de la Monnaie reçoit un salaire annuel. La présidente du Conseil et les administrateurs touchent les honoraires annuels et les indemnités quotidiennes établis par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils se font rembourser toutes les dépenses raisonnables liées à leurs fonctions, dont les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

Le Conseil a tenu huit réunions en 2020. Trois comités permanents l'aident à s'acquitter de ses responsabilités : le Comité de vérification, le Comité de régie et des candidatures et le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail. Ces comités ont tenu en tout 13 réunions cette année. Pour préserver la structure de gouvernance de la Monnaie, le Conseil révisé chaque année son propre mandat et celui de ses comités. Il a su s'adapter rapidement en contexte de pandémie, organisant des rencontres virtuelles pour continuer à assurer une surveillance des activités de la Monnaie tout en épaulant l'équipe de direction pendant cette période de changements sans précédent.

Pour tenir leurs compétences à jour et mieux comprendre leurs obligations, les membres du Conseil et certains employés doivent suivre deux programmes de formation complets de la Monnaie, soit celui sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et celui traitant du Programme sur les métaux éthiques.

Conseil d'administration

Membre	Présence aux réunions du Conseil	Présence aux réunions des comités
Phyllis Clark, IAS.A <i>Edmonton (Alberta)</i> <i>Présidente, Conseil d'administration</i>	8/8	13/13
Marie Lemay, IAS.A <i>Présidente de la Monnaie</i>	8/8	13/13
Serge Falardeau, ASC, CPA, CA <i>Sainte-Marie-de-Beauce (Québec)</i> <i>Membre, Comité de vérification et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail</i>	8/8	9/9
Sandip K. Lalli, FCPA, IAS.A <i>Heritage Pointe (Alberta)</i> <i>Membre, Comité de régie et des candidatures et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail</i>	8/8	7/8
Fiona L. Macdonald, IAS.A <i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i> <i>Présidente, Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail</i>	8/8	4/4
Pina Melchionna, IAS.A <i>Toronto (Ontario)</i> <i>Membre, Comité de vérification et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail</i>	8/8	9/9
Cybele Negris, IAS.A <i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i> <i>Membre, Comité de vérification et Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail</i>	8/8	9/9
Gilles Patry, C.M., O.Ont <i>Ottawa (Ontario)</i> <i>Membre, Comité de vérification et Comité de régie et des candidatures</i>	8/8	9/9
Barry Rivelis <i>Vancouver (Colombie-Britannique)</i> <i>Membre, Comité de vérification et Comité de régie et des candidatures</i>	8/8	9/9
Deborah Shannon Trudeau <i>Montréal (Québec)</i> <i>Présidente, Comité de régie et des candidatures</i> <i>Vice-présidente du Conseil</i>	8/8	4/4
Victor L. Young, O.C., IAS.A <i>St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)</i> <i>Président, Comité de vérification</i>	7/8	5/5

Rester en contact avec la population et les employés

En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, la Monnaie a axé sa démarche de communication sur le format virtuel. Elle a continué d'entretenir un dialogue constructif avec ses employés, ses clients et la population canadienne dans le cadre d'activités et d'événements en ligne où la transparence, l'imputabilité et l'accessibilité étaient au cœur de son message.

La Monnaie sonde directement l'opinion de sa clientèle lors des événements virtuels qu'elle organise, sur les réseaux sociaux et par des sondages comme tels. Elle s'entretient aussi régulièrement avec ses marchands et ses distributeurs, et participe à des congrès et à des événements virtuels où elle peut interagir directement avec ses clients pour savoir ce qu'ils pensent de ses produits et de ses services.

En s'appuyant sur les données recueillies, la Monnaie offre à ses clients des produits et des services de valeur qui correspondent de près à leurs besoins et qui enrichissent l'expérience client. Toujours soucieuse d'innovation, de productivité et d'agilité, elle veille à ce que son offre demeure pertinente dans le paysage mouvant du commerce de détail et de l'investissement.

La Monnaie a convoqué ses employés à sa toute première assemblée virtuelle afin de les tenir informés de son rendement, ainsi que de saluer et de récompenser leur apport à sa réussite en cette année particulièrement difficile. Elle a aussi adopté une nouvelle façon de communiquer avec ces derniers, faisant régulièrement le point sur la pandémie parallèlement à ses messages habituels. À cela s'ajoute un bulletin électronique, comportant des histoires animées sur les thèmes centraux de la collaboration et du succès, qui visait à célébrer la diversité et les talents que compte la Monnaie. Ensemble, ces canaux continuent de rehausser le sentiment d'appartenance collective chez les employés et de renforcer le lien entre leur travail quotidien et les objectifs d'entreprise.

Huit réunions du Forum sur le leadership stratégique ont eu lieu en 2020, où les cadres supérieurs de la Monnaie et leurs subordonnés directs ont pu discuter d'objectifs stratégiques, d'initiatives d'intérêt humain et de rendement financier.



Dans la lignée du Plan d'entreprise

La Monnaie royale canadienne donne son plein rendement grâce à une structure d'entreprise diversifiée et intégrée. Continuant de suivre la voie stratégique tracée dans son Plan d'entreprise 2020-2024, elle s'est efforcée, en 2020, de miser sur le capital humain et l'orientation client tout en étant gage de valeur pour le Canada et pour sa population.

En 2020, la Monnaie a enregistré de bons résultats et réalisé les objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise 2020-2024. Elle a surpassé sa cible financière, comme il est indiqué dans le rapport de gestion, qui commence en page 26. Tout au long de l'année, la Monnaie a réagi avec agilité à l'évolution rapide du marché mondial. Elle a su faire volte-face sans tarder pour adapter ses activités afin de fournir des services critiques qui soutiennent les secteurs minier et financier, si essentiels au Canada comme ailleurs dans le monde. Elle a ainsi répondu à l'augmentation exceptionnelle de la demande mondiale de produits et services d'investissement en 2020.



Objectifs d'entreprise 2020

Canada

- * Assurer la production fiable et la distribution efficace de pièces de circulation sûres et durables pour le Canada.
- * Célébrer l'histoire et les valeurs du Canada à l'aide du Programme de pièces de circulation commémoratives.
- * Être une bonne entreprise citoyenne.

Clients

- Créer de la valeur pour ses clients canadiens et étrangers en offrant des produits et des services de valeur de même qu'une excellente expérience client.
- Faire constamment preuve d'excellence en matière de monnayage et de gestion des opérations à l'échelle internationale, et tirer profit des occasions dans des marchés et auprès des clients en mettant continuellement l'accent sur l'innovation, la productivité et l'agilité.

Employés

- * Encourager un milieu de travail positif et inclusif qui favorise l'esprit d'équipe, la santé et la sécurité.
- * Offrir des activités, des formations, des outils et des mesures d'appui pour aider les employés à mettre en œuvre les stratégies et les objectifs d'entreprise de la Monnaie.

* Entièrement réalisé ○ Partiellement réalisé



Vision et objectifs 2021

Vision de la Monnaie

Être la meilleure Monnaie du monde grâce à ses activités axées sur le client, à ses employés talentueux, à son engagement en matière de pratiques durables et à la valeur qu'elle offre au Canada et à sa population.

Tandis que la Monnaie s'affaire à écrire le prochain chapitre de son histoire, ses objectifs d'entreprise 2021 demeurent alignés sur cette vision à long terme mise à jour et sur le projet de réorganisation de la Monnaie – qui consiste à unifier des opérations et des lignes commerciales traditionnellement cloisonnées pour former « UNE seule Monnaie » qui soit agile, résiliente et prête pour l'avenir.



Objectifs d'entreprise 2021

Canada

- Assurer la disponibilité des pièces partout au Canada afin qu'elles puissent être utilisées par tous les Canadiens à des fins d'échanges commerciaux et de résilience en cas de catastrophe.
- Soutenir les secteurs minier et financier au Canada, et du même coup, le rôle de ces secteurs dans la chaîne d'approvisionnement mondiale des métaux précieux tout en célébrant la culture, l'histoire et les valeurs du Canada.
- Renforcer les capacités de fabrication agiles et le savoir-faire pour répondre aux besoins du Canada.
- Assumer une responsabilité sociale tout en offrant un solide rendement financier.

Nos clients

- Continuer d'être synonyme de marque de confiance au Canada et auprès de ses clients étrangers et être reconnue pour ses innovations de premier plan.
- Renforcer l'agilité pour répondre aux attentes de l'actionnaire et des clients.

Nos employés

- Offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et bienveillant, où les employés peuvent se perfectionner, atteindre leurs objectifs et faire partie d'une équipe au rendement élevé.
- Être un employeur reconnu pour son excellence en matière de leadership et sa culture axée sur l'inclusion, la collaboration et l'innovation.

Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et gouvernance sociale et environnementale (GSE)

- Fournir des produits et services qui se démarquent en étant socialement et écologiquement responsables.
- Agir de manière à avoir une incidence favorable sur les collectivités et à réduire son empreinte sur l'environnement.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme une analyse des résultats financiers et de l'évolution des activités de la Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Sauf indication contraire, les résultats financiers indiqués dans le présent rapport de gestion sont présentés en dollars canadiens et ont été arrondis au million près; l'information qui y figure est en date du 4 mars 2021.

La direction est responsable de tous les renseignements paraissant dans le rapport annuel et dans le présent rapport de gestion. Le 4 mars 2021, le Conseil d'administration a approuvé la teneur du présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés audités.

Importance relative

Pour établir quelles informations doit contenir le rapport de gestion, la direction est guidée par le principe de l'importance relative. La direction juge l'information importante si son omission ou son inexactitude pourrait raisonnablement être susceptible d'influer sur les décisions que les principaux utilisateurs prendraient en se fondant sur l'information financière comprise dans le présent rapport de gestion.

Énoncés prospectifs

En parcourant tout énoncé prospectif, les lecteurs sont priés de garder à l'esprit la mise en garde figurant à la fin du présent rapport de gestion.

Résumé

La Monnaie royale canadienne est l'établissement de monnayage national du Canada et un chef de file mondial des produits et services visant les pièces de circulation, de collection et d'investissement. Dans le cadre de son mandat principal, la Monnaie gère le cycle de vie des pièces de circulation du Canada, offrant à cette fin des services d'établissement de prévisions hebdomadaires, de production de classe mondiale et, finalement, de retrait de ces pièces. Cette responsabilité de bout en bout ainsi que la surveillance des stocks à l'échelle du pays permettent à la Monnaie d'offrir de façon efficace une option de paiement fiable et inclusive à tous les Canadiens. Considérant que la responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») est la pierre angulaire de ses activités de gestion du cycle de vie des pièces, la Monnaie les recycle et les redistribue, ce qui réduit la nécessité d'en produire de nouvelles et prolonge la durée de vie et l'utilisation de celles déjà en circulation.

La Monnaie propose, au nom du gouvernement du Canada, un programme de pièces commémoratives qui célèbre l'histoire, la diversité, la culture et les valeurs du Canada. Outre son mandat principal, la Monnaie est également responsable du Programme de récupération des alliages en vertu duquel les plus vieilles pièces canadiennes sont retirées du réseau de distribution des pièces et remplacées par des pièces en acier plaqué multicouche, lesquelles sont plus durables et plus sûres.

La Ligne des pièces de circulation étrangères fabrique des pièces finies, des flans et des jetons destinés à des clients du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances. La Monnaie produit également, pour ses clients à l'échelle internationale et grâce à une technologie de pointe, des coins qui leur permettent de frapper eux-mêmes leurs pièces. Ces contrats permettent à la Monnaie de tirer parti de son infrastructure et de son savoir-faire inégalé à son usine de Winnipeg.



Les troupes canadiennes ont libéré la majeure partie des Pays-Bas en 1944 et 1945, au moment où les Alliés étaient sur le point de remporter la Seconde Guerre mondiale et de rétablir la paix en Europe. Cette pièce en argent recrée une scène vécue par de nombreux civils néerlandais reconnaissants et par leurs libérateurs canadiens. Elle célèbre aussi le lien profond qui perdure entre le Canada et les Pays-Bas.

La Ligne des produits et services d'investissement soutient les secteurs minier et financier au Canada avec agilité et résilience afin de servir le marché mondial, accroissant aussi les ventes de produits d'investissement au moyen de produits connexes. La Monnaie propose à sa clientèle des produits d'investissement de premier ordre sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux ainsi que des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des reçus de transactions boursières. Parmi ses produits, citons la série des pièces Feuille d'érable qui se décline en or et en argent. Elle offre également d'autres produits et services de métaux précieux à des fins d'investissement et de fabrication. Grâce à sa position de chef de file du marché de même qu'à la qualité et la sûreté inégalées de ses pièces d'investissement, la Monnaie est bien placée pour conquérir une grande part de toute augmentation de la demande tout en maintenant ses volumes lorsque les marchés s'affaiblissent. La Monnaie a émis des reçus de transactions boursières aux termes de ses programmes Réserve d'or canadienne (TSX : MNT et MNT.U) et Réserve d'argent canadienne (TSX : MNS et MNS.U). Ils confèrent aux épargnants et aux investisseurs institutionnels qui se les procurent un droit de propriété véritable et en common law direct sur des produits d'investissement en or ou en argent sans affectation particulière détenus par la Monnaie dans ses installations. Elle peut ainsi exploiter de manière efficiente ses installations d'affinage et de production.

La Ligne des produits numismatiques conçoit et fabrique des pièces de collection qu'elle vend à une clientèle qui lui est fidèle et qui se trouve tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. C'est avec fierté que la division responsable des médailles en fournit à de nombreuses institutions publiques du Canada afin de reconnaître et de célébrer les réalisations exceptionnelles des Canadiens. La Monnaie occupe une position de chef de file mondial dans l'art et la science du monnayage qui est régulièrement reconnue à l'échelle internationale, et ce, en grande partie grâce à l'emploi de procédés technologiques d'avant-garde, tels la photoluminescence, le placage sélectif et la coloration distinctive, procédés que la Monnaie utilise pour créer des produits attrayants et originaux. En 2020, celle-ci a vendu ses produits numismatiques essentiellement par voie de sa plateforme de commerce électronique ainsi que par l'entremise de marchands et de partenaires au pays et à l'échelle internationale. En 2021, elle prévoit relancer les ventes de ses boutiques d'Ottawa et de Winnipeg si elle y est autorisée, la pandémie de COVID-19 se poursuivant.



Rehaussée du rouge et du noir traditionnels de l'art haïda, cette pièce colorée en argent fait partie d'une série de pièces de collection et de circulation soulignant le 100^e anniversaire de naissance d'Ijuwas (Bill Reid). La Monnaie a eu l'honneur de travailler en étroite collaboration avec la communauté haïda à la création de ces pièces, qui mettent toutes en vedette la célèbre œuvre de Bill Reid, *Xhuwaji, Ours grizzly haïda*, en hommage à la vie et à l'œuvre de cet artiste haïda visionnaire.

Faits importants au sein de l'entreprise

Pandémie de COVID-19

À mesure que la situation entourant la COVID-19 évoluait au cours de l'hiver, la Monnaie s'est préparée à intervenir en créant un comité directeur des interventions d'urgence à la fin de janvier ainsi qu'une structure de commandement officielle. Au début de mars, la Monnaie a pris l'initiative de demander à tous les employés qui pouvaient travailler de la maison de le faire afin de réduire au minimum le nombre de personnes dans ses installations et ainsi protéger la santé et la sécurité de ses employés. Des plans ont été élaborés pour adapter les activités et la production de la Monnaie afin de mettre l'accent sur la prestation de services critiques liés aux pièces de circulation et aux produits et services d'investissement qui soutiennent les secteurs minier et financier et les chaînes d'approvisionnement internationales. Les plans prévoyaient la fermeture de ses boutiques le 14 mars 2020 et l'arrêt temporaire proactif de la majorité de ses activités de production et d'expédition pour une période de deux semaines.

Le 6 avril 2020, la Monnaie a repris une production modifiée et a poursuivi celle-ci jusqu'au 25 mai 2020, date à laquelle elle a recommencé une production à plein régime à ses usines d'Ottawa et de Winnipeg.

Le 6 juillet 2020, la Monnaie a rouvert sa boutique de Winnipeg et, le 13 juillet 2020, elle a recommencé à offrir des visites guidées de ses installations dans cette ville. Ultérieurement, soit le 4 novembre 2020, la Monnaie a, sur recommandation des autorités de santé publique, fermé cette boutique et suspendu les visites guidées. En date du présent rapport de gestion, ses boutiques à Winnipeg et à Ottawa étaient toujours fermées.

La Monnaie continue de prendre toutes les mesures requises pour protéger la santé et assurer la sécurité de ses employés tout en accordant la priorité à ses activités de fabrication critiques qui soutiennent les échanges et le commerce ainsi que les secteurs essentiels des mines et des services financiers.

Don au Club des petits déjeuners

Le 29 juin 2020, la Monnaie a lancé la Médaille de reconnaissance pour rendre hommage aux travailleurs essentiels ainsi qu'à tous ceux et celles qui contribuent à garder les Canadiens en sécurité, en santé et en contact les uns avec les autres pendant la pandémie de COVID-19. La Monnaie remet la totalité du produit net de la vente de chaque médaille au fonds d'urgence du Club des petits déjeuners, qui permet d'aider les enfants et les familles aux prises avec l'insécurité alimentaire en raison des répercussions de la COVID-19. En date du présent rapport de gestion, la Monnaie avait versé 400 000 \$ à cet organisme.

Convention collective de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (« AFPC »)

Le 14 novembre 2020, la Monnaie et sa section locale de l'AFPC à Winnipeg, section représentant les agents des Services de protection de l'endroit, ont conclu une convention collective d'une durée de quatre ans qui est rétroactive au 1^{er} janvier 2018 et qui prendra fin le 31 décembre 2021.

Dividendes

En décembre 2020, la Monnaie a versé à son actionnaire, le gouvernement du Canada, un dividende de 20 millions de dollars.

Indicateurs de rendement

Soucieuse d'atteindre ses objectifs, la Monnaie s'efforce d'accroître constamment sa rentabilité par une gestion prudente de ses finances et par des activités efficaces. Elle évalue son rendement au moyen de paramètres significatifs pour son actionnaire, ses clients, ses partenaires commerciaux et ses employés. Les mesures présentées ci-dessous lui permettent de surveiller sa capacité à améliorer son rendement et à apporter de la valeur à son actionnaire et au Canada.



La Monnaie a commencé à rendre hommage aux troupes canadiennes en 1943, année où le graveur en chef, Thomas Shingles, a conçu la pièce de 5 cents de la Victoire. La pièce appelait les Canadiens à unir leurs forces pour gagner la Seconde Guerre mondiale. À l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de ce conflit, la Monnaie a réimaginé le motif original en y ajoutant de la couleur.



Sur sa première pièce colorée de un dollar, la Monnaie souligne le 75^e anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies par le Canada et 50 autres pays. Le bleu officiel de l'ONU et le rouge de l'emblématique feuille d'érable canadienne illustrent l'engagement durable et continu du Canada en faveur de la coopération internationale.

Résultats et rendement financier consolidés

	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Produits des activités ordinaires	2 527,6 \$	1 453,4 \$	1 074,2 \$	74
Résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments ¹	27,5 \$	42,3 \$	(14,8) \$	(35)
Marge des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments ²	1,1 %	2,9 %		
Résultats de l'exercice	37,7 \$	34,8 \$	2,9 \$	8
Rendement des capitaux propres avant impôts ²	16 %	28 %		
Rendement de l'actif avant impôts ²	7 %	10 %		

¹ Un rapprochement des résultats de l'exercice et des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments est présenté à la page 36.

² Le calcul est fondé sur les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments.

	En			
	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67,3 \$	65,5 \$	1,8 \$	3
Stocks	57,6 \$	94,9 \$	(37,3) \$	(39)
Immobilisations	161,1 \$	173,9 \$	(12,8) \$	(7)
Total de l'actif	379,4 \$	429,9 \$	(50,5) \$	(12)
Fonds de roulement	112,9 \$	102,5 \$	10,4 \$	10

Résultats d'exploitation

Analyse du rendement financier

Les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont repliés de 35 %, passant de 42,3 millions de dollars en 2019 à 27,5 millions de dollars. Pendant une bonne partie de l'année, la Monnaie a géré de manière proactive la situation causée par la pandémie de COVID-19 afin d'éviter les infections dans ses installations de fabrication, son objectif à long terme étant d'assurer sa viabilité. La Monnaie a axé sa capacité de production sur les besoins des secteurs minier et financier au Canada et ailleurs dans le monde compte tenu de la hausse exceptionnelle de la demande mondiale de produits d'investissement. Ainsi, les produits des activités ordinaires générés par la Ligne des produits et services d'investissement ont bondi de 94 % en 2020. Les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments ainsi que la marge des résultats ont tous deux diminué sur un an en raison du recul des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques, de la Ligne des pièces de circulation étrangères et du Programme de pièces de circulation canadiennes, alors que les charges n'ont pas enregistré de baisse correspondante, la Monnaie n'ayant pas réduit ses coûts fixes durant les périodes de 2020 où elle a suspendu ou modifié sa production. Qui plus est, l'augmentation des coûts d'approvisionnement en métaux précieux et de leurs coûts de location ainsi que les charges d'exploitation associées aux initiatives de transformation de l'entreprise ont également affaibli la rentabilité en 2020.

Le fonds de roulement est demeuré élevé et a augmenté de 10 % en regard de ce qu'il était au 31 décembre 2019. Après le paiement d'un dividende de 20 millions de dollars à l'actionnaire de la Monnaie au quatrième trimestre de 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont été comparables à ceux de l'exercice précédent et demeurent d'un niveau qui assure un soutien aux activités de la Monnaie. La production continue de pièces de circulation étrangères aux termes de contrats pour lesquels les expéditions auront lieu en 2021 a été le principal facteur à l'origine de la hausse du fonds de roulement en 2020, alors que le règlement d'importantes transactions de produits d'investissement en 2019 avaient alors réduit quasiment d'un même montant les stocks et les passifs courants, soit respectivement de quelque 54 millions de dollars et 55 millions de dollars. Par conséquent, ce facteur a eu très peu d'incidence sur l'amélioration du fonds de roulement d'un exercice à l'autre.

Produits des activités ordinaires par ligne commerciale et par programme

	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Programme de pièces de circulation canadiennes	88,0 \$	95,2 \$	(7,2) \$	(8)
Ligne des pièces de circulation étrangères	64,2 \$	65,4 \$	(1,2) \$	(2)
Ligne des produits et services d'investissement	2 283,5 \$	1 176,0 \$	1 107,5 \$	94
Ligne des produits numismatiques	91,9 \$	116,8 \$	(24,9) \$	(21)

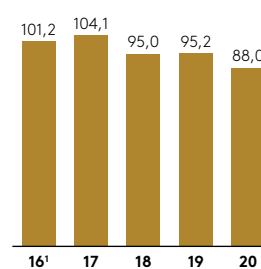
Pièces de circulation canadiennes

Les produits des activités ordinaires du Programme de pièces de circulation canadiennes ont diminué de 7,2 millions de dollars en regard de ceux de 2019. Cette baisse est principalement attribuable à la contraction du volume de pièces produites et vendues au ministère des Finances en 2020, au recul des coûts fixes facturés aux termes du protocole d'entente conclu en 2018 et au repli des produits des activités ordinaires tirés du Programme de récupération des alliages.

Approvisionnement en pièces

(en millions de pièces)	2020	2019	Variation	Variation en %
Dépôts dans les institutions financières	1 504	2 589	(1 085)	(42)
Pièces recyclées	96	165	(69)	(42)
Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres	338	366	(28)	(8)
Total de l'approvisionnement en pièces	1 938	3 120	(1 182)	(38)

Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation canadiennes
(en millions de \$)



¹ Les chiffres de l'exercice 2016 ont été révisés de façon à inclure les produits tirés du Programme de récupération des alliages dans les produits des activités ordinaires du Programme de pièces de circulation canadiennes.

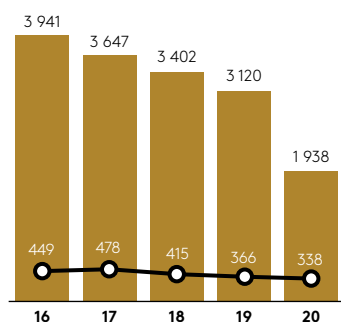
Stocks du ministère des Finances

(en millions de dollars)	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Stocks d'ouverture	102,0 \$	98,0 \$	4,0 \$	4
Nouvelles pièces produites et vendues au ministère des Finances	82,6	119,3	(36,7)	(31)
Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres	(102,1)	(115,3)	13,2	(11)
Stocks de clôture	82,5 \$	102,0 \$	(19,5) \$	(19)

■ Demande annuelle de pièces de circulation canadiennes, exclusion faite des pièces de un cent

📈 Pièces vendues aux institutions financières et autres

(en millions de pièces)

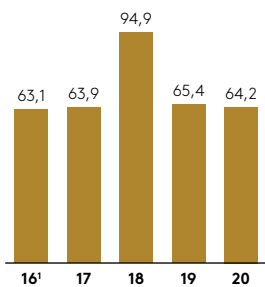


La demande est comblée au moyen des trois principales sources d'approvisionnement indiquées dans le tableau ci-dessus, et elle peut varier d'une région à l'autre du pays et d'une période à l'autre de l'année. Bien que le volume de l'approvisionnement en pièces de circulation canadiennes ait fléchi de 38 % d'un exercice à l'autre, la Monnaie a mis à profit son expertise en gestion du cycle de vie des pièces et sa visibilité sur les dépôts et le recyclage pour s'assurer que, dans toutes les régions, les stocks étaient adéquats et qu'il y avait suffisamment de pièces pour répondre aux besoins des Canadiens en matière d'échanges et de commerce. Malgré une forte contraction de la demande de pièces de la part du secteur du commerce de détail à cause de la pandémie de COVID-19, les ventes de nouvelles pièces aux institutions financières n'ont que légèrement diminué de 2019 à 2020. Comme la majeure partie de la demande de pièces est comblée par les dépôts dans les institutions financières et qu'il a fallu plus de temps à ces dépôts pour retourner dans l'écosystème par l'entremise des stationnements, des sociétés de transport en commun et des machines de recyclage en 2020, les ventes de nouvelles pièces ont dû contrebalancer la lenteur de cette remise en circulation.

La Monnaie gère de façon proactive les niveaux des stocks associés aux dépôts dans les institutions financières, aux volumes des machines de recyclage et à sa production de nouvelles pièces afin de s'assurer que, tout au long de l'année, la demande de pièces est comblée comme il se doit et que ses coûts sont bien gérés. Au 31 décembre 2020, la valeur nominale des stocks du ministère des Finances s'établissait à 83 millions de dollars, ce qui respectait les limites énoncées à cet égard dans le protocole d'entente intervenu avec ce ministère. Afin de regarnir les stocks détenus au nom du ministère des Finances, la Monnaie a produit et vendu 229 millions de nouvelles pièces au cours de l'exercice, contre 385 millions en 2019.

■ Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation étrangères

(en millions de \$)



¹ Les chiffres de l'exercice 2016 ont été révisés de façon à exclure les produits tirés du Programme de récupération des alliages.

Une gestion efficace du réseau de monnayage va de pair avec la promotion de l'histoire, de la diversité, de la culture et des valeurs du Canada. En 2020, la Monnaie a émis une pièce de circulation commémorative de 2 \$ en l'honneur du 100^e anniversaire de naissance de Bill Reid, une pièce de circulation commémorative de 2 \$ marquant le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et une pièce de circulation commémorative de 1 \$ soulignant le 75^e anniversaire de la signature de la Charte de l'Organisation des Nations Unies.

Pièces de circulation étrangères

Même si les mesures de prévention contre la COVID-19 ont réduit la production des pièces étrangères tout au long de 2020, les produits des activités ordinaires de cette ligne commerciale n'ont baissé que de 2 % en 2020, pour s'établir à 64,2 millions de dollars, en raison d'importants contrats de fabrication de pièces de circulation étrangères obtenus en 2020.

Le fléchissement de ces produits des activités ordinaires rend compte de la fabrication ou de l'expédition de 838 millions de pièces et de flans (1 308 millions en 2019) à dix pays (dix en 2019). En 2020, la Monnaie a décroché six nouveaux contrats aux termes desquels elle produira au total 1 486 millions de pièces.

Produits et services d'investissement

	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Produits des activités ordinaires, montant brut	3 519,0 \$	1 650,1 \$	1 868,9 \$	113
Moins les opérations visant des stocks de clients	(1 235,5)	(474,1)	(761,4)	161
Produits des activités ordinaires, montant net	2 283,5 \$	1 176,0 \$	1 107,5 \$	94

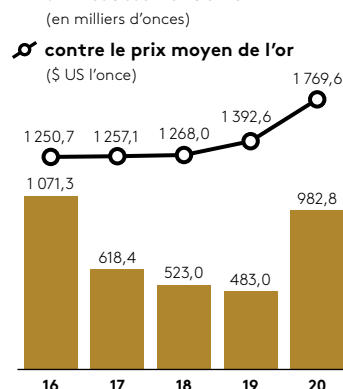
(en milliers d'onces)	2020	2019	Variation	Variation en %
Or	982,8	483,0	499,8	103
Argent	29 502,7	22 754,5	6 748,2	30
Onces, nombre brut	30 485,5	23 237,5	7 248,0	31
Moins les onces provenant des opérations visant des stocks de clients	(5 059,6)	(1 079,4)	(3 980,2)	369
Onces, nombre net	25 425,9	22 158,1	3 267,9	15

Le montant net des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits et services d'investissement a bondi de 94 %, passant de 1,2 milliard de dollars en 2019 à 2,3 milliards de dollars en 2020. Cette augmentation a découlé principalement d'une hausse exceptionnelle de la demande mondiale de produits d'investissement et de l'appréciation des cours des métaux précieux en 2020, cours qui se sont raffermis de 27 % en moyenne d'un exercice à l'autre. La Monnaie a pu, par son agilité, s'adapter au gonflement de cette demande en réaffectant des ressources à la Ligne des produits et services d'investissement afin de soutenir les secteurs minier et financier durant la pandémie de COVID-19, soit plus particulièrement par la vente de produits d'investissement en or, dont les volumes se sont accrus de plus de 100 % d'un exercice à l'autre.

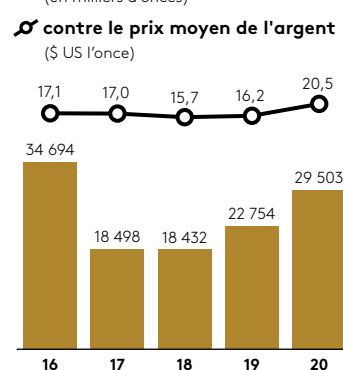
Produits numismatiques

Les produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques ont reculé de 21 %, passant de 116,8 millions de dollars en 2019 à 91,9 millions de dollars en 2020. Dans l'exercice écoulé, la Monnaie a, en conséquence de la pandémie de COVID-19, axé sa capacité de production sur les besoins des secteurs minier et financier au Canada et ailleurs dans le monde, ce qui a mené à un arrêt de la production de pièces numismatiques de la mi-mars à la fin de mai 2020. Cet arrêt temporaire a été le principal facteur à l'origine du recul des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques, surtout en ce qui a trait aux produits en argent. Les ventes de pièces numismatiques en or fabriquées sur mesure, soit surtout celles qui ont eu lieu au quatrième trimestre de 2020, ont compensé en partie la diminution des produits des activités ordinaires générés par les produits en argent.

Ventes de produits d'investissement en or



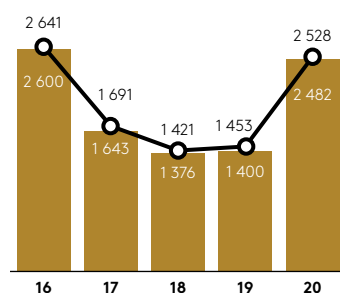
Ventes de produits d'investissement en argent





En collaboration avec le Centre de recherche en photonique de l'Université d'Ottawa, l'équipe Recherche-développement de la Monnaie a créé, sur la pièce de 10 \$ en argent fin – Palpitante feuille d'érable, un agencement de rétro-rélecteurs mesurant chacun moins de un millimètre. Grâce à leurs dimensions et à leurs angles précis, ces minuscules miroirs créent l'illusion spectaculaire d'une feuille d'érable palpitante.

■ Coût des ventes et des charges d'exploitation
 ✂ contre les produits des activités ordinaires
 (en millions de \$)



	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Or	38,0 \$	31,0 \$	7,0 \$	23
Argent	44,0	75,2	(31,2)	(41)
Autres produits ¹	9,9	10,6	(0,7)	(7)
Total des produits des activités ordinaires	91,9 \$	116,8 \$	(24,9) \$	(21)

¹ Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de pièces en métaux communs, de médailles et d'autres produits connexes.

Charges, autres produits et impôts sur le résultat

Charges (produits)

	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Coût des ventes	2 383,8 \$	1 310,5 \$	1 073,3 \$	82
Charges d'exploitation				
Frais de marketing et ventes	29,3 \$	32,1 \$	(2,8) \$	(9)
Frais d'administration	69,2 \$	62,4 \$	6,8 \$	11
(Gain net) perte nette de change	(4,1) \$	1,8 \$	(5,9) \$	
Produits financiers, montant net	(1,0) \$	(0,3) \$	(0,7) \$	
Autres produits	- \$	(0,2) \$	0,2 \$	
Charge d'impôts sur le résultat	12,6 \$	12,3 \$	0,3 \$	

Le coût des ventes s'est accru de 82 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'augmentation globale du coût des ventes a découlé principalement de la hausse des volumes des ventes de produits d'investissement en or et en argent, volumes qui ont grimpé de 31 % dans l'ensemble, ainsi que de la hausse des coûts d'approvisionnement en métaux précieux et de leurs coûts de location en 2020. La Monnaie a également engagé quelque 6 millions de dollars de coûts liés à des activités ne générant aucun produit des activités ordinaires durant ses deux semaines d'arrêt de production et ses huit semaines de production modifiée en raison de la pandémie de COVID-19. L'incidence positive de la diminution du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale par suite de la majoration de la valeur de l'argent que la Monnaie récupérera une fois ces pièces rachetées a compensé en partie la hausse globale de 14,4 millions de dollars du coût des ventes d'un exercice à l'autre.

Dans l'ensemble, les charges d'exploitation se sont alourdies de 4 % en 2020, passant de 94,5 millions de dollars en 2019 à 98,5 millions de dollars. L'augmentation des frais d'administration a résulté essentiellement de la montée des coûts de rémunération, dont ceux des ressources visant à améliorer la résilience organisationnelle, ainsi que des frais de consultation engagés en lien avec l'actualisation de la vision stratégique à long terme de la Monnaie et sa préparation en vue de la transformation de l'entreprise. La baisse des frais de marketing et ventes est principalement attribuable à la réduction, par ailleurs prévue, des sommes affectées aux campagnes de marketing et de publicité en 2020.

Le résultat net de change s'est amélioré de 5,9 millions de dollars de 2019 à 2020. Le gain net de change de 4,1 millions de dollars réalisé dans l'exercice à l'étude provient principalement d'une évaluation favorable des contrats sur dérivés qui sont employés pour atténuer le risque de change ainsi que de l'incidence positive de la conversion des soldes libellés en dollars américains de la Monnaie, le dollar canadien s'étant déprécié par rapport au dollar américain d'un exercice à l'autre.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie

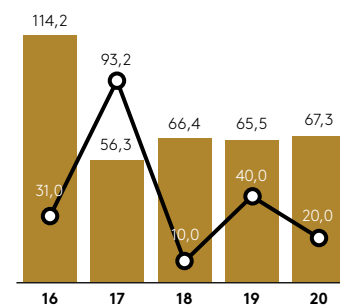
	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	67,3 \$	65,5 \$	1,8 \$	3
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	36,0 \$	57,1 \$	(21,1) \$	(37)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(9,1) \$	(11,4) \$	2,3 \$	(20)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(26,2) \$	(45,7) \$	19,5 \$	(43)

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2020 se sont établis à 36,0 millions de dollars, ayant reculé de 21,1 millions de dollars comparativement à ceux de 2019, et ce, essentiellement à cause du calendrier des achats de stocks, des encaissements auprès des clients et des sommes versées aux fournisseurs, facteurs atténués en partie par la diminution des acomptes provisionnels d'impôt sur le revenu du Canada.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 9,1 millions de dollars en 2020, soit 2,3 millions de dollars de moins qu'en 2019. La croissance prévue des ventes, les besoins en recherche et développement de nouveaux produits et technologies et ceux en production, le soutien et la mise à niveau des installations et des technologies de l'information ainsi que le rendement du capital investi dictent les dépenses en immobilisations de la Monnaie. En 2020, celles-ci ont compris principalement les dépenses consacrées au matériel de production, au matériel informatique et aux logiciels ainsi qu'à la modernisation des édifices. Dans l'exercice écoulé, la Monnaie a de plus investi 0,8 million de dollars pour protéger la santé de ses employés et assurer leur sécurité ainsi que celle de ses actifs, de ses biens matériels et de son infrastructure de cybersécurité durant la pandémie de COVID-19.

Le recul en 2020 des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation a donné lieu à une diminution du dividende versé au gouvernement du Canada et à une baisse correspondante de 19,5 millions de dollars des flux de trésorerie affectés aux activités de financement d'un exercice à l'autre. Les dividendes de 20 millions de dollars et de 40 millions de dollars versés dans les quatrièmes trimestres de 2020 et de 2019, respectivement, représentaient le solde de trésorerie projeté à la clôture de l'exercice par rapport à une réserve de trésorerie requise et prédéterminée dans le Plan d'entreprise de la Monnaie.

■ Trésorerie et équivalents de trésorerie
○ contre les dividendes versés
(en millions de \$)





Le motif complexe de Myrna Pokiak célèbre la création des Territoires du Nord-Ouest et la diversité de ses cultures autochtones au moyen d'une riche symbolique : un tipi déné, la ceinture-écharpe métisse et onze *ulus* inuvialuits, représentant chacun l'une des langues officielles de ce territoire. Ces symboles se mêlent à la terre et aux cours d'eau qui sont à la base de la vie depuis des millénaires, sous le soleil de minuit.

Facilités d'emprunt

À l'ouverture de l'exercice 2020, les emprunts à long terme en cours de la Monnaie totalisaient 9 millions de dollars. Les remboursements de 3 millions de dollars effectués durant cette période en ont ramené le solde à 6 millions de dollars. À l'ouverture de cet exercice, le ratio des emprunts à long terme sur les capitaux propres était de 1:17 et à sa fermeture, il se chiffrait à 1:28. Il y a lieu de se reporter à la note 17 annexe aux états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020, à la page 90, pour obtenir des détails sur les facilités d'emprunt de la Monnaie.

Risques financiers

En raison de la nature même de ses activités, la Monnaie est exposée aux risques de marché que posent les variations des prix des métaux et des taux de change. La majeure partie des matières premières qu'elle achète afin de produire ses pièces sont des métaux dont les prix peuvent fluctuer fortement. Le risque de change s'entend de l'incidence des fluctuations des taux de change sur les achats et les ventes qu'effectue la Monnaie. Afin de gérer son exposition aux risques de marché, celle-ci a recours à un programme de couverture et de gestion des risques qui est axé sur la prudence et qui met en jeu divers types d'instruments financiers et stratégies de transfert des risques.

Tableau des sensibilités

Facteur clé	Variation	Principale incidence
Par rapport au dollar US, le dollar canadien	s'apprécie	Diminution des produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits et services en dollars US Diminution des coûts engagés en dollars US Augmentation du coût des ventes des produits fabriqués au Canada et vendus en dollars US Augmentation du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale ainsi que du coût des ventes
Le prix d'une once d'or	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits et services d'investissement Hausse du coût des produits d'investissement et des produits numismatiques
Le prix d'une once d'argent	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits et services d'investissement Hausse du coût des produits d'investissement et des produits numismatiques Diminution du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale et du coût des ventes
Les coûts d'approvisionnement en métaux précieux et leurs taux de location	augmentent	Hausse du coût des produits d'investissement et des produits numismatiques
Le prix d'un kilo de nickel	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires du Programme de pièces de circulation canadiennes
Le prix d'un kilo d'acier	augmente	Hausse des produits des activités ordinaires de la Ligne des pièces de circulation étrangères Hausse du coût des pièces de circulation

Rendement pour le gouvernement du Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Monnaie a versé un dividende de 20 millions de dollars à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Le tableau suivant résume le rendement total de la Monnaie pour le Canada dans les cinq derniers exercices.

	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Dividendes versés	31,0 \$	93,2 \$	10,0 \$	40,0 \$	20,0 \$	194,2 \$
Impôts sur le résultat payés	13,6	9,0	7,3	15,5	2,2	47,6
Total du rendement pour le Canada	44,6 \$	102,2 \$	17,3 \$	55,5 \$	22,2 \$	241,8 \$

Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Il y a lieu de se reporter aux notes 13, 14, 15 et 28 annexes aux états financiers consolidés audités et débutant aux pages 85 et 101 respectivement, afin d'obtenir des détails sur les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux de la Monnaie.

Réalisations par rapport au Plan d'entreprise

Les résultats opérationnels et financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 indiquent que les objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise 2020-2024 ont été atteints.

L'objectif financier fixé pour 2020 était la réalisation de résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments de 25,5 millions de dollars. La Monnaie a dépassé son objectif pour 2020 essentiellement parce que les produits des activités ordinaires qu'ont générés des volumes de produits d'investissement exceptionnellement élevés ont surpassé ceux prévus, sa production ayant été axée sur les besoins des secteurs minier et financier dès l'écllosion de la pandémie de COVID-19. En réaction à celle-ci, la Monnaie a également accordé la priorité à la santé et à la sécurité de ses employés. C'est pourquoi elle n'a pas réduit ses coûts fixes durant les périodes de 2020 où sa production était suspendue ou modifiée.

Ce qui suit constitue un rapprochement des résultats de l'exercice et des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments.

	2020	2019
Résultats de l'exercice	37,7 \$	34,8 \$
Ajouter (soustraire) :		
Charge d'impôts sur le résultat	12,6	12,3
Autres produits	-	(0,2)
(Gain net) perte nette de change ¹	(2,1)	1,8
Réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale ²	(20,7)	(6,4)
Résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments	27,5 \$	42,3 \$

¹ Le (gain net) perte nette de change pour 2020 ne tient pas compte du gain de 2,0 millions de dollars lié à l'atténuation du risque de change découlant d'un contrat en particulier.

² La réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale représente l'incidence hors trésorerie du changement dans l'évaluation de la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats de ces produits.



Cette pièce de collection de 1/20 oz est faite exclusivement d'or du Nunavut. Œuvre de l'artiste du Nunavut Ulaayu Pilurtoot, le motif représente un *qulliq* traditionnel, une lampe à l'huile inuite qui procure lumière et chaleur, ainsi que des *inuksuit*, lesquels symbolisent la communauté et le sens de la direction. Ce sont des symboles puissants de la culture et du mode de vie de l'artiste.

Risques d'exploitation

La direction tient compte de tous les risques et occasions à chaque palier décisionnel. Le rendement de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique, la volatilité des marchés financiers et des marchandises et les pressions exercées par la concurrence. De plus, en tant que société d'État régie par un cadre législatif, tout changement des objectifs de son actionnaire ou des orientations définies par les organismes dirigeants pourrait influencer sur son rendement. Guidée par le Conseil d'administration, c'est l'équipe de direction qui met en œuvre le processus de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie. Ce processus vise avant tout la détection, l'évaluation et la gestion, selon la tolérance au risque définie par le Conseil d'administration, des principaux risques qui pourraient entraver la réalisation de ses objectifs stratégiques. Dans le cadre de ses responsabilités de supervision, le Conseil d'administration approuve les énoncés sur la tolérance au risque, examine le profil de risque de la Monnaie et peut orienter les grandes lignes de son approche à la gestion des risques.



Le placage de rhodium noir et le placage d'or se partagent le revers de cette pièce en argent fin représentant le cheval canadien, une race ancestrale qui fut par deux fois menacée d'extinction. Inspiré du yin et du yang, le motif circulaire de Claude Thivierge représente le dynamisme et l'équilibre.

Le cadre et les méthodes de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie sont conformes aux directives émises par le Conseil du Trésor et font l'objet d'un examen périodique par son auditeur interne. Des recommandations visant à sensibiliser le personnel aux risques et à favoriser leur gestion sont émises au besoin. Des exigences pertinentes en gestion des risques font partie intégrante des responsabilités du personnel.

Un registre des principaux risques de l'entreprise est tenu, tout comme le sont divers autres registres portant sur les risques opérationnels propres à chaque ligne commerciale ou service de soutien de la Monnaie. Ces registres sont régulièrement mis à jour et sont modifiés au fil de la détection de nouveaux risques et de l'atténuation des risques existants.

La Monnaie a établi que les principaux risques de l'entreprise suivants pourraient nuire fortement à la réalisation de ses objectifs stratégiques, lesquels sont décrits à la page 25.

Risques stratégiques

État de préparation à une économie utilisant peu de numéraire

Cela désigne le risque que la Monnaie ne soit pas prête à faire face aux conséquences que l'adoption accélérée des paiements électroniques pourrait avoir sur son modèle d'affaires et sur son mandat. Pour contrer ce risque, elle s'y attaque sur plusieurs fronts. Premièrement, en tant que gestionnaire du cycle de vie des pièces de circulation au Canada, la Monnaie cherche constamment à améliorer son système de gestion des pièces lui permettant d'analyser des données et des informations afin de comprendre les tendances de leur utilisation; elle tire également parti des connaissances de l'industrie et du marché qu'a le Comité national des pièces. Deuxièmement, la Monnaie communique régulièrement avec la Banque du Canada afin de partager les enseignements tirés et les stratégies de gestion advenant toute autre vague d'infections à la COVID-19. Enfin, la Monnaie demeure constamment à l'affût des tendances internationales en matière de pièces de circulation et discute régulièrement avec d'autres grands établissements de monnayage au sujet des tendances dans leur pays et des sondages qui y sont menés et recueille des informations auprès d'eux.

Diversification de la clientèle

Il s'agit du risque que la Monnaie dépende trop fortement d'un nombre restreint de clients, lesquels représentent une part importante de ses sources de revenus. La Monnaie atténue ce risque en menant un examen exhaustif de toutes ses activités afin d'élaborer un portefeuille de produits et services selon une approche axée sur le client. En outre, elle s'efforce activement de recruter de nouveaux clients et d'augmenter ses ventes de produits d'investissement et de pièces de circulation étrangères ainsi que ses services d'affinage. En outre, elle tente de cibler une nouvelle clientèle et de nouveaux marchés grâce à une stratégie portant sur les produits numismatiques et d'investissement hybrides.

Risques opérationnels

Sécurité physique et cybersécurité

Il s'agit du risque de vol de nos informations ou de nos actifs, d'un accès inapproprié à ceux-ci et de leur mauvaise utilisation, incluant à des fins frauduleuses. La Monnaie continue d'axer ses projets visant la cybersécurité sur la culture, la résilience, l'harmonisation et la gouvernance. De plus, elle met en œuvre les recommandations dégagées d'un audit interne de la sécurité physique en 2019 et, en 2020, elle a formé un comité chargé de l'ensemble des questions de sécurité afin de mieux harmoniser les mesures et projets en sécurité physique et en cybersécurité.

Agilité

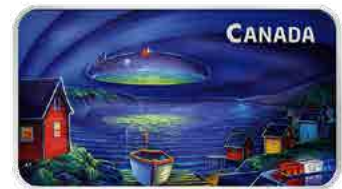
Il s'agit du risque que la Monnaie n'ait pas la capacité d'instaurer la quantité de changements nécessaires pour s'adapter rapidement au marché et au contexte concurrentiel et ainsi rentabiliser pleinement les occasions qui se présentent. Pour atténuer ce risque, la Monnaie investit dans des moyens et des outils de gestion du changement tout en donnant la priorité au maintien d'une capacité d'adaptation qui lui permet d'intensifier ou de réduire ses activités selon ce qui convient. Elle met l'accent sur la transformation de ses activités, ses orientations en matière de recherche-développement et sur ses capacités d'exécution grâce à l'apport d'équipes interfonctionnelles (commerce, exploitation et services généraux).

Capacité des systèmes et gestion de l'information

Il s'agit du risque que les anciennes applications de la Monnaie accusent des défaillances et que les équipes de l'entreprise n'y aient alors plus accès ou qu'elles causent d'importantes pertes de données ou posent des problèmes quant à l'intégrité de celles-ci. La feuille de route détaillée de la transformation numérique de la Monnaie lui permet de réduire ce risque. Le plus récent Plan d'entreprise de la Monnaie comprend des dépenses en immobilisations ciblées pour mettre à niveau les services numériques et les plateformes de ressources à l'échelle de l'entreprise. Le plan d'affectation de ressources et la structure de gouvernance associés à ces projets ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Monnaie.

Pandémie de COVID-19

Il s'agit du risque que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le bien-être et la productivité de l'effectif de la Monnaie, ainsi que sur l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement, dont dépendent les activités de fabrication et d'exploitation prévues, persiste. Le Comité de la haute direction sur les situations d'urgence continue de se réunir régulièrement et de suivre de très près tous les aspects des marchés, les conséquences qu'une longue pandémie pourrait avoir sur son personnel et sa chaîne d'approvisionnement ainsi que les tendances à venir, sur le plan de la main-d'œuvre, qui pourraient en résulter.



Cette pièce rectangulaire illustre à la façon d'un tableau les événements du 26 octobre 1978, date à laquelle la municipalité de Clenville, à Terre-Neuve-et-Labrador, s'est inscrite dans l'histoire de l'ovniologie. Faisant partie de la très populaire série *Mystères en terre canadienne*, cette pièce de collection photoluminescente en argent montre la scène incroyable décrite par un agent de la GRC et de multiples témoins qui ont vu un mystérieux objet volant dans le ciel nocturne de Clenville.



Comptant des partisans d'un bout à l'autre du pays, les Raptors de Toronto sont l'équipe canadienne par excellence. Seule équipe de la NBA au Canada, elle a compté dans ses rangs quelques-unes des plus grandes étoiles de la ligue et a battu des records de spectateurs dans son ascension vers le titre de championne de la NBA en 2019. Cette pièce en argent ornée du logo original 1995-1996 célèbre 25 incroyables saisons des Raptors.

Estimations comptables cruciales, adoption de nouvelles normes comptables et faits nouveaux en comptabilité

Il y a lieu de se reporter aux notes 3 et 4 annexes aux états financiers consolidés audités de la Monnaie, commençant aux pages 65 et 70, respectivement, pour obtenir des renseignements sur les estimations comptables cruciales, l'adoption de nouvelles normes comptables et les faits nouveaux en comptabilité.

Frais de voyages, d'accueil et de conférences

Le tableau suivant résume les frais de voyages, d'accueil et de conférences qu'a engagés la Monnaie.

	2020	2019	Variation en \$	Variation en %
Voyages	0,6 \$	1,9 \$	(1,3) \$	(68)
Accueil	0,1	0,2	(0,1)	(50)
Conférences	–	0,2	(0,2)	(100)
Total des frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements	0,7 \$	2,3 \$	(1,6) \$	(70)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les membres du Conseil d'administration de la Monnaie ont engagé des frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements totalisant 0,1 million de dollars (0,2 million de dollars en 2019).

Contrôles internes et procédures

La Monnaie a instauré un cadre de contrôle interne, ce qui inclut des contrôles internes en matière de rapports financiers ainsi que des contrôles et procédures de communication de l'information. En 2019, la présidente de la Monnaie et la vice-présidente principale, Finances et Administration, et chef de la direction financière ont mis en œuvre un processus d'évaluation interne afin de mesurer l'efficacité de ces contrôles. Ce processus remplit les exigences concernant les meilleures pratiques prescrites par le Règlement 52-109 qu'ont publié les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En tant que société d'État, la Monnaie s'est conformée volontairement à certaines règles et exigences du Règlement 52-109. Les évaluations aux 31 décembre 2020 et 2019 ont été fondées sur une évaluation de l'efficacité de la conception de ces contrôles. La Monnaie poursuit ses travaux en vue de mettre en œuvre un processus permettant d'évaluer l'efficacité opérationnelle de ses contrôles internes en matière de rapports financiers, incluant les contrôles et procédures de communication de l'information, et s'attend à ce qu'un processus d'attestation exhaustif soit en place d'ici le 31 décembre 2021.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que tous les renseignements requis sont recueillis et transmis à la haute direction, ce qui inclut la présidente de la Monnaie et la chef de la direction financière, en temps opportun de sorte que la Monnaie puisse prendre des décisions éclairées au sujet des informations à divulguer auprès du public. La présidente et la chef de la direction financière ont évalué l'efficacité de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information en lien avec la rédaction du présent rapport de gestion et l'établissement des états financiers consolidés et ont conclu que leur conception était efficace aux 31 décembre 2020 et 2019.

Contrôles internes en matière de rapports financiers

Les contrôles internes en matière de rapports financiers fournissent une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés sont établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que les contrôles internes en matière de rapports financiers ne puissent fournir qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. La présidente et la chef de la direction financière ont évalué l'efficacité de la conception des contrôles internes en matière de rapports financiers de la Monnaie en se fondant sur les critères énoncés dans le document *Internal Control – Integrated Framework* qu'a publié le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et sur les Objectifs de contrôle dans les domaines de l'information et des technologies connexes. S'appuyant sur cette évaluation, la présidente et la chef de la direction financière ont conclu que la conception des contrôles internes en matière de rapports financiers de la Monnaie était efficace aux 31 décembre 2020 et 2019.

Perspectives

En décembre 2020, le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise 2021-2025 de la Monnaie, lequel reflète un remaniement de ses activités, conformément à sa vision stratégique à long terme actualisée UNE seule Monnaie afin de la préparer en vue de l'avenir et de lui permettre de se concentrer sur deux secteurs précis, soit les pièces de circulation et les métaux précieux.

En 2021, la Monnaie se concentrera sur la mise en œuvre de sa vision stratégique UNE seule Monnaie, tout en s'efforçant activement de réduire les conséquences de la COVID-19 sur son rendement, en suivant les directives du gouvernement et en veillant à assurer la santé et la sécurité de son personnel. Dans le cadre de son plan de continuité des activités, la Monnaie continue de surveiller de près sa chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et ses réseaux logistiques de sorte à favoriser le maintien de ses activités. En 2021, elle effectuera également des investissements puisqu'elle planifiera et entreprendra la mise en œuvre de la transformation de ses activités.

Lignes des pièces de circulation

Pièces de circulation canadiennes

Comme les répercussions à long terme de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues et que l'apparition d'autres vagues d'infections constitue toujours un défi de taille, la Monnaie prévoit que les activités touchant les pièces n'augmenteront que très peu en 2021 en regard de celles de 2020. Il est prévu que même si certaines activités commerciales, tels les événements sportifs et les attractions touristiques, reprendront, mais ce, à un niveau réduit, d'autres continueront d'être interdites. Cette situation influe non seulement sur la demande de pièces, mais aussi sur l'approvisionnement puisque les activités complémentaires de paiement par pièces, dans le cas notamment des stationnements et du transport public, seront également moins intenses. Bien que des incertitudes demeurent, la Monnaie a intégré les grandes leçons qu'elle a tirées depuis le début de la pandémie dans ses pratiques de gestion courantes afin de réduire le risque que pourraient poser de nouvelles perturbations.



En l'honneur du 75^e anniversaire de l'UNESCO, cette pièce de un demi-kilo en argent fin rehaussée d'un placage d'or sélectif met en scène la vie des habitants scandinaves du lieu historique national de L'Anse aux Meadows. Situé sur la pointe nord-est de Terre-Neuve, le site a été découvert en 1960 par des archéologues norvégiens en collaboration avec des gens du coin, et est devenu le premier site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1978.



En l'honneur de sa série de pièces d'investissement Feuille d'érable sans égale sur le marché, la Monnaie a lancé sa première pièce numismatique combinant placage de rhodium noir et gravure en creux à l'avant et au revers. Frappée dans l'or pur à 99,999 %, la pièce est aussi la preuve que la Monnaie a atteint le plus haut degré de pureté aurifère au monde.

Le Canada se dirigeant vers une économie utilisant peu de numéraire, il devient encore plus important pour la Monnaie de comprendre l'usage que les Canadiens font de leurs pièces et de continuer à recueillir de précieux renseignements auprès de sources de données pertinentes si elle veut être en mesure de fournir des services de gestion des pièces dans l'avenir. En 2021, la Monnaie procédera à des investissements afin d'accroître la résilience de sa plateforme de technologie de l'information sur la distribution de pièces, prendra des mesures pour élargir et renforcer son réseau d'information par voie de consultations avec ses parties prenantes nationales et internationales et mènera régulièrement des sondages auprès des Canadiens. Outre ces initiatives fort importantes, la Monnaie est en voie d'explorer comment rehausser sa capacité d'intervention d'urgence pour continuer de répondre aux besoins en matière d'échanges et de commerce advenant que les mécanismes de paiement accusent des ratés.

Pièces de circulation étrangères

En raison de la pandémie de COVID-19, la Monnaie continue de surveiller de près les conditions du marché mondial des pièces de circulation, les tendances de l'utilisation des espèces ainsi que sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques internationaux. En ce qui concerne ses contrats à l'échelle internationale, la Monnaie jouit d'une forte position dès le début de 2021. Malgré un recul attendu de la demande émanant des pays développés, la demande mondiale de pièces devrait demeurer forte en raison des besoins toujours importants des pays émergents. La Monnaie estime que les banques centrales émettront des appels d'offres pour la production de quatre milliards de pièces et de flans au cours des 12 prochains mois. Cependant, la marchandisation et la surcapacité de l'industrie continuent de faire pression sur les marges. En 2021 et au-delà, la Monnaie continuera de chercher des occasions où elle aura un avantage concurrentiel et saura tirer parti de technologies novatrices.

Lignes des métaux précieux

Produits et services d'investissement

La Monnaie continue de surveiller étroitement la conjoncture du marché des pièces d'investissement ainsi que les conditions d'approvisionnement connexes et s'efforcera de se positionner pour répondre à la demande liée à des conditions de marché toujours fortes pour ce qui est des produits d'investissement en or et en argent. En 2021, elle mettra encore l'accent sur les stratégies axées sur la clientèle et les marchés afin de conserver sa forte part de marché, ce qui signifiera notamment se concentrer de nouveau sur l'affinage d'or et les pièces d'investissement et rechercher de nouveaux débouchés pour ses services d'entreposage, tout en gérant soigneusement ses charges d'exploitation de façon à atténuer l'incidence de l'incertitude qui plane sur le marché mondial des pièces d'investissement.

Produits numismatiques

La Monnaie continue de miser sur son approche axée sur le client et se concentre sur l'amélioration de l'expérience client et du rendement à long terme de la Ligne des produits numismatiques. Pour 2021, elle a réduit et mieux ciblé son plan de produits en accord avec la rétroaction de ses clients. Ses ventes directes, y compris celles effectuées sur sa plateforme de commerce électronique, devraient continuer d'être conformes aux tendances du commerce électronique alors que la pandémie de COVID-19 persiste.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel, incluant ce rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction de la Monnaie quant à ses objectifs, ses plans, ses stratégies, sa croissance future, ses résultats d'exploitation, son rendement, ses perspectives commerciales et ses débouchés. Des énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi de termes ou d'expressions tels que « projeter », « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « à l'intention de » et d'autres termes ou expressions analogues. De tels énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais seulement des hypothèses concernant la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives commerciales et les débouchés prévus. Bien que la direction juge, à la lumière des informations à sa disposition, que ces hypothèses sont raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes. Ces hypothèses sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes ainsi qu'à divers autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux attendus. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux énoncés sous la rubrique Risques d'exploitation du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 9, Instruments financiers et gestion des risques financiers, annexe aux états financiers consolidés audités de la Monnaie.

Dans la mesure où celle-ci présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, telles celles portant sur sa croissance et son rendement financier à venir, elle le fait dans le seul but de décrire ses attentes. Par conséquent, les lecteurs sont priés de comprendre que ces informations ou perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. En outre, à l'instar de tout énoncé prospectif en général, de telles informations ou perspectives reposent sur des hypothèses et sont exposées à divers risques.

Les lecteurs doivent analyser ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent de tels énoncés prospectifs. Compte tenu de ces hypothèses et risques, les événements prévus par ces énoncés pourraient ne pas survenir. La Monnaie ne peut garantir que les résultats ou événements projetés se concrétiseront. C'est pourquoi les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport annuel ne sont faits qu'en date du 4 mars 2021, et la Monnaie ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement après cette date en raison de nouvelles informations, d'événements à venir, de changements de situation ou pour tout autre motif que ce soit.



Notre technologie d'impression en tampographie haute vitesse et haute résolution pour colorer les pièces de circulation continue d'attirer des clients de partout dans le monde. Parmi eux, on retrouve la Central Bank of Barbados, qui a commandé une version colorée de son emblématique pièce de circulation de un dollar au motif de poisson volant. Il s'agit aussi de la première pièce photoluminescente vendue par la Monnaie à l'étranger.

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés du présent rapport annuel ont été établis par la direction de la Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou la « Société ») conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, en utilisant les meilleurs estimations et jugements de la direction, lorsque cela était approprié. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui figurent dans ces états financiers consolidés. La direction est également responsable de toutes les autres informations que renferme le rapport annuel et de leur concordance, le cas échéant, avec les informations et les données contenues dans les états financiers consolidés.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les transactions de la Société et de sa filiale entièrement détenue sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dont un décret (C.P. 2015-1107) qui a été délivré en vertu de l'article 89 de cette loi, et aux règlements qui en découlent et, selon le cas, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale entièrement détenue.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification. Le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe indépendant pour voir comment la direction de la Société s'acquitte de ses responsabilités et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification se réunit pour examiner les états financiers consolidés avec les auditeurs interne et externe et présente son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, examine et approuve les états financiers consolidés.

L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers consolidés et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

La présidente,

La vice-présidente principale, Finances et
Administration, et chef de la direction financière,



Marie Lemay, IAS.A



Jennifer Camelon, CPA, CA, IAS.A

Ottawa, Canada
Le 4 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

À la ministre des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Monnaie royale canadienne (« la Société »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et ses règlements, la charte et les règlements administratifs de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

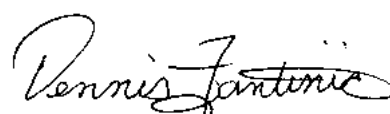
Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Dennis Fantinic, CPA, CGA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 4 mars 2021

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre (audit) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2020	2019
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		67 306 \$	65 506 \$
Créances clients, montant net et créances diverses	5	20 749	38 343
Impôts sur le résultat à recevoir		3 584	7 748
Charges payées d'avance	6	2 209	4 018
Stocks	7	57 617	94 901
Actifs sur contrat	8	31 116	11 778
Actifs financiers dérivés	9	6 901	684
Total des actifs courants		189 482	222 978
Actifs non courants			
Créances clients, montant net et créances diverses	5	253	519
Charges payées d'avance	6	412	404
Actifs financiers dérivés	9	1 678	35
Actifs d'impôts sur le résultat différés	24	26 408	32 031
Immobilisations corporelles	10	150 131	159 507
Immeuble de placement	11	236	236
Immobilisations incorporelles	12	5 102	6 339
Actifs au titre des droits d'utilisation	13	5 648	7 856
Total des actifs non courants		189 868	206 927
Total de l'actif		379 350 \$	429 905 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	14	46 321 \$	44 616 \$
Provisions	15	3 183	1 918
Impôts sur le résultat à payer		172	-
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	16	527	1 091
Passifs sur contrat	8	17 156	64 294
Emprunt	17	3 005	3 000
Obligations locatives	13	2 268	2 452
Obligations au titre des avantages du personnel	18	3 905	3 101
Passifs financiers dérivés	9	48	-
Total des passifs courants		76 585	120 472
Passifs non courants			
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	14	140	215
Provisions	15	1 151	1 373
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	16	113 459	133 024
Emprunt	17	2 999	5 993
Obligations locatives	13	4 306	7 146
Obligations au titre des avantages du personnel	18	13 423	11 476
Passifs financiers dérivés	9	117	-
Total des passifs non courants		135 595	159 227
Total du passif		212 180	279 699
Capitaux propres			
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	40 000
Résultats non distribués		127 258	110 179
Cumul des autres éléments du résultat global		(88)	27
Total des capitaux propres		167 170	150 206
Total du passif et des capitaux propres		379 350 \$	429 905 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 28)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Approuvé au nom du
Conseil d'administration

La présidente du Conseil,



Phyllis Clark, IAS.A

Le président du
Comité de vérification,



Victor L. Young, O.C., IAS.A

Approuvé au nom de la
direction

La présidente de
la Monnaie,



Marie Lemay, IAS.A

La vice-présidente principale,
Finances et Administration, et
chef de la direction financière,



Jennifer Camelon, CPA, CA, IAS.A

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2020	2019
Produits des activités ordinaires	20	2 527 551 \$	1 453 411 \$
Coût des ventes	19, 21	2 383 818	1 310 529
Marge brute		143 733	142 882
Frais de marketing et ventes	19, 21	29 280	32 121
Frais d'administration	19, 21, 25	69 223	62 403
Charges d'exploitation		98 503	94 524
Gain net (perte nette) de change	22	4 109	(1 828)
Résultats d'exploitation		49 339	46 530
Produits financiers, montant net	23	970	318
Autres produits		4	223
Résultats avant impôts sur le résultat		50 313	47 071
Charge d'impôts sur le résultat	24	(12 591)	(12 280)
Résultats de l'exercice		37 722	34 791
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :</i>			
Pertes nettes non réalisées sur couvertures de flux de trésorerie		(115)	(65)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :</i>			
Pertes actuarielles nettes des régimes à prestations définies		(643)	(970)
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat		(758)	(1 035)
Résultat global total		36 964 \$	33 756 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (Pertes nettes) profits nets sur couvertures de flux de trésorerie)	Total
Solde au 31 décembre 2018		40 000 \$	116 358 \$	92 \$	156 450 \$
Résultats de l'exercice		–	34 791	–	34 791
Autres éléments du résultat global, montant net ¹		–	(970)	(65)	(1 035)
Dividendes versés	9.1	–	(40 000)	–	(40 000)
Solde au 31 décembre 2019		40 000 \$	110 179 \$	27 \$	150 206 \$
Résultats de l'exercice		–	37 722	–	37 722
Autres éléments du résultat global, montant net ¹		–	(643)	(115)	(758)
Dividendes versés	9.1	–	(20 000)	–	(20 000)
Solde au 31 décembre 2020		40 000 \$	127 258 \$	(88) \$	167 170 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

¹ Les montants présentés sont nets d'impôts sur le résultat

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (audit) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation			
Résultats de l'exercice		37 722 \$	34 791 \$
Ajustements visant à rapprocher les résultats et les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation			
Dotations aux amortissements	21	20 509	20 317
Charge d'impôts sur le résultat	24	12 591	12 280
Produits financiers, montant net		(970)	(318)
Autres produits		(4)	(223)
(Gain net) perte nette de change		(7 492)	652
Ajustements des autres (produits) charges, montant net	26	(19 936)	(20 845)
Variation du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale		(21 391)	(7 618)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	26	16 379	35 722
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant intérêts et impôts sur le résultat		37 408	74 758
Impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus	26	(2 706)	(17 700)
Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés	26	1 315	53
Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation		36 017	57 111
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(7 345)	(9 628)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 768)	(1 811)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(9 113)	(11 439)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement			
Dividendes versés	9.1	(20 000)	(40 000)
Remboursement d'emprunt	17	(3 000)	(3 000)
Paiements en capital sur contrats de location	13	(3 187)	(2 713)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(26 187)	(45 713)
Effet des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1 083	(817)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 800	(858)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		65 506	66 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		67 306 \$	65 506 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Notes annexes aux états financiers consolidés

31 décembre 2020 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Nature et description de la Société

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de circulation qui ont cours au Canada et en gère le cycle de vie pour le compte du gouvernement du Canada.

En juillet 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonne aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son Plan d'entreprise. La Société a respecté ce décret et a mis en œuvre toutes les modifications ultérieures de la directive du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements.

La Société produit des pièces pour soutenir les activités commerciales du Canada, gère le système de monnayage du pays de sorte à optimiser son efficacité et sa rentabilité et est un fabricant mondialement renommé de produits d'investissement et de pièces de collection en métaux précieux. Elle est également l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et des installations principales sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G8, Canada et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), R2J 3E7, Canada.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et elle est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Même si elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis d'Amérique, la Société est, dans certains États, assujettie à l'impôt sur le revenu étatique.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes énoncées ci-après ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes figurant dans les présents états financiers consolidés.

Le 4 mars 2021, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2.2 Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue, RCMH-MRCF inc. Celle-ci a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. RCMH-MRCF inc. est inactive depuis le 31 décembre 2008. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.3 Conversion des devises étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants figurant dans les présents états financiers consolidés et les informations fournies sont exprimés en milliers de dollars canadiens (\$ CA), soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change qui résultent du règlement de transactions libellées en monnaies étrangères et de leur conversion sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent.

2.4 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les métaux précieux sont inclus dans les stocks s'ils ont été achetés directement, s'ils ont été extraits grâce à un processus d'affinage ou si une pièce numismatique ne figure plus dans les travaux en cours mais plutôt dans les produits finis. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cours ordinaire des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.5 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers et à l'émission de passifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou à l'émission de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués ultérieurement comme suit :

Instrument financier	Classement	Évaluation ultérieure
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti
Créances clients, montant net et créances diverses	Coût amorti	Coût amorti
Actifs financiers dérivés ¹	Dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti
Emprunt	Coût amorti	Coût amorti
Passifs financiers dérivés ¹	Dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

¹ La comptabilité de couverture est appliquée à certains actifs financiers dérivés et à certains passifs financiers dérivés, tel qu'il est mentionné à la note 2.8.1.

2.5.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation du produit ou de la charge d'intérêt au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif financier ou du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

2.6 Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la Société modifie le modèle économique qu'elle suit pour gérer les actifs, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

Tous les actifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

2.6.1 Créances clients, montant net et créances diverses

Les créances clients, montant net, et créances diverses comprennent des actifs financiers et des actifs non financiers. Les actifs financiers incluent les créances clients, montant net, ainsi que d'autres créances financières courantes.

Les créances clients, montant net, sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les créances clients, montant net, sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, coût qui est diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers de cette catégorie sont classés comme actifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

2.6.2 Actifs financiers dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 9.2.3.

2.6.3 Dépréciation d'actifs financiers, d'actifs sur contrat et de créances locatives

La Société comptabilise des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, s'il y a lieu, à l'égard :

- des actifs financiers évalués au coût amorti;
- des créances locatives; et
- des actifs sur contrat.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des créances clients, des créances locatives et des actifs sur contrat sont toujours évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société applique un modèle de dépréciation unique à tous les instruments financiers, créances locatives et actifs sur contrat (selon la définition qu'en donne IFRS 15), utilisant à cette fin un modèle prospectif mettant en jeu les pertes de crédit attendues. Ce modèle tient compte des événements passés et des conditions actuelles ainsi que des informations prospectives raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables pour calculer la dépréciation. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées chaque période de présentation de l'information financière, et ce, même si aucun événement générateur de pertes ne s'est produit.

Un indice objectif de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur;
- un manquement à un contrat, tel qu'un défaut de paiement;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que des actifs sur contrat et des créances locatives sont déduites de la valeur comptable brute de ces actifs.

2.6.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie générés par l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité.

2.7 Passifs financiers

Les passifs financiers, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels la comptabilité de couverture s'applique (voir la note 2.8.1), sont classés comme des passifs financiers soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti.

Tous les passifs financiers dérivés étaient classés dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquaient (voir la note 2.8.1).

2.7.1 Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer comprennent des passifs financiers et des passifs non financiers. Les passifs financiers incluent les dettes fournisseurs ainsi que les charges à payer en lien avec de futures dettes fournisseurs. Les dettes fournisseurs et les charges à payer sont des passifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les passifs financiers de cette catégorie sont classés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

2.7.2 Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée de la manière décrite à la note 9.2.3.

2.7.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

2.8 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte en résultat net est déterminé en fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou passifs courants.

2.8.1 Comptabilité de couverture

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique. Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat net dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture. Actuellement, la Société utilise la comptabilité de couverture seulement pour ses swaps de taux d'intérêt.

2.9 Immobilisations corporelles

2.9.1 Comptabilisation d'un actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur, exception faite des projets d'immobilisations en cours de réalisation à des fins de production, d'approvisionnement ou d'administration, projets qui sont comptabilisés au coût.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuables directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

2.9.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société aux fins de son utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

Amélioration aux terrains	40 ans
Édifices et améliorations	5-60 ans
Matériel	2-40 ans

Les immobilisations incluses dans les projets d'immobilisations en cours ne sont amorties que lorsqu'elles sont prêtes à être mises en service par la Société aux fins de leur utilisation prévue. Elles sont alors reclassées depuis les projets d'immobilisations en cours aux catégories d'actifs indiquées ci-dessus.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées une fois l'an, et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.9.3 Coûts ultérieurs

Les coûts de réparation et de maintenance régulière sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de l'inspection précédente est décomptabilisé.

2.9.4 Décomptabilisation

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.10 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cours normal des activités, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

L'immeuble de placement de la Société est évalué au coût et est constitué de terrains vacants à son emplacement de Winnipeg. La juste valeur de l'immeuble de placement est présentée à la note 12. Lorsque, de l'avis de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans son prix de marché, il fera l'objet d'une évaluation.

2.11 Immobilisations incorporelles

2.11.1 Logiciels

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles varie entre 2 et 10 ans. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées une fois l'an et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

Les immobilisations incluses dans les projets d'immobilisations en cours ne sont amorties que lorsqu'elles sont prêtes à être mises en service par la Société aux fins de leur utilisation prévue. Elles sont alors reclassées depuis les projets d'immobilisations en cours aux catégories d'actifs pertinentes.

2.11.2 Recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les activités de développement comprennent un plan ou un modèle en vue de la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. La Société n'inscrit les dépenses de développement à l'actif que si elle peut les évaluer de façon fiable, que le produit ou le procédé est réalisable du point de vue technique ou commercial, que des avantages économiques futurs sont probables, et qu'elle a l'intention et possède suffisamment de ressources pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses comptabilisées à l'actif englobent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe, les coûts indirects qui sont attribuables directement à préparer l'actif pour son utilisation visée, ainsi que les coûts d'emprunts inscrits à l'actif. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

2.12 Contrats de location

Identification des contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société doit apprécier si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour apprécier si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société établit si :

- le contrat met en jeu l'utilisation d'un bien déterminé : le bien peut être implicitement ou explicitement spécifié et doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité d'un bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien ne peut alors être identifié;
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de sa période d'utilisation; et
- la Société a le droit de décider de l'utilisation du bien. La Société dispose de ce droit si elle a les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence quant à la façon d'utiliser le bien et à quelle fin.

Cette méthode est appliquée aux contrats conclus ou modifiés depuis le 1^{er} janvier 2019 ainsi qu'aux contrats existants à cette date.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

Dans le cas d'un contrat qui est ou qui contient un contrat de location, la Société constate un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date où le contrat débute. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, ce qui comprend :

- le montant initial de l'obligation locative, ajusté au titre de tout paiement de loyer effectué à la date du début du contrat ou avant cette date; plus
- les coûts directs initiaux engagés, s'il en est; plus
- une estimation des coûts qu'il faudra engager aux fins du démantèlement et de l'enlèvement du bien sous-jacent ou de sa remise en état ou de la restauration du lieu; moins
- tout avantage incitatif à la location reçu.

La Société amortit les actifs au titre des droits d'utilisation selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début du contrat jusqu'au terme de la durée d'utilité de ces actifs ou jusqu'au terme de la durée du contrat s'il est antérieur. Cette durée englobe le temps durant lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et par toute option de résiliation du contrat qu'elle a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début du contrat, valeur qui est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, ou si ce taux n'est pas disponible, du taux d'emprunt marginal de la Société. Son taux d'emprunt marginal est calculé au moyen de la courbe de rendement coupon zéro que publie la Banque du Canada, ce qui est ajusté au titre du risque de crédit.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit :

- les paiements fixes, y compris ceux en substance, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux à la date de début du contrat;
- les sommes qui devraient être à payer aux termes d'une garantie de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable qu'elle exercera l'option de prolongation; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, sauf si la Société a la certitude raisonnable qu'elle ne le résiliera pas.

Après son évaluation initiale, l'obligation est réduite au titre des paiements effectués et augmentée pour tenir compte des intérêts. La Société réévalue l'obligation locative s'il y a un changement dans la durée du contrat de location ou dans l'évaluation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est porté en résultat net si cette valeur comptable a été ramenée à zéro.

La Société a choisi de comptabiliser ses contrats de location à court terme et ceux dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur en ayant recours aux mesures de simplification prévues par IFRS 16. Au lieu de constater un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, les paiements en lien avec ces contrats de location sont constatés comme une charge imputée en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée des contrats. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société avait quelques contrats de location visant des biens de faible valeur, mais n'avait aucun contrat de location à court terme.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que bailleur

Lorsque la Société est le bailleur, elle doit déterminer à la date de passation de chaque contrat de location s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.

Pour classer chaque contrat de location, la Société évalue globalement si celui-ci transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Si tel est le cas, il s'agit d'un contrat de location-financement, sinon c'est un contrat de location simple. Dans le cadre de son évaluation, la Société tient compte de certains facteurs, dont les suivants :

- la durée du contrat de location couvre ou ne couvre pas la majeure partie de la durée de vie économique du bien sous-jacent, même s'il n'y a pas de transfert de propriété;
- le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au preneur la propriété du bien sous-jacent;
- le preneur a l'option d'acheter le bien sous-jacent à un prix dont on s'attend à ce qu'il soit suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option devient exerçable pour que, dès la date de passation du contrat de location, il existe une certitude raisonnable que l'option sera exercée;
- à la date de passation du contrat de location, la valeur actualisée des paiements de loyers s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur du bien sous-jacent; et(ou)
- le bien sous-jacent est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser sans lui apporter de modifications majeures.

Lorsque la Société est un bailleur intermédiaire, elle comptabilise séparément ses intérêts dans le contrat principal et dans le contrat de sous-location. Elle détermine le classement d'un contrat de sous-location par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal et non par rapport au bien sous-jacent. Si le contrat de location principal est un contrat de location à court terme d'une durée de moins de 12 mois, la Société classe le contrat de sous-location en tant que contrat de location simple, conformément à la méthode de classement des contrats à court terme qu'elle applique lorsqu'elle est le preneur. La Société a des actifs au titre des droits d'utilisation lorsqu'elle a conclu des contrats de sous-location qu'elle classe comme contrats de location-financement. Ces contrats sont de fait des contrats de location-financement puisqu'ils transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué aux termes du contrat principal.

2.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de ses actifs au titre des droits d'utilisation afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

En plus d'examiner les valeurs comptables de toutes ses immobilisations corporelles et incorporelles et de ses actifs au titre des droits d'utilisation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin d'y déceler des indices de perte de valeur, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de ses actifs au titre des droits d'utilisation qui se sont déjà dépréciées afin de déterminer s'il existe des indices justifiant des reprises de pertes de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement portée au résultat net.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant leur utilisation ou vente prévue, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus comme prévu.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges financières à même le résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.15 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat représente la somme des impôts sur le résultat exigibles et des impôts sur le résultat différés.

Les impôts sur le résultat exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

2.15.1 Impôts sur le résultat exigibles

Les impôts sur le résultat exigibles sont fondés sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère des résultats déclarés dans l'état consolidé du résultat global à cause d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles.

Le passif d'impôts sur le résultat exigibles de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

2.15.2 Impôts sur le résultat différés

Les impôts sur le résultat différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires imposables entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale correspondante. Les passifs d'impôts sur le résultat différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporaires déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts sur le résultat différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite s'il n'est plus probable que ces actifs pourront être recouverts.

Les actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont censés s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition et la législation fiscale qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

2.15.3 Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental

La Société déduit les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental de ses frais de recherche et de développement. Seuls les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement expérimental qui devraient être obtenus sont déduits du résultat net aux fins fiscales.

2.16 Obligations au titre des avantages du personnel

2.16.1 Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages que l'on s'attend à régler dans les 12 mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés, les primes et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période, après déduction du montant déjà payé et comme coût des ventes ou charge d'exploitation en résultat net.

2.16.2 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour couvrir les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

2.16.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, y compris des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés et anciens employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de cessation d'emploi.

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont portés en résultat net à l'état du résultat global à la date la plus proche à laquelle la modification ou la réduction survient ou lorsque la Société comptabilise les frais de restructuration ou de départ connexes.

2.16.4 Obligations au titre d'autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, que l'on ne s'attend pas à régler dans les 12 mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés, mais non acquis, sont constatés comme autres avantages du personnel à long terme et présentés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs.

Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'autoassure. Ainsi, en tant qu'employeur autoassuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution. L'obligation au titre des indemnités constituées pour les accidents du travail est établie par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

Tous les autres avantages du personnel à long terme, coûts des services passés et écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans l'état consolidé du résultat global, comme l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

2.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée comme actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

2.18 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne révisée* a fourni à la Société un capital-actions autorisé de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire à ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable au gouvernement du Canada. Les actions sont actuellement détenues en fiducie par le ministre des Finances au nom de Sa Majesté du chef du Canada.

2.19 Produits des activités ordinaires

2.19.1 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients qui sont comptabilisés au fil du temps ou à un moment précis

La Société tire des produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients lorsqu'elle remplit les obligations de prestation aux termes de ces contrats. Les obligations de prestation peuvent être remplies progressivement ou à un moment précis selon le moment auquel le contrôle est transféré au client. Le contrôle d'un actif s'entend de la capacité de décider de l'utilisation de celui-ci et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants. Pour certains contrats, le contrôle de l'actif est transféré progressivement au client par la Société. La Société évalue si les produits des activités ordinaires seront comptabilisés au fil du temps ou à un moment précis au moment de la passation du contrat.

La Société transfère le contrôle d'un bien ou d'un service au fil du temps et, ainsi, elle remplit une obligation de prestation et comptabilise des produits des activités ordinaires au fil du temps si un des critères suivants est rempli :

- le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation de la Société, au fur et à mesure où celle-ci a lieu;
- la prestation de la Société crée ou valorise un actif (par exemple des travaux en cours) dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation; ou
- la prestation de la Société ne crée pas un actif que la Société pourrait utiliser autrement, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients qui ne sont pas comptabilisés au fil du temps sont comptabilisés au moment précis où la Société transfère le contrôle de l'actif promis au client. Les éléments indicatifs d'un transfert de contrôle que la Société prend en compte sont notamment les suivants :

- la Société a un droit actuel à un paiement au titre de l'actif transféré;
- le client a le titre de propriété de l'actif;
- la Société a transféré la possession matérielle de l'actif au client;
- le client a les risques et avantages importants inhérents à la propriété de l'actif; et/ou
- le client a accepté l'actif.

Produits des activités ordinaires : pièces de circulation canadiennes

La Société fournit au ministère des Finances du gouvernement du Canada un service de gestion du cycle de vie entier des pièces de monnaie, ce qui englobe des activités de prévision, de production, de logistique, de recyclage et de distribution relatives aux pièces et des services de circulation et de suivi.

Les produits des activités ordinaires associés à la production des pièces de circulation canadiennes ainsi qu'aux activités de logistique, de recyclage et de distribution sont gagnés à un moment précis lorsque le contrôle est transféré. Le contrôle est habituellement transféré au moment de la livraison des pièces ou de la prestation des services connexes.

Les produits des activités ordinaires associés aux services de prévision et de suivi des pièces de circulation canadiennes sont gagnés au fil du temps, à mesure que le ministère des Finances reçoit les prestations réalisées par la Société au titre de ces services sur une base continue et qu'il en tire des avantages.

Le prix de transaction aux fins des produits des activités ordinaires tirés des pièces de circulation canadiennes est établi d'après les modalités du protocole d'entente avec le gouvernement du Canada, lequel répond, selon la Société et à la lumière de ses pratiques commerciales normales avec le gouvernement du Canada, à la définition d'un contrat aux fins comptables. Les modalités de paiement ordinaires pour les produits des activités ordinaires tirés des pièces de circulation canadiennes sont un délai de cinq jours nets.

Produits des activités ordinaires : pièces de circulation étrangères

La Ligne des pièces de circulation étrangères fabrique et distribue des pièces de circulation finies et des flans destinés à une vaste clientèle du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances de pays étrangers. La Société produit également, pour ses clients à l'échelle internationale et grâce à une technologie de pointe, des coins qui leur permettent de frapper eux-mêmes leurs pièces.

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de production de pièces de circulation étrangères sont généralement comptabilisés à un moment précis, lorsque les pièces, les flans et les coins (produits de pièces de circulation étrangères) sont expédiés au client ou reçus par celui-ci. Pour certains contrats, la Société comptabilise des produits des activités ordinaires à mesure que des produits de pièces de circulation étrangères sont fabriqués, lorsque la Société a établi que les produits de pièces de circulation étrangères ne peuvent être utilisés autrement et lorsque la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre des produits de pièces de circulation étrangères fabriqués à tout moment pendant la durée du contrat.

Le prix de transaction pour les contrats de production de pièces de circulation étrangères est établi d'après les contrats individuels conclus avec les clients. Lorsque la contrepartie promise prévue à un contrat comprend un montant variable, comme des pénalités ou des escomptes, la Société estime le montant de la contrepartie variable à laquelle elle aura droit en échange du transfert des biens ou des services promis à son client dans le cadre du calcul du prix de transaction.

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires dans certaines circonstances où la livraison des produits de pièces de circulation étrangères est retardée à la demande de l'acheteur, mais ce dernier prend les titres et accepte la facturation. Un tel arrangement est appelé une entente de vente à livrer. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pourvu que le client ait demandé l'entente, que les produits soient identifiés séparément et prêts pour le transfert physique, et que la Société ne puisse utiliser les produits ou les réattribuer à un autre client. Lorsque les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au titre d'une entente de vente à livrer, la Société évalue s'il lui reste des obligations de prestation à remplir, par exemple des services de garde, et si elles sont importantes, une partie du prix de transaction est affectée aux obligations de prestation qui restent à remplir.

Les modalités de paiement ordinaires pour les produits des activités ordinaires tirés des pièces de circulation étrangères varient, selon le client, d'un paiement anticipé à un délai de 60 jours nets. Le délai commence lorsque le titre de propriété des produits de pièces de circulation étrangères est transféré au client.

Produits des activités ordinaires : produits et services d'investissement

La Ligne des produits et services d'investissement de la Société propose à sa clientèle des produits d'investissement sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux ainsi que des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des reçus de transactions boursières (RTB).

Les produits des activités ordinaires tirés des produits d'investissement et des RTB sont généralement gagnés à un moment précis lorsque la transaction est réglée.

Les produits des activités ordinaires tirés des services d'entreposage sont gagnés à un moment précis en ce qui a trait aux dépôts, aux virements et aux retraits, ou au fil du temps, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages procurés par la prestation de la Société.

Les produits des activités ordinaires tirés des services d'affinage sont gagnés au fil du temps, à mesure que la Société valorise un actif contrôlé par le client.

Lorsque le client peut aussi être le fournisseur du métal précieux utilisé dans les produits d'investissement, les transactions de vente de produits d'investissement sont évaluées afin d'établir si la Société agit ou non pour son propre compte et de déterminer si ces transactions devraient être inscrites à leur montant brut ou net. Lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre d'une transaction, les produits et le coût des ventes sont inscrits à leur montant net et aucuns produits ni aucun coût ne sont comptabilisés au titre du métal précieux.

Les modalités de paiement ordinaires pour les produits des activités ordinaires tirés des produits d'investissement sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux sont le paiement avant livraison. Pour les services d'affinage et d'entreposage, les modalités de paiement ordinaires sont habituellement un délai de 30 jours nets. Pour les produits des activités ordinaires tirés des RTB, les modalités de paiement s'appliquent seulement en cas de rachat; le paiement anticipé est alors de mise.

Produits des activités ordinaires : produits numismatiques

La Ligne des produits numismatiques englobe la création de motifs de médailles et de pièces de collection, la fabrication ainsi que la vente de ces produits à des clients du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces numismatiques et de médailles sont généralement comptabilisés à un moment précis, lorsque le contrôle des pièces ou des médailles est transféré au client. Les modalités de paiement normales varient d'un paiement anticipé à un délai de 60 jours nets.

Le programme du Club des Maîtres de la Société est un programme de fidélisation aux termes duquel les membres reçoivent des points de récompense qu'ils peuvent appliquer à des achats pendant un certain temps après leur émission. Les produits des activités ordinaires associés à ces points sont différés et comptabilisés seulement lorsque les points sont échangés.

Une provision au titre des retours, par les clients, de pièces numismatiques est estimée en fonction de la politique de la Société à ce chapitre et selon les résultats passés. Lorsqu'il est important, un actif, évalué par rapport à l'ancienne valeur comptable du produit rendu diminuée des coûts de recouvrement du produit, le cas échéant, est comptabilisé au titre du droit de la Société de recouvrer des produits auprès d'un client pour régler une obligation de remboursement. Lorsque la Société ne peut estimer de manière fiable les retours des clients, les rabais ou d'autres provisions semblables, les produits des activités ordinaires ne sont pas constatés.

Une provision pour réclamations au titre des garanties est estimée en fonction de la politique de la Société à ce chapitre et selon les résultats passés.

2.19.2 Paiements anticipés reçus de clients

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes ne sont comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires que lorsque le contrôle des produits ou des services en question est transféré au client. Ainsi, un passif sur contrat est initialement comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière, où il demeure jusqu'à la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

2.19.3 Coûts des contrats

Les commissions à payer au titre des contrats de production de pièces étrangères sont inscrites à l'actif en tant que coûts d'obtention d'un contrat lorsqu'ils sont marginaux et que leur recouvrement est prévu. Les coûts de contrats d'investissement sont amortis en résultat net sur la durée du contrat auquel ils se rapportent, conformément au transfert des biens ou des services au client. Si la période d'amortissement prévue est d'un an ou moins, les commissions sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées. Aucun coût de contrat n'avait été inscrit à l'actif au 31 décembre 2020 ou 2019.

2.19.4 Contrats conclus avec des clients qui comportent une composante financement importante

La Société ajuste le montant de contrepartie promis à recevoir d'un client pour tenir compte des effets d'une composante financement importante si, au moment de la passation du contrat, elle s'attend à ce que l'intervalle entre le moment où elle fournira un bien ou un service promis au client et le moment où le client paiera ce bien ou ce service excède un an. Au 31 décembre 2020 ou 2019, aucun contrat ne comportait une composante financement importante.

2.20 Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

La Société a établi qu'elle ne pouvait estimer de manière fiable les rachats de pièces vendues à leur valeur nominale. Les jugements exercés pour en arriver à cette conclusion sont décrits à la note 3.2.1. Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale représente le montant net des sorties de trésorerie prévu qui sera engagé par la Société advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soient rachetées, ce qui englobe les coûts estimés des rachats, facteur contrebalancé par la valeur des métaux précieux que récupérerait la Société par suite de ces rachats. Si la Société peut établir une estimation raisonnable des rachats, le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale serait réduit au cours de la période où l'estimation est faite et des produits seraient constatés dans l'état consolidé du résultat global.

3. Principales sources d'incertitude relative aux estimations et aux jugements cruciaux

3.1 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour établir les présents états financiers consolidés, la direction de la Société a dû exercer son jugement ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses à la fois complexes et subjectives qui ont influé sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie aux informations externes et aux conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que celles à venir.

Les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses sont indiqués ci-après.

3.1.1 Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale tient compte d'une estimation de la valeur du contenu de métaux précieux des pièces qui sont vendues à leur valeur nominale et qui sont en circulation, ce qui est fondé sur le prix du marché de l'argent, ainsi que d'une estimation des coûts à engager aux fins des rachats de ces pièces en circulation, selon les coûts d'expédition et de manutention en vigueur. Des changements à ces estimations influeraient sur la valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, tel qu'il est mentionné à la note 2.20. Ces estimations sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale est indiquée à la note 16.

3.1.2 Immobilisations corporelles et incorporelles et actifs au titre des droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée ainsi que les actifs au titre des droits d'utilisation sont amortis sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité se fondent sur les estimations de la direction quant aux périodes de service que fourniront ces actifs. Les durées d'utilité des actifs sont examinées annuellement pour s'assurer qu'elles sont toujours appropriées. Toute modification de la durée d'utilité aura une incidence sur le moment de constatation de la charge d'amortissement future et la valeur comptable future des actifs. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des actifs au titre des droits d'utilisation à la fin des périodes de présentation de l'information financière sont indiquées aux notes 10, 12 et 13, respectivement.

Pour établir si des immobilisations corporelles ou incorporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation se sont dépréciés, il faut estimer leur valeur recouvrable ou celle des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de dépréciation ont été notés. La valeur recouvrable des actifs ou des unités génératrices de trésorerie est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux, méthode aux termes de laquelle les flux de trésorerie futurs non actualisés devant provenir des unités génératrices de trésorerie sont estimés et un taux d'actualisation représentant le coût moyen pondéré du capital de la Société est employé pour calculer la valeur actuelle des flux de trésorerie. Les principales estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable incluent habituellement les prix des métaux futurs estimés, les produits des activités ordinaires futurs attendus, les coûts futurs et les taux d'actualisation. Les changements dans les estimations auraient une incidence sur les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie et sur les différents actifs et pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif concerné.

3.1.3 Obligations au titre des avantages du personnel

La valeur actuelle des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme à être réglés dans le futur est fonction de plusieurs facteurs qui sont déterminés selon une méthode actuarielle qui utilise un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les taux d'augmentation à long terme de la rémunération, l'âge de la retraite, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires et les taux de mortalité. La Société consulte annuellement des actuaires externes au sujet de ces hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme. La valeur comptable des passifs liés aux avantages du personnel à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 18.

3.1.4 Stocks de métaux précieux et leur rapprochement

La Société, en qualité d'affineur, affine des métaux précieux, surtout l'or, lesquels sont les sous-produits d'un processus d'affinage qui permet d'extraire non seulement l'or, mais aussi d'autres métaux précieux. La Société se fie aux meilleures méthodes d'échantillonnage et d'affinage disponibles pour établir sa meilleure estimation du contenu de métaux précieux des sous-produits. Une fois que les règlements finaux ont été convenus par la Société elle-même ou avec les affineurs à forfait et que le contenu réel de métaux précieux est connu, ces estimations sont remplacées par les valeurs réelles. La Société minimise la quantité de sous-produits non affinés dans ses stocks lors de la prise d'inventaire afin de réduire la variabilité dans les résultats de rapprochement concernant les métaux précieux.

Par ailleurs, le processus d'affinage permet à la Société de récupérer des métaux précieux. La Société estime la quantité de métaux précieux récupérée en fonction des résultats passés.

La direction peut être tenue d'avoir recours à des estimations à d'autres moments dans le processus de rapprochement des métaux précieux en fonction de conditions variables. Si des estimations sont requises, on a recours à l'expérience acquise et à d'autres facteurs.

Dans la mesure où la Société emploie les soldes des comptes collectifs de métaux précieux non répartis pour la production de produits finis, un passif correspondant aux onces utilisées évaluées à la juste valeur du métal précieux à la fin de la période de présentation de l'information financière est établi. Le passif lié aux besoins en métaux précieux est inclus dans les autres créditeurs et charges à payer, tel que décrit à la note 14.

Toute modification de ces estimations aura une incidence sur la valeur comptable des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 7.

3.1.5 Provision pour la dévaluation des stocks

La provision pour la dévaluation des stocks est estimée pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. La direction examine régulièrement l'estimation. Toute modification de l'estimation aura une incidence sur la provision pour la dévaluation des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 7.

3.1.6 Provisions

Les provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation que fait la Société de la dépense requise pour régler l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les provisions concernant un événement individuel (tels une restructuration, des règlements judiciaires, des transactions de métaux précieux ou des éléments d'ordre fiscal) sont évaluées au montant le plus probable, tandis que les provisions visant de grands ensembles d'événements (tels des retours de produits vendus et des remises ou garanties) sont évaluées à la valeur prévue selon une pondération probabiliste. La direction examine et ajuste les provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il est établi qu'une sortie n'est plus probable, la provision est reprise. La note 15 donne plus de renseignements au sujet des provisions de la Société.

3.1.7 Impôts sur le résultat

La Société mène ses activités dans un territoire qui exige des calculs pour lesquels la détermination ultime des impôts est incertaine dans le cours normal des activités. Des passifs sont comptabilisés pour les incidences fiscales anticipées en fonction des estimations d'impôts supplémentaires qui seront probablement exigibles. Lorsque le montant définitif des impôts relatifs à ces questions diffère du montant comptabilisé initialement, cette différence influera sur les provisions pour la charge d'impôts sur le résultat et les impôts sur le résultat différés dans la période où cette détermination est effectuée.

Les actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés englobent les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés seulement dans la mesure qu'ils seront probablement réalisés. La reprise des différences temporaires peut prendre plusieurs années à se concrétiser et l'impôt différé sur le résultat connexe est calculé selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés au cours de la période visée.

Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable de la meilleure estimation des résultats d'exploitation futurs effectuée par la direction qui touchent le moment de la reprise des différences temporaires déductibles, la Société pourrait subir des ajustements d'impôts différés significatifs. De tels ajustements ne donneraient pas lieu à des sorties de trésorerie immédiates et n'affecteraient pas la liquidité immédiate de la Société.

3.2 Jugements cruciaux

Les jugements cruciaux que la direction a faits lors de l'application des méthodes comptables de la Société, autres que ceux comprenant des estimations, qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société sont les suivants :

3.2.1 Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

En déterminant la méthode comptable appropriée qu'il fallait utiliser à l'égard des transactions mettant en jeu des pièces vendues à leur valeur nominale, la Société a établi si elle pouvait ou ne pouvait pas estimer les rachats de ces pièces. Celles-ci n'ont pas les mêmes caractéristiques que les autres produits numismatiques puisque leur valeur nominale équivaut à leur prix d'achat, ce qui, combiné à la période indéfinie des rachats qu'autorisent les politiques et pratiques actuelles de la Société à cet égard, fait en sorte que les pièces vendues à leur valeur nominale sont beaucoup plus susceptibles d'être rachetées que les autres produits numismatiques. Par conséquent, les tendances passées des rachats d'autres produits numismatiques ne peuvent servir à estimer les rachats des pièces vendues à leur valeur nominale. En 2016, la Société a établi qu'aucun produit des activités ordinaires ne pouvait être constaté sur la vente des pièces vendues à leur valeur nominale étant donné qu'aucune estimation raisonnable des rachats ne pouvait être faite. Au 31 décembre 2020, la meilleure estimation veut toujours que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale seront rachetées, donnant lieu au passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale. Les fluctuations du prix du marché de l'argent et les changements dans la durée pendant laquelle des rachats peuvent être acceptés constituent les principaux facteurs qui influent sur la capacité de la Société à estimer les rachats de manière plus fiable. Si la Société détermine qu'elle peut les estimer de manière fiable, cela pourrait modifier fortement la valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, tel qu'il est indiqué à la note 2.20. La valeur comptable du passif au titre des rachats de produits vendus à la valeur nominale est présentée à la note 16.

3.2.2 Indices de dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme à durée d'utilité déterminée doivent être soumis à un test de dépréciation s'il existe un indice de dépréciation. La direction doit poser un jugement en ce qui a trait à l'existence d'indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

En 2020 et en 2019, aucun nouvel indice de dépréciation ni aucun indice qui entraînerait la reprise de pertes de valeur antérieures n'a été noté.

3.2.3 Provisions et passifs éventuels

Quand elle évalue si un passif devrait être comptabilisé sous forme de provision, la direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite à la suite d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation, et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lors de cet exercice, la direction peut utiliser son expérience acquise, des précédents externes antérieurs et des consultations et avis juridiques. Si la direction conclut que les trois conditions ci-dessus sont satisfaites, elle comptabilise une provision pour l'obligation. Autrement, un passif éventuel est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés, si la direction détermine que l'une des trois conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, à moins que l'éventualité d'une sortie de ressources pour règlement ne soit faible.

3.2.4 Détermination du montant et du moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires et des charges connexes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires au fil du temps ou à un moment précis. La méthode comptable choisie est tributaire du moment où le contrôle est transféré au client. La Société considère que le contrôle d'un produit ou d'un service est transféré au fil du temps, et, ainsi, elle remplit une obligation de prestation et comptabilise des produits des activités ordinaires au fil du temps lorsque la prestation de la Société ne crée pas un actif que la Société pourrait utiliser autrement, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Dans le cas des contrats de production à forfait

de pièces de circulation pour lesquels les produits des activités ordinaires sont comptabilisés au fil du temps, le client obtient habituellement le contrôle à mesure que les produits sont fabriqués. Cela s'explique par le fait que la vente des pièces de circulation produites par la Société est, par définition, interdite à toute partie autre que le client. C'est pourquoi la Société ne peut utiliser ces produits autrement. La Société a aussi un droit exécutoire à un paiement au titre des travaux effectués jusqu'à la date considérée en tout temps pendant la durée de ces contrats, à hauteur d'un montant qui comprend une marge bénéficiaire raisonnable, attestée par les modalités contractuelles, l'historique du client et d'autres considérations pertinentes. Si ces critères ne peuvent être démontrés, l'obligation de prestation est alors réputée non remplie au fil du temps et le contrôle du produit est plutôt transféré au client à un moment précis, c'est-à-dire normalement au moment de la livraison du produit au client.

Pour ce qui est des obligations de prestation comptabilisées au fil du temps, la Société utilise généralement une méthode fondée sur les extrants qui correspond au nombre d'unités produites. L'utilisation de cette méthode pour la comptabilisation des obligations de prestation remplies à la date considérée exige le recours au jugement et se fonde sur la nature des produits devant être fournis. Les produits des activités ordinaires sont alors gagnés en fonction du nombre d'unités produites diminué de toute contrepartie variable qui est ou qui peut devenir applicable. Les charges liées aux produits des activités ordinaires comptabilisés s'accumulent aussi en fonction des volumes produits. Les coûts associés à l'exécution des contrats comprennent la main-d'œuvre, les matières premières, les coûts liés aux sous-traitants, les frais de transport, les commissions applicables et d'autres coûts directs, de même qu'une quote-part des coûts indirects.

Le prix de transaction et les obligations de prestation sont généralement définis clairement dans les contrats de la Société conclus avec des clients. L'affectation du prix de transaction aux obligations de prestation dans les contrats de la Société conclus avec des clients représente généralement le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Pour certains contrats conclus avec des clients, le prix de transaction comprend une contrepartie variable et des montants que la Société doit payer au client. La contrepartie variable se rapporte généralement à des pénalités prévues aux contrats conclus avec des clients en cas de retard dans la prestation ou de non-exécution des obligations de prestation de la Société aux termes du contrat. Les montants à payer aux clients sont estimés et déduits des produits des activités ordinaires sauf si la Société reçoit d'un client donné un service spécifique pouvant être identifié, auquel cas le montant à lui payer est porté en charges. Les pénalités sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la prestation dans le cadre des contrats applicables en comparaison avec la prestation convenue aux termes du contrat, et elles sont évaluées de façon définie dans le contrat. La contrepartie variable vise généralement le contrat conclu avec un client pris dans son ensemble et est affectée proportionnellement à chaque obligation de prestation aux termes du contrat respectif.

3.2.5 Contrats de location

Options de prolongation des contrats de location

Lorsque la Société a une option de prolongation d'un contrat de location, la direction pose un jugement afin d'établir s'il existe une certitude raisonnable que cette option sera exercée. Pour déterminer la durée du contrat à la date de sa passation, la direction tient compte de tous les faits et circonstances, dont les pratiques passées, et de tous les coûts qui devront être engagés pour remplacer l'actif si l'option de prolongation n'est pas exercée. La Société réévalue s'il existe une certitude raisonnable que l'option sera exercée lorsque survient un événement ou un changement de circonstances important. Le recours à des options de prolongation et de résiliation donne à la Société une plus grande flexibilité si jamais elle trouve des lieux plus appropriés sur le plan des coûts ou de l'emplacement ou si elle détermine qu'il lui serait avantageux de rester dans un emplacement après la fin du terme initial du contrat de location. Une option n'est exercée que si les avantages économiques associés à son exercice sont supérieurs au coût global qui est prévu. Au 31 décembre 2020, les paiements de loyers éventuels, au montant de 2,9 millions de dollars, n'avaient pas été inclus dans les obligations locatives étant donné qu'il n'y avait pas de certitude raisonnable que les options de prolongation ou de résiliation seront exercées.

Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces en métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des baux sur métaux précieux. Ces baux n'apparaissent pas aux états financiers consolidés de la Société puisque ces ententes ne répondent pas à la définition d'un contrat de location en vertu d'IFRS 16 étant donné que ces baux sont fongibles et ne constituent donc pas un actif spécifique identifié.

Calcul du taux d'actualisation approprié

Si le taux d'intérêt implicite d'un contrat de location peut être aisément déterminé, ce contrat est actualisé à ce taux. Si la Société n'est pas en mesure de déterminer ce taux, elle utilise son taux d'emprunt marginal moyen pondéré comme facteur d'actualisation.

3.2.6 Dessaisissement de Cybermonnaie^{MC}

En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de Cybermonnaie^{MC} en contrepartie d'une somme en espèces de 5 millions de dollars et d'un billet garanti de 11 millions de dollars portant intérêt au taux de 4 % dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. La direction doit avoir recours à son jugement pour déterminer l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet. Au 31 décembre 2020 et 2019, il a été déterminé qu'aucun actif ne serait inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital serait constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

4. Application de prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées

4.1 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La Société a pris connaissance des prises de position en comptabilité nouvelles ou révisées qui ont été publiées et qui doivent obligatoirement être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2020. La Société a adopté les modifications suivantes en date du 1^{er} janvier 2020, lesquelles n'ont pas eu d'incidence sur ses états financiers consolidés.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié une version révisée du Cadre conceptuel de l'information financière, lequel définit un ensemble de notions pour assister l'IASB dans l'élaboration des normes et aider les préparateurs à appliquer les méthodes comptables de manière cohérente en l'absence de normes comptables spécifiques. La version révisée du Cadre conceptuel de l'information financière précise que l'information financière doit être pertinente et représentée de façon fidèle pour être utile; établit les définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles directives en matière d'évaluation et de décomptabilisation, de présentation et d'informations à fournir. Le cadre n'est pas une norme comptable et il n'a pas préséance sur les exigences prévues par d'autres normes IFRS.

Définition du terme « significatif »

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») et à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Ces modifications clarifient la définition du terme « significatif » et en harmonisent le sens qui lui est prêté dans les deux normes.

4.2 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

La Société a pris connaissance des prises de position en comptabilité révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. L'adoption des prises de position liées à des IFRS qui sont indiquées ci-après pourrait avoir une incidence sur ses futurs états financiers consolidés. La Société continuera d'évaluer leurs répercussions éventuelles jusqu'à la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). Selon la nouvelle norme, les passifs liés aux contrats d'assurance doivent être évalués à la valeur d'exécution actuelle. De plus, la norme propose une méthode d'évaluation et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17 visant à lever les préoccupations et les difficultés de mise en œuvre soulevées par les parties prenantes. La version révisée de l'IFRS 17 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »). Ces modifications visent à favoriser l'uniformité de l'application des exigences en aidant les entreprises à déterminer si, dans l'état de la situation financière, elles se doivent de classer leurs dettes et autres passifs dont la date de règlement est incertaine en tant que passifs courants (exigibles ou pouvant être exigibles dans un délai de un an) ou passifs non courants. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 16 *Immobilisations corporelles* (« IAS 16 »). Aux termes de celles-ci, il est interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle tout produit de la vente d'éléments qui ont été produits pendant que cet actif est amené à l'endroit souhaité et avant qu'il ne soit dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'entité doit plutôt comptabiliser en résultat net le produit de la vente de tels éléments ainsi que les coûts de production connexes. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (« IAS 37 »). Les modifications précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat est constitué des « coûts directement liés à ce contrat », lesquels comprennent les coûts marginaux liés à l'exécution du contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à son exécution. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

En mai 2020, l'IASB a publié une prise de position renfermant des modifications à quatre normes IFRS. La modification à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») précise quels frais une entité doit prendre en compte lorsqu'elle applique le critère des « 10 % » stipulé dans le paragraphe B3.3.6 d'IFRS 9 afin de déterminer si elle doit ou non décomptabiliser un passif financier. Une entité (l'emprunteur) ne tient compte que des frais qu'elle a versés au prêteur ou reçus de celui-ci, y compris ceux versés ou reçus par l'une ou l'autre de ces parties pour le compte de l'autre partie. Il a été établi que les modifications aux trois autres normes n'auraient aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société. La modification précitée sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

5. Créances clients, montant net et créances diverses

Au 31 décembre

	2020	2019
Créances et régularisations découlant de contrats conclus avec des clients	19 352 \$	36 403 \$
Créances découlant de contrats conclus avec des parties liées (note 27)	237	650
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(34)	(42)
Créances clients, montant net	19 555 \$	37 011 \$
Créances locatives	266	251
Autres créances financières courantes	917	880
Créances diverses	11	201
Total des créances clients, montant net et créances diverses courantes	20 749 \$	38 343 \$
Créances locatives non courantes	253	519
Total des créances clients, montant net et créances diverses non courantes	253 \$	519 \$
Total des créances clients, montant net et créances diverses	21 002 \$	38 862 \$

La Société ne détient aucune garantie à l'égard des créances clients et des créances diverses.

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des créances locatives.

Au 31 décembre

	2020	2019
Solde d'ouverture	770 \$	1 004 \$
Produits d'intérêts (note 23)	22	30
Paiements de sous-location reçus	(273)	(264)
Solde de clôture	519 \$	770 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le total des entrées de trésorerie au titre des contrats de location qui était inclus dans les créances locatives s'est chiffré à 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars en 2019).

La Société sous-loue certains de ses locaux à bureaux (note 13). Les contrats de sous-location concernés sont considérés comme des contrats de location-financement. La Société a analysé son exposition au risque de crédit inhérent aux créances locatives au 31 décembre 2020 et a évalué ce risque comme étant minime. Ce qui suit présente une analyse des échéances de ces créances, lesquelles incluent les paiements de loyers non actualisés à recevoir.

Au 31 décembre

	2020	2019
Moins de 1 an	280 \$	273 \$
De 1 à 2 ans	256	280
De 2 à 3 ans	-	257
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	536 \$	810 \$
Produits financiers non encore gagnés	(17)	(40)
Investissement net dans le contrat de location	519 \$	770 \$

6. Charges payées d'avance

Au 31 décembre

	2020	2019
Total des charges payées d'avance courantes	2 209 \$	4 018 \$
Total des charges payées d'avance non courantes	412	404
Total des charges payées d'avance	2 621 \$	4 422 \$

Les charges payées d'avance de 2019 ont tenu compte d'un montant de 1,8 million de dollars lié à un contrat de transfert de propriété intellectuelle et de recherche et de développement d'une durée de cinq ans qui est maintenant échu. Le contrat a expiré le 31 décembre 2020 et la totalité du solde payé d'avance de 2019 a été comptabilisée en résultat net en 2020.

7. Stocks

Au 31 décembre

	2020	2019
Matières premières et fournitures	14 860 \$	62 272 \$
Travaux en cours	25 753	10 537
Produits finis	17 004	22 092
Total des stocks	57 617 \$	94 901 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2020 est de 2 358,2 millions de dollars (1 288,8 millions de dollars en 2019).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2020 comprend 2,8 millions de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (4,5 millions de dollars en 2019).

Aucun stock n'avait été porté en nantissement des emprunts au 31 décembre 2020 ou 2019.

8. Actifs et passifs sur contrat

Les actifs sur contrat s'entendent des droits de la Société à une contrepartie pour des travaux réalisés, mais non encore facturés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La Société a examiné son exposition au risque de crédit inhérent aux actifs sur contrat au 31 décembre 2020 et a établi qu'il en résulte un risque minime puisque chaque contrat est assujéti à un processus d'évaluation des risques qui lui est propre. Les passifs sur contrat s'entendent de la contrepartie versée d'avance par des clients et pour laquelle les produits des activités ordinaires n'ont pas encore été comptabilisés ainsi que des charges à payer liées aux actifs sur contrat et des montants liés au programme de fidélisation de la clientèle.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les variations importantes des soldes des actifs et passifs sur contrat s'établissent comme suit :

Au 31 décembre

	2020	
	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Solde d'ouverture	11 778 \$	64 294 \$
Produits des activités ordinaires comptabilisés ¹	-	(58 037)
Trésorerie reçue, excluant les montants comptabilisés au cours de l'exercice	-	9 326
Virements depuis les passifs sur contrat vers les créiteurs	-	(3 358)
Réévaluation des écarts de conversion	(698)	72
Virements depuis les actifs sur contrat vers les créances	(41 068)	-
Augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement ¹	61 104	4 859
Solde de clôture	31 116 \$	17 156 \$

¹ Les produits des activités ordinaires comptabilisés comprennent un montant de 1,5 million de dollars et les augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement qui sont incluses dans les passifs sur contrat comprennent un montant de 1,0 million de dollars qui sont tous deux liés au protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances (note 27).

Au 31 décembre

	2019	
	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Solde d'ouverture	17 304 \$	14 590 \$
Produits des activités ordinaires comptabilisés ¹	-	(6 976)
Trésorerie reçue, excluant les montants comptabilisés au cours de l'exercice	(2 492)	57 155
Virements depuis les passifs sur contrat vers les créiteurs	-	(4 533)
Réévaluation des écarts de conversion	(691)	(127)
Virements depuis les actifs sur contrat vers les créances	(49 678)	-
Augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement ¹	47 335	4 185
Solde de clôture	11 778 \$	64 294 \$

¹ Les produits des activités ordinaires comptabilisés comprennent un montant de 2,0 millions de dollars et les augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement qui sont incluses dans les passifs sur contrat comprennent un montant de 2,1 millions de dollars qui sont tous deux liés au protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances (note 27).

Les passifs sur contrat se composent de ce qui suit :

Au 31 décembre

	2020	2019
Paiements anticipés des clients	12 910 \$	59 295 \$
Programme de fidélisation de la clientèle	980	864
Produits des activités ordinaires différés attribuables à une partie liée (note 27)	174	598
Charges à payer liées aux produits des activités ordinaires comptabilisés au fil du temps	3 092	3 537
Total des passifs sur contrat	17 156 \$	64 294 \$

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

9.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement au gouvernement du Canada et des avantages aux autres parties intéressées. La stratégie globale de la Société relative à la gestion du risque de capital est la même depuis l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La structure du capital de la Société se compose d'un emprunt tel que décrit à la note 17 et des capitaux propres, qui sont constitués du capital émis, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure du capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture générale, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents, les changements requis aux normes comptables et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions de toutes les transactions d'emprunt.

La Société peut emprunter au Trésor, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et devant servir à combler les besoins en fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25 millions de dollars (25 millions de dollars en 2019) ou son équivalent en dollars américains.

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 31 décembre 2020 ou au 31 décembre 2019.

La Société surveille également les ratios de levier financier de la dette dans le cadre de la gestion de la liquidité afin d'assurer un financement et un endettement appropriés pour faciliter l'atteinte des objectifs prévus. Vous trouverez ci-dessous les ratios de levier financier de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Ratio de la dette sur les capitaux propres

Au 31 décembre	2020	2019
Emprunt (courant et non courant)	6 004 \$	8 993 \$
Capitaux propres	167 170 \$	150 206 \$
Ratio de la dette sur les capitaux propres	1:28	1:17

Ratio d'endettement

Au 31 décembre	2020	2019
Emprunt (courant et non courant)	6 004 \$	8 993 \$
Total de l'actif	379 350 \$	429 905 \$
Ratio d'endettement	1:63	1:48

Pour maintenir ou rajuster sa structure du capital, la Société peut rajuster le montant des dividendes versés à son actionnaire, le gouvernement du Canada, émettre de nouvelles actions ou émettre ou rembourser des titres de créance. Ces activités sont approuvées par le Conseil d'administration et soumises aux dispositions de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

En 2020, la Société a remis des dividendes de 20 millions de dollars au gouvernement du Canada (40 millions de dollars en 2019). La Société a recours à un cadre conceptuel pour calculer les dividendes à payer à son actionnaire. Le montant calculé du dividende correspond à l'excédent prévu de la trésorerie à la clôture de l'exercice par rapport à une réserve de trésorerie requise prédéterminée, et son versement est prévu au quatrième trimestre de chaque exercice.

9.2 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers

9.2.1 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société.

Au 31 décembre

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<i>Actifs financiers</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 306 \$	67 306 \$	65 506 \$	65 506 \$
Créances clients, montant net et créances diverses	20 472 \$	20 472 \$	37 891 \$	37 891 \$
Actifs financiers dérivés :				
Contrats de change à terme	8 579 \$	8 579 \$	684 \$	684 \$
Swap de taux d'intérêt	– \$	– \$	35 \$	35 \$
<i>Passifs financiers</i>				
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	44 452 \$	44 452 \$	44 473 \$	44 473 \$
Emprunt	6 004 \$	6 000 \$	8 993 \$	8 996 \$
Passifs financiers dérivés :				
Contrats de change à terme	48 \$	48 \$	– \$	– \$
Swap de taux d'intérêt	117 \$	117 \$	– \$	– \$

9.2.2 Hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, il est nécessaire de présenter leur juste valeur et de les classer selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les cours du marché visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés des cours).
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables).

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société étaient classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux en 2020.

9.2.3 Classement et techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La Société détient des instruments financiers sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de créances clients, montant net et créances diverses, d'actifs dérivés, de dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer, d'un emprunt et de passifs dérivés.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- i) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, montant net et créances diverses, des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur de l'emprunt a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché en vigueur aux dates respectives.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme et du swap de taux d'intérêt est fondée sur les cours du marché à terme estimés et rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de crédit des contreparties et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

9.2.4 Produits et charges d'intérêts

La Société a comptabilisé les produits et charges d'intérêts à l'égard des instruments financiers suivants :

Exercice clos le 31 décembre	2020	2019
Actifs financiers détenus au coût amorti :		
Produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 23)	1 378 \$	1 985 \$
Autres passifs financiers :		
Charge d'intérêts sur l'emprunt (note 23)	184 \$	244 \$

9.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion des risques financiers de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques de la Société en matière de gestion des risques financiers. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

9.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que dans les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de la Société.

9.3.1.1 Gestion du risque de crédit associé aux créances clients

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances clients financières et créances financières diverses fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant un paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque de crédit élevé. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent. La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances clients en vue de déceler toute variation des facteurs qui peuvent influencer sur la capacité des clients à régler leurs soldes impayés, y compris les changements dans les affaires des clients ou dans la conjoncture en général. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie au besoin pour de tels comptes.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients financières et créances financières diverses par région géographique est la suivante :

Au 31 décembre

	2020	2019
Asie et Australie	12 302 \$	16 384 \$
Amérique latine et Caraïbes	6 825	11 055
Canada	688	8 367
États-Unis	612	1 778
Europe, Moyen-Orient et Afrique	45	307
Total des créances clients financières, montant net et créances financières diverses	20 472 \$	37 891 \$

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients financières, montant net et créances financières diverses par type de client est la suivante :

Au 31 décembre

	2020	2019
Banques centrales et institutionnelles	14 141 \$	28 287 \$
Clients, marchands et autres	5 075	5 768
Gouvernements (y compris les ministères et organismes)	1 256	3 836
Total des créances clients financières, montant net et créances financières diverses	20 472 \$	37 891 \$

La Société a déterminé, en fonction d'une matrice de provision, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui tient compte de la moins-value estimée des créances clients financières et créances financières diverses à la fin de la période de présentation de l'information financière. La matrice de provision était fondée sur les taux de défaut passés et ajustée pour tenir compte des estimations prospectives. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, et exception faite des paiements anticipés, son délai de règlement est généralement de 30 jours. Au 31 décembre 2020, le taux de pertes sur créances de la Société correspondait à moins de 1 % (moins de 1 % en 2019) du total des créances clients financières et des créances financières diverses.

Le classement chronologique des créances clients financières et créances financières diverses est le suivant :

Au 31 décembre

	2020		2019	
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie
0-30 jours	14 710 \$	4 \$	15 972 \$	1 \$
31-60 jours	5 020	6	9 181	17
61-90 jours	436	1	5 163	23
Plus de 90 jours	340	23	7 617	1
Total	20 506 \$	34 \$	37 933 \$	42 \$
Montant net		20 472 \$		37 891 \$

La variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie est comme suit :

Au 31 décembre

	2020	2019
Solde d'ouverture	42 \$	274 \$
Ajouts	8	395
Radiations	(16)	(627)
Solde de clôture	34 \$	42 \$

9.3.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds excédentaires de la Société sont conservés dans des comptes auprès de banques commerciales ou investis pour gagner des revenus de placement tout en maintenant la sécurité du capital et en ayant en main les liquidités nécessaires pour satisfaire aux besoins en flux de trésorerie. Elle gère son risque de crédit relatif à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en prenant ses décisions en matière de placements à la lumière d'une politique de placement à court terme. Les placements doivent respecter les critères minimaux d'évaluation du crédit d'au moins une des agences suivantes :

Dominion Bond Rating Service (DBRS), R1 Faible
 Moody's, P1
 Standard and Poor's (S&P), A1

La Société examine régulièrement l'évaluation de crédit des émetteurs dont elle détient des placements et en dispose au taux généralement pratiqué sur le marché lorsque l'évaluation de crédit de l'émetteur régresse en dessous des cotes acceptables. À chacune des dates de clôture indiquées, la Société ne détenait aucun placement de cette nature.

9.3.1.3 Instruments dérivés

Le risque de crédit relatif aux contrats de change à terme et aux autres instruments dérivés est créé par la possibilité que les contreparties aux ententes manquent à leurs obligations respectives lorsque ces ententes apportent une juste valeur positive à la Société. Ces contreparties sont d'importantes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'elles n'a manqué à son obligation financière envers la Société. De plus, la Société gère son exposition en passant des contrats uniquement avec des contreparties solvables conformément aux Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État.

9.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

Le tableau suivant présente les conditions contractuelles jusqu'à l'échéance des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés reflétant les décaissements nets non actualisés de la Société.

Au 31 décembre 2020

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	(44 452) \$	(44 452) \$	(44 312) \$	(140) \$	- \$	- \$
Emprunt	(6 004) \$	(6 159) \$	(3 106) \$	(3 053) \$	- \$	- \$
Instruments dérivés						
Contrats de change à terme	(48) \$	(36 968) \$	(36 968) \$	- \$	- \$	- \$
Swap de taux d'intérêt	(117) \$	(117) \$	- \$	(117) \$	- \$	- \$

Au 31 décembre 2019

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	(44 473) \$	(44 473) \$	(44 258) \$	(215) \$	- \$	- \$
Emprunt	(8 993) \$	(9 314) \$	(3 161) \$	(3 107) \$	(3 046) \$	- \$

9.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du taux de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur les résultats de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

À l'occasion, la Société utilise des instruments dérivés tels des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de ses activités et toutes ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. Conformément à la politique de la Société, les dérivés ne sont pas utilisés à des fins de transaction ou de spéculation.

9.3.3.1 Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des transactions d'achat et de vente et des besoins de gestion de trésorerie à court terme qui sont libellés en monnaies étrangères, soit essentiellement en dollars américains. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

En se fondant sur les contrats de change à terme en vigueur au 31 décembre 2020 et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une appréciation hypothétique de 10 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain hausserait de 5,6 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2019) les résultats de l'exercice. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar canadien en regard du dollar américain aurait un effet contraire égal.

L'incidence, sur le reste de l'exposition en dollars américains découlant des actifs et des passifs financiers, d'une hausse ou d'une baisse de 10 % du dollar canadien en regard de cette devise au 31 décembre 2020 et en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes, serait une baisse ou une hausse de 1,1 million de dollars (2,4 millions de dollars en 2019) des résultats de l'exercice.

9.3.3.2 Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Le swap de taux d'intérêt expose la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt au 31 décembre 2020 n'aurait pas d'effet important sur l'actif ou le passif dérivé lié au swap de taux d'intérêt (0,1 million de dollars en 2019). Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt aurait un effet contraire égal.

9.3.3.3 Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent et le platine et le palladium, et de métaux communs, notamment le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié à son programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et dans la même monnaie. Aux fins des ventes de produits numismatiques, la Société conclut des contrats à court terme ou prend des engagements d'achat de métaux précieux et de métaux communs à prix ferme afin d'atténuer le risque marchandises (notes 28.1 et 28.3).

Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le volume non couvert de la Société est minime.

9.4 Contrats de change à terme et swap de taux d'intérêt

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés désignés et non désignés comme couvertures étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2020

	Échéances	Désignés comme couvertures		Non désignés comme couvertures		Total des dérivés
		Valeur notionnelle	Juste valeur	Valeur notionnelle	Juste valeur	Juste valeur
Actifs financiers dérivés						
<i>Courants</i>						
Contrats de change à terme	2021	- \$	- \$	109 681 \$	6 901 \$	6 901 \$
Total des actifs courants		- \$	- \$	109 681 \$	6 901 \$	6 901 \$
<i>Non courants</i>						
Contrats de change à terme	2022	- \$	- \$	18 096 \$	1 678 \$	1 678 \$
Total des actifs non courants		- \$	- \$	18 096 \$	1 678 \$	1 678 \$
Total		- \$	- \$	127 777 \$	8 579 \$	8 579 \$
Passifs financiers dérivés						
<i>Courants</i>						
Contrats de change à terme	2021	- \$	- \$	36 968 \$	48 \$	48 \$
Total des passifs courants		- \$	- \$	36 968 \$	48 \$	48 \$
<i>Non courants</i>						
Swap de taux d'intérêt	2022	6 000 \$	117 \$	- \$	- \$	117 \$
Total des passifs non courants		6 000 \$	117 \$	- \$	- \$	117 \$
Total		6 000 \$	117 \$	36 968 \$	48 \$	165 \$

Au 31 décembre 2019

	Échéances	Désignés comme couvertures		Non désignés comme couvertures		Total des dérivés
		Valeur notionnelle	Juste valeur	Valeur notionnelle	Juste valeur	Juste valeur
Actifs financiers dérivés						
<i>Courants</i>						
Contrats de change à terme	2020	- \$	- \$	34 315 \$	684 \$	684 \$
Total des actifs courants		- \$	- \$	34 315	684 \$	684 \$
<i>Non courants</i>						
Swap de taux d'intérêt	2022	9 000 \$	35 \$	- \$	- \$	35 \$
Total des actifs non courants		9 000 \$	35 \$	- \$	- \$	35 \$
Total		9 000 \$	35 \$	34 315 \$	684 \$	719 \$

Les profits ou pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net au cours des périodes pendant lesquelles les profits ou pertes couverts se concrétiseront. Au 31 décembre 2020, les montants seront reclassés dans le résultat net pendant des périodes d'au plus 2 ans (3 ans en 2019). Le montant qui devra être reclassé dans les 12 prochains mois est négligeable.

10. Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles de la Société est présentée dans les tableaux suivants.

Au 31 décembre

	2020	2019
Coût	440 759 \$	434 776 \$
Cumul des amortissements et perte de valeur	(290 628)	(275 269)
Valeur comptable nette	150 131 \$	159 507 \$

Valeur comptable nette par catégorie d'actif

Au 31 décembre

	2020	2019
Terrains et améliorations	3 058 \$	3 063 \$
Édifices et améliorations	82 740	86 482
Matériel	63 302	67 686
Projets d'immobilisations en cours	1 031	2 276
Valeur comptable nette	150 131 \$	159 507 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour 2020 et 2019 :

	Terrains et améliorations	Édifices et améliorations	Matériel	Projets d'immobilisations en cours	Total
<i>Coût</i>					
Solde au 31 décembre 2018	4 094 \$	165 240 \$	257 328 \$	2 357 \$	429 019 \$
Entrées	–	1 541	5 893	2 276	9 710
Virements	–	187	2 170	(2 357)	–
Décomptabilisation	–	(605)	(3 177)	–	(3 782)
Sorties	–	–	(171)	–	(171)
Solde au 31 décembre 2019	4 094 \$	166 363 \$	262 043 \$	2 276 \$	434 776 \$
Entrées	–	1 362	3 590	1 031	5 983
Virements	–	13	2 263	(2 276)	–
Solde au 31 décembre 2020	4 094 \$	167 738 \$	267 896 \$	1 031 \$	440 759 \$
<i>Cumul des amortissements et perte de valeur</i>					
Solde au 31 décembre 2018	1 026	75 667	188 156	–	264 849
Amortissement	5	4 819	9 545	–	14 369
Décomptabilisation	–	(605)	(3 177)	–	(3 782)
Sorties	–	–	(167)	–	(167)
Solde au 31 décembre 2019	1 031	79 881	194 357	–	275 269
Amortissement	5	5 117	10 237	–	15 359
Solde au 31 décembre 2020	1 036 \$	84 998 \$	204 594 \$	– \$	290 628 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	3 058 \$	82 740 \$	63 302 \$	1 031 \$	150 131 \$

Les entrées d'immobilisations corporelles ont tenu compte d'une régularisation totalisant 1,1 million de dollars (2,4 millions de dollars en 2019).

Aucun actif n'avait été donné en garantie d'emprunts au 31 décembre 2020 ou au 31 décembre 2019.

11. Immeuble de placement

Au 31 décembre

	2020	2019
Coût	236 \$	236 \$

La juste valeur des terrains s'élève à 5,3 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2019). L'évaluation de la juste valeur de l'immeuble de placement est classée comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (voir la note 9.2.2 pour les définitions). L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblables dans l'emplacement pertinent. Une nouvelle évaluation n'est effectuée que lorsqu'il y a un changement important dans le prix de marché. L'évaluation la plus récente a été effectuée en octobre 2020.

Aucun indice de dépréciation n'a été noté au 31 décembre 2020 ou 2019 pour ce qui est de l'immeuble de placement.

La Société détient l'immeuble de placement en fonds franc.

12. Immobilisations incorporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles de la Société est présentée dans les tableaux suivants.

Au 31 décembre

	2020	2019
Coût	37 477 \$	35 579 \$
Cumul des amortissements et perte de valeur	(32 375)	(29 240)
Valeur comptable nette	5 102 \$	6 339 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour 2020 et 2019 :

	Logiciels	Projets d'immobilisations en cours	Total
Coût			
Solde au 31 décembre 2018	34 083 \$	134 \$	34 217 \$
Entrées	1 480	309	1 789
Virements	134	(134)	-
Décomptabilisation	(427)	-	(427)
Solde au 31 décembre 2019	35 270 \$	309 \$	35 579 \$
Entrées	1 890	8	1 898
Solde au 31 décembre 2020	37 160 \$	317 \$	37 477 \$
Cumul des amortissements et perte de valeur			
Solde au 31 décembre 2018	25 827 \$	- \$	25 827 \$
Amortissement	3 840	-	3 840
Décomptabilisation	(427)	-	(427)
Solde au 31 décembre 2019	29 240	-	29 240
Amortissement	3 135	-	3 135
Solde au 31 décembre 2020	32 375 \$	- \$	32 375 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	4 785 \$	317 \$	5 102 \$

Les entrées d'immobilisations incorporelles ont tenu compte d'une régularisation totalisant 0,2 million de dollars (0,1 million de dollars en 2019).

13. Contrats de location

La Société a conclu des contrats de location relativement à ses édifices et à son matériel. Exception faite de ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, chaque contrat de location est présenté à l'état de la situation financière en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation et obligation locative.

La durée des contrats de location de matériel est généralement limitée à une période allant de 4 à 15 ans. Quant à ceux visant des édifices, leur durée varie habituellement de 5 à 10 ans. Les paiements de locations sont habituellement fixes.

Chaque contrat de location comporte généralement une restriction selon laquelle seule la Société peut utiliser l'actif au titre du droit d'utilisation sauf s'il existe un droit contractuel lui permettant de le sous-louer à une autre partie. Les contrats de location ne sont pas résiliables ou peuvent être résiliés uniquement en contrepartie d'un montant substantiel de frais de résiliation. Certains contrats de location renferment une option permettant d'acheter le bien loué sous-jacent dès la fin du terme ou une option de prolongation pour un terme supplémentaire.

Il est interdit à la Société de vendre les biens loués sous-jacents ou de les donner en garantie. Dans le cas des contrats de location d'édifices, la Société est tenue de garder ceux-ci en bon état et de les remettre dans leur condition d'origine à la fin du contrat de location. En outre, elle doit assurer les édifices et le matériel en location et engager à leur égard des frais d'entretien conformes aux contrats de location.

La Société sous-loue des locaux à bureaux qui sont visés par certains contrats de location (note 5).

Actifs au titre des droits d'utilisation

Les actifs au titre des droits d'utilisation représentent des actifs que la Société emploie aux termes de contrats de location ainsi que d'autres contrats qui ont été jugés comme contenant un contrat de location.

Les tableaux qui suivent présentent la composition des actifs au titre des droits d'utilisation.

Au 31 décembre

	2020	2019
Coût	9 753 \$	9 946 \$
Cumul des amortissements	(4 105)	(2 090)
Valeur comptable nette	5 648 \$	7 856 \$

Valeur comptable nette par catégorie d'actif au titre des droits d'utilisation

Au 31 décembre

	2020	2019
Édifices	4 127 \$	5 252 \$
Matériel	1 521	2 604
Valeur comptable nette	5 648 \$	7 856 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des actifs au titre des droits d'utilisation.

	Édifices	Matériel	Total
Coût			
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	6 219 \$	3 753 \$	9 972 \$
Virement aux immobilisations corporelles	-	(26)	(26)
Solde au 31 décembre 2019	6 219 \$	3 727 \$	9 946 \$
Renouvellement	-	29	29
Décomptabilisation	(222)	-	(222)
Solde au 31 décembre 2020	5 997 \$	3 756 \$	9 753 \$
Cumul des amortissements			
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	- \$	- \$	- \$
Amortissement	967	1 141	2 108
Virement aux immobilisations corporelles	-	(18)	(18)
Solde au 31 décembre 2019	967 \$	1 123 \$	2 090 \$
Amortissement	903	1 112	2 015
Solde au 31 décembre 2020	1 870 \$	2 235 \$	4 105 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	4 127 \$	1 521 \$	5 648 \$

Obligations locatives

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des obligations locatives.

Au 31 décembre 2020

	Édifices	Matériel	Total
Solde d'ouverture	6 952 \$	2 646 \$	9 598 \$
Charge d'intérêts (note 23)	204	72	276
Paievements de loyers ¹	(2 012)	(1 175)	(3 187)
Décomptabilisation	(141)	-	(141)
Renouvellement	-	28	28
Solde de clôture	5 003 \$	1 571 \$	6 574 \$

¹ Les paievements de loyers comprennent un paievement de résiliation d'un bail visant des locaux à bureaux loués s'élevant à 0,5 million de dollars.

Au 31 décembre 2019

	Édifices	Matériel	Total
Solde d'ouverture	8 198 \$	3 753 \$	11 951 \$
Charge d'intérêts (note 23)	259	109	368
Paievements de loyers	(1 505)	(1 208)	(2 713)
Virement aux immobilisations corporelles	-	(8)	(8)
Solde de clôture	6 952 \$	2 646 \$	9 598 \$

Ce qui suit indique les obligations locatives figurant à l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2020

	Édifices	Matériel	Total
Courantes	1 159 \$	1 109 \$	2 268 \$
Non courantes	3 844	462	4 306
Obligations locatives	5 003 \$	1 571 \$	6 574 \$

Au 31 décembre 2019

	Édifices	Matériel	Total
Courantes	1 359 \$	1 093 \$	2 452 \$
Non courantes	5 593	1 553	7 146
Obligations locatives	6 952 \$	2 646 \$	9 598 \$

Les sorties de trésorerie relativement aux contrats de location qui sont prises en compte dans les obligations locatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont totalisé 3,2 millions de dollars (2,7 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Ce qui suit présente une analyse, sans actualisation, des échéances des obligations locatives au 31 décembre 2020.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et par la suite	Total
Paievements de loyers	2 352 \$	1 362 \$	856 \$	855 \$	856 \$	846 \$	7 127 \$
Charges financières	(193)	(132)	(98)	(71)	(44)	(15)	(553)
Valeurs actualisées nettes	2 159 \$	1 230 \$	758 \$	784 \$	812 \$	831 \$	6 574 \$

Paiements de loyers non constatés comme des obligations locatives

La Société ne constate pas d'obligations locatives dans le cas de contrats de location à court terme ou de ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, tel qu'il est défini à la note 2.12. Les paiements effectués en vertu de tels contrats de location sont passés en charges selon la méthode linéaire.

Au 31 décembre 2020, la Société ne détenait plus aucun contrat de location dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur (0,1 million de dollars au 31 décembre 2019) (note 28.3).

L'évaluation des obligations locatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne tient compte d'aucune charge relative aux paiements liés à ces contrats (0,2 million de dollars au 31 décembre 2019).

14. Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer

Au 31 décembre

	2020	2019
Dettes fournisseurs	5 895 \$	3 960 \$
Rémunération du personnel à payer et charges à payer	24 616	23 956
Autres passifs financiers courants ¹	13 801	16 342
Autres créditeurs et charges à payer	2 009	358
Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer courants	46 321 \$	44 616 \$
Autres passifs financiers non courants ¹	140	215
Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer non courants	140 \$	215 \$
Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	46 461 \$	44 831 \$

¹ Les autres passifs financiers comprennent des créditeurs qui ne constituent pas des dettes fournisseurs ainsi que diverses régularisations touchant l'exploitation et les immobilisations.

15. Provisions

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions.

Au 31 décembre

	2020	2019
Solde d'ouverture	3 291 \$	7 920 \$
Provisions supplémentaires comptabilisées	2 646	3 392
Paiements	(499)	(6 170)
Décomptabilisation de provisions ¹	(870)	(1 839)
Gain de change	(234)	(12)
Solde de clôture	4 334 \$	3 291 \$

¹ La décomptabilisation des provisions pour 2019 inclut des provisions pour contrats de location déficitaires de 1,0 million de dollars qui ont été reclassées en les imputant aux actifs au titre des droits d'utilisation le 1^{er} janvier 2019.

Les provisions comprennent les éléments suivants :

Au 31 décembre	2020	2019
Retours de produits vendus et garanties	3 548 \$	2 427 \$
Autres provisions	786	864
Total des provisions	4 334 \$	3 291 \$
	2020	2019
Partie courante	3 183 \$	1 918 \$
Partie non courante	1 151	1 373
Total des provisions	4 334 \$	3 291 \$

16. Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale

Au 31 décembre	2020	2019
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	177 685 \$	178 616 \$
Récupération de métaux précieux	(63 699)	(44 501)
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, montant net	113 986	134 115
Moins la partie courante	(527)	(1 091)
Partie non courante du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, montant net	113 459 \$	133 024 \$

Au 31 décembre	2020	2019
Solde d'ouverture	134 115 \$	139 819 \$
Rachats, montant net	(658)	(1 256)
Réévaluation	(19 471)	(4 448)
Solde de clôture	113 986 \$	134 115 \$

Au 31 décembre 2020, la Société a établi qu'elle ne pouvait toujours pas estimer de manière fiable les rachats de pièces vendues à leur valeur nominale.

Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale représente le montant prévu des sorties de trésorerie advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soit rachetée, ce qui englobe les coûts des rachats, facteur contrebalancé par le contenu de métaux précieux que récupérera la Société par suite de ces rachats. La composante récupération de métaux précieux du passif est fondée sur la valeur marchande de l'argent à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'incidence de la réévaluation de cette composante du passif s'est soldée par une baisse de 19,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (baisse de 4,4 millions de dollars en 2019).

La partie courante du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale est fondée sur les rachats des 12 derniers mois puisque la Société a déterminé qu'il était toujours improbable que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale qui sont en circulation soient rachetées au cours des 12 prochains mois puisqu'il existe de nombreux détenteurs et que le processus de rachat prend du temps.

La Société continue de surveiller les volumes des rachats de pièces vendues à leur valeur nominale afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires aux rachats futurs.

17. Emprunt

Au 31 décembre

	2020	2019
Emprunt	5 999 \$	8 993 \$
Intérêts courus	5	-
Total de l'emprunt	6 004 \$	8 993 \$
Partie courante	3 005 \$	3 000 \$
Partie non courante	2 999	5 993
Total de l'emprunt	6 004 \$	8 993 \$

L'emprunt n'est pas garanti et comprend la facilité d'emprunt suivante :

Un emprunt de 30 millions de dollars d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,06 % et échéant en 2022. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables chaque mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2020, le solde du capital se chiffrait à 6,0 millions de dollars (9,0 millions de dollars en 2019) et la juste valeur de l'acceptation bancaire était de 6,0 millions de dollars (9,0 millions de dollars en 2019).

18. Obligations au titre des avantages du personnel

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le taux de cotisation exigée des employeurs pour 2020 était fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société était de 1,01 fois (1,01 fois en 2019) le taux de cotisation exigé des employés; et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société était de 1,00 fois (1,00 fois en 2019) le taux de cotisation exigé des employés.

En 2020, la Société a versé des cotisations totalisant 10,3 millions de dollars (10,6 millions de dollars en 2019). Les cotisations pour 2021 sont estimées à 10,9 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »)

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

iii) Autres avantages du personnel à long terme (« AAPLT »)

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les obligations au titre des avantages du personnel sont les suivantes :

Au 31 décembre		
	2020	2019
Avantages postérieurs à l'emploi	595 \$	635 \$
Autres avantages du personnel à long terme	3 310	2 466
Obligations au titre des avantages du personnel, partie courante	3 905 \$	3 101 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	11 349 \$	10 062 \$
Autres avantages du personnel à long terme	2 074	1 414
Obligations au titre des avantages du personnel, partie non courante	13 423 \$	11 476 \$
Total des obligations au titre des avantages du personnel	17 328 \$	14 577 \$

Ce qui suit indique l'évolution des obligations au titre des avantages du personnel.

Au 31 décembre						
	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages du personnel à long terme		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Solde d'ouverture	10 697 \$	9 343 \$	3 880 \$	3 953 \$	14 577 \$	13 296 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	731	411	3 719	3 678	4 450	4 089
Coût financier	341	382	155	194	496	576
Avantages versés	(628)	(651)	(3 121)	(3 583)	(3 749)	(4 234)
(Gains actuariels) pertes actuarielles provenant :						
d'autres hypothèses	(293)	85	(29)	20	(322)	105
d'hypothèses démographiques	258	178	550	(505)	808	(327)
d'hypothèses financières	838	949	230	123	1 068	1 072
Solde de clôture	11 944 \$	10 697 \$	5 384 \$	3 880 \$	17 328 \$	14 577 \$

Les (gains actuariels) pertes actuarielles provenant des hypothèses démographiques englobent les ajustements au titre des résultats, soit l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est réellement passé, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles.

Les (gains actuariels) pertes actuarielles provenant des hypothèses financières comprennent les ajustements imputables à l'effet de l'application du taux d'actualisation à l'obligation au titre des avantages du personnel.

Les charges au titre des avantages du personnel ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2020	2019
Cotisation au régime de retraite	10 338 \$	10 576 \$
Autres avantages postérieurs à l'emploi	1 072	793
Autres avantages du personnel à long terme	4 625	3 510
Total des charges au titre des avantages du personnel	16 035 \$	14 879 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2020 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Ce qui suit indique les montants constatés dans l'état consolidé du résultat global.

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Inscrits dans le résultat de l'exercice		
Cotisation au régime de retraite	10 338 \$	10 576 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 450	4 089
Coût financier	496	576
Perte actuarielle (gain actuariel) au titre des autres avantages du personnel à long terme	751	(362)
	16 035	14 879
Inscrits dans les autres éléments du résultat global		
Perte actuarielle au titre des avantages postérieurs à l'emploi	804	1 212
Total des montants constatés dans l'état consolidé du résultat global	16 839 \$	16 091 \$

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la fin de la période de présentation de l'information financière étaient comme suit (moyenne pondérée) :

Au 31 décembre

	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,22 %	2,97 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel syndiqué	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel non syndiqué	3,00 %	3,00 %
Coût des avantages pour l'exercice clos		
Taux d'actualisation	1,67 %	2,62 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel syndiqué	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance de la rémunération – personnel non syndiqué	3,00 %	3,00 %
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins médicaux, AAPE/AAPLT	4,90 %	5,00 %
Taux tendanciel des coûts diminués à	4,00 %	4,00 %
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé – soins dentaires, AAPE et AAPLT	4,00 %	4,00 %

En supposant que toutes les autres hypothèses ne changent pas, une hausse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés suivants augmenterait (diminuerait) le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier et l'obligation au titre des prestations définies d'un montant précisé dans le tableau suivant. L'incidence d'une baisse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés donnerait environ le résultat contraire.

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
<i>Taux tendanciels du coût des soins de santé :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	129 \$	31 \$
Obligation au titre des prestations définies	848 \$	624 \$
<i>Taux d'actualisation :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	(57) \$	9 \$
Obligation au titre des prestations définies	(1 649) \$	(1 351) \$
<i>Taux de rémunération :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	68 \$	57 \$
Obligation au titre des prestations définies	707 \$	596 \$

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 11 années (11 années en 2019).

L'échelonnement des versements de prestations est présenté dans le tableau suivant.

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 11 ans
Versements prévus de prestations de retraite	4 386 \$	5 107 \$	4 182 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019

	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 11 ans
Versements prévus de prestations de retraite	4 161 \$	4 405 \$	3 742 \$

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et c'est pourquoi elle n'est pas tenue d'être couverte par une loi provinciale sur les accidents du travail. La Société étant un employeur autoassuré, elle est responsable des indemnités pour accidents du travail engagées depuis sa constitution. L'obligation non capitalisée au titre de telles indemnités est fondée sur les rentes d'invalidité et les rentes de survivant qui ont été établies et accordées, ainsi que sur les autres attributions futures qui ont été estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les indemnités pour accidents du travail sont fournies conformément aux lois provinciales pertinentes sur les accidents du travail.

19. Charges de rémunération

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Inclus dans le coût des ventes :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	30 065 \$	34 146 \$
Coûts du régime de retraite	5 251	5 380
Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi	3 551	2 480
Indemnités de cessation d'emploi	–	(144)
Inclus dans les frais de marketing et ventes :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	13 587	14 056
Coûts du régime de retraite	1 451	1 527
Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi	727	464
Indemnités de cessation d'emploi	206	(132)
Inclus dans les frais d'administration :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	37 161	34 864
Coûts du régime de retraite	3 721	3 464
Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi	2 224	1 376
Indemnités de cessation d'emploi	273	49
Total des charges de rémunération et des avantages du personnel	98 217 \$	97 530 \$

20. Produits des activités ordinaires

20.1 Produits des activités ordinaires selon les obligations de prestation

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Obligations de prestation remplies à un moment précis		
Ventes de biens	2 332 107 \$	1 284 903 \$
Prestation de services	33 945	24 041
Total des produits des activités ordinaires comptabilisés à un moment précis	2 366 052 \$	1 308 944 \$
Obligations de prestation remplies au fil du temps		
Ventes de biens	61 106 \$	47 334 \$
Prestation de services	100 393	97 133
Total des produits des activités ordinaires comptabilisés au fil du temps	161 499 \$	144 467 \$
Total des produits des activités ordinaires	2 527 551 \$	1 453 411 \$

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont présentés déduction faite du coût des ventes lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre de la transaction (« opérations visant des stocks de clients »). Le tableau qui suit renferme un rapprochement du montant brut des produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens et de leur montant net qui est présenté.

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens, montant brut	3 628 755 \$	1 806 385 \$
Moins les opérations visant des stocks de clients	(1 235 542)	(474 148)
Produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens, montant net	2 393 213 \$	1 332 237 \$

20.2 Ventilation des produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires en fonction des régions géographiques principales des clients et des programmes ou des lignes commerciales.

Exercice clos le 31 décembre

Régions géographiques principales	2020	2019
Amérique du Nord	1 649 514 \$	822 799 \$
Europe, Moyen-Orient et Afrique	685 174	453 708
Asie et Australie	187 372	155 774
Amérique latine et Caraïbes	5 491	21 130
Total des produits des activités ordinaires	2 527 551 \$	1 453 411 \$

Exercice clos le 31 décembre

Lignes commerciales et programme	2020	2019
Programme de pièces de circulation canadiennes	87 957 \$	95 169 \$
Pièces de circulation étrangères	64 147	65 391
Produits et services d'investissement	2 283 528	1 176 031
Produits numismatiques	91 919	116 820
Total des produits des activités ordinaires	2 527 551 \$	1 453 411 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, quatre clients (quatre en 2019) ont généré chacun plus de 10 % des produits des activités ordinaires de la Société.

20.3 Prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir

Le tableau suivant comprend les produits des activités ordinaires dont la comptabilisation est prévue ultérieurement au titre d'obligations de prestation non remplies ou partiellement remplies au 31 décembre 2020.

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2022	2023	Total
Total des produits des activités ordinaires	215 946 \$	96 805 \$	228 \$	312 979 \$

La Société a d'autres contrats d'une durée de plus de 12 mois qui comportent des obligations de prestation non remplies, lesquelles sont fonction des volumes. Ces contrats ainsi que toute composante d'autres contrats qui est tributaire des volumes ont été ignorés dans le tableau précédent puisque la Société ne peut calculer de telles obligations de manière fiable. Aux termes de ces contrats, les clients ont l'option d'accroître ou de réduire le volume sur la durée de leur contrat respectif et, en conséquence, les obligations de prestation non remplies seraient touchées par leur décision.

21. Charges d'amortissement

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Amortissement des immobilisations corporelles	15 359 \$	14 369 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 135	3 840
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	2 015	2 108
Total des charges d'amortissement	20 509 \$	20 317 \$

Les charges d'amortissement ont été reclassées dans les charges d'exploitation comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Coût des ventes	12 637 \$	12 176 \$
Frais de marketing et ventes	2 835	2 913
Frais d'administration	5 037	5 228
Total des charges d'amortissement	20 509 \$	20 317 \$

22. Gain net (perte nette) de change

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Perte de change sur réévaluation au bilan	(663) \$	(3 630) \$
Gain de change sur contrats à terme	4 289	1 845
Autres gains (pertes) de change	483	(43)
Total du gain (de la perte) de change	4 109 \$	(1 828) \$

23. Produits financiers, montant net

Les produits financiers, montant net des périodes de présentation de l'information financière sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre	2020	2019
Charge d'intérêts sur l'emprunt (note 9.2.4)	(184) \$	(244) \$
Charge d'intérêts au titre des ententes de location (note 13)	(276)	(368)
Charge d'intérêts sur les impôts sur le résultat à payer	-	(1 087)
Autres charges d'intérêts	(2)	-
Total des charges d'intérêts	(462) \$	(1 699) \$
Produit d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (note 9.2.4)	1 378 \$	1 985 \$
Produit d'intérêts au titre des ententes de sous-location (note 5)	22	30
Autres produits d'intérêts	32	2
Total des charges d'intérêts	1 432 \$	2 017 \$
Total des produits financiers, montant net	970 \$	318 \$

24. Impôts sur le résultat

Ce qui suit indique les principales composantes de la charge d'impôts sur le résultat.

Exercice clos le 31 décembre	2020	2019
Charge d'impôts sur le résultat exigibles	6 340 \$	7 508 \$
Charge d'impôts étrangers	405	442
Ajustements sur exercices antérieurs	24	(101)
Recouvrement d'impôts sur le résultat comptabilisé directement en capitaux propres	-	(4)
Total de la charge d'impôts exigibles	6 769 \$	7 845 \$
Naissance et résorption des différences temporaires	6 465 \$	4 088 \$
Ajustements sur exercices antérieurs	(643)	347
Total de la charge d'impôts sur le résultat différés	5 822 \$	4 435 \$
Total de la charge d'impôts sur le résultat comptabilisée dans les résultats	12 591 \$	12 280 \$

La charge d'impôts sur le résultat établie au moyen du taux d'imposition effectif de la Société diffère de celle qui résulterait de l'application du taux fédéral d'imposition prévu par la loi de 25 % (25 % en 2019) en raison des différences indiquées ci-dessous.

Exercice clos le 31 décembre	2020	2019
Résultats avant impôts sur le résultat de l'exercice	50 313 \$	47 071 \$
Taux d'imposition	25 %	25 %
Charge d'impôts sur le résultat calculée	12 578	11 768
Charge non déductible	672	326
Ajustements sur exercices antérieurs	(619)	246
Autres montants nets	(40)	(60)
Charge d'impôts sur le résultat comptabilisée dans les résultats	12 591 \$	12 280 \$

Ce qui suit indique les principales composantes des impôts sur le résultat différés qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Exercice clos le 31 décembre

	2020			2019		
	Avant impôts sur le résultat	Recouvrement d'impôts sur le résultat	Après impôts sur le résultat	Avant impôts sur le résultat	Recouvrement d'impôts sur le résultat	Après impôts sur le résultat
(Pertes nettes non réalisées) profits nets non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie	(153) \$	38 \$	(115) \$	(87) \$	22 \$	(65) \$
(Pertes actuarielles nettes) profits actuariels nets des régimes à prestations définies	(804)	161	(643)	(1 212)	242	(970)
Total des autres éléments du résultat global	(957) \$	199 \$	(758) \$	(1 299) \$	264 \$	(1 035) \$

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés en 2020 et 2019 sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2020

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts sur le résultat différés :				
Obligations au titre des avantages du personnel	3 644 \$	527 \$	161 \$	4 332 \$
Dettes fournisseurs, autres créanciers et charges à payer	3 305	(909)	–	2 396
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	33 872	(5 088)	–	28 784
Actifs au titre des droits d'utilisation	243	(141)	–	102
Total des actifs d'impôts sur le résultat différés	41 064 \$	(5 611) \$	161 \$	35 614 \$
Passifs d'impôts sur le résultat différés :				
Immobilisations corporelles	(7 129)	1 327	–	(5 802)
Actifs financiers dérivés	(180)	(1 961)	38	(2 103)
Immobilisations incorporelles	(1 585)	370	–	(1 215)
Crédits d'impôt à l'investissement	(139)	53	–	(86)
Total des passifs d'impôts sur le résultat différés	(9 033) \$	(211) \$	38 \$	(9 206) \$
Actifs d'impôts sur le résultat différés, montant net	32 031 \$	(5 822) \$	199 \$	26 408 \$

Au 31 décembre 2019

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts sur le résultat différés :				
Obligations au titre des avantages du personnel	3 864 \$	(462) \$	242 \$	3 644 \$
Dettes fournisseurs, autres crédateurs et charges à payer	4 621	(1 316)	–	3 305
Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale	35 313	(1 441)	–	33 872
Actifs au titre des droits d'utilisation	–	243	–	243
Total des actifs d'impôts sur le résultat différés	43 798 \$	(2 976) \$	242 \$	41 064 \$
Passifs d'impôts sur le résultat différés :				
Immobilisations corporelles	(6 061)	(1 068)	–	(7 129)
Actifs financiers dérivés	486	(688)	22	(180)
Immobilisations incorporelles	(1 829)	244	–	(1 585)
Crédits d'impôt à l'investissement	(194)	55	–	(139)
Ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués attribuable à IFRS 15	(4)	4	–	–
Total des passifs d'impôts sur le résultat différés	(7 602) \$	(1 453) \$	22 \$	(9 033) \$
Actifs d'impôts sur le résultat différés, montant net	36 196 \$	(4 429) \$	264 \$	32 031 \$

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés au titre de toutes les pertes fiscales et d'autres différences temporaires qui donnent lieu à des actifs d'impôts différés lorsque la direction est d'avis qu'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les bénéfices pourront être imputés. Aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires déductibles, lesquelles, depuis le début de 2020, se sont chiffrées à 5,3 millions de dollars et se rapportent à des pertes en capital, car il est improbable que la Société disposera de gains en capital futurs imposables suffisants sur lesquels les bénéfices pourront être imputés.

25. Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Charges de recherche scientifique et développement expérimental	5 213 \$	5 303 \$
Crédit d'impôt à l'investissement à la recherche scientifique et au développement expérimental	(345)	(557)
Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net	4 868 \$	4 746 \$

Le montant net des charges de recherche scientifique et développement expérimental est inclus dans les frais d'administration figurant dans l'état consolidé du résultat global.

26. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les ajustements des autres (produits) charges, montant net, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2020	2019
Charges		
Charges au titre des avantages du personnel	16 035 \$	14 879 \$
Avantages du personnel versés	(14 074)	(14 854)
Dépréciations de stocks	(1 415)	(3 476)
Provisions	1 044	2 516
Charges payées d'avance	1 845	1 799
Profit à la sortie d'actifs	–	4
Autres charges hors trésorerie, montant net	(272)	(232)
Produits des activités ordinaires		
Produits des activités ordinaires générés par les ventes de pièces de circulation étrangères	(11 446)	(9 256)
Produits des activités ordinaires générés par les services d'investissement	(11 653)	(12 225)
Ajustements des autres (produits) charges, montant net	(19 936) \$	(20 845) \$

La variation nette des actifs et passifs d'exploitation figurant dans le tableau consolidé des flux de trésorerie est imputable aux éléments suivants :

Exercice clos le 31 décembre		
	2020	2019
Créances clients, montant net et créances diverses	59 209 \$	50 973 \$
Stocks	(52 001)	(55 405)
Charges payées d'avance	(44)	(2 213)
Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer	(610)	(8 618)
Passifs sur contrat	9 326	57 155
Provisions	499	(6 170)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	16 379 \$	35 722 \$

Les impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2020	2019
Impôts sur le résultat payés	(2 706) \$	(17 751) \$
Impôts sur le résultat reçus	–	51
Impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus	(2 706) \$	(17 700) \$

Les intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés, ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre		
	2020	2019
Intérêts reçus	1 486 \$	1 538 \$
Intérêts payés	(171)	(1 485)
Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés	1 315 \$	53 \$

27. Transactions entre parties liées

Gouvernement du Canada

La Société est liée, sur le plan de la propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le gouvernement du Canada ont été effectuées avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes. De telles activités sont régies par les modalités du protocole d'entente qui a été conclu le 13 juin 2018 et qui est en vigueur du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

Les transactions avec le ministère des Finances ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Produits des activités ordinaires	83 173 \$	87 787 \$

Au 31 décembre

	2020	2019
Créances clients (note 5)	237 \$	650 \$
Passifs sur contrat (note 8)	174 \$	598 \$

Au cours de l'exercice, la majorité des transactions avec des sociétés d'État ont porté sur la vente de produits numismatiques.

Personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend tous les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants, y compris tous les vice-présidents, qui ont le pouvoir et la responsabilité en matière de planification, direction et contrôle des activités de la Société.

Ce qui suit indique la rémunération du personnel de direction clé.

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
Salaires, primes et avantages à court terme	2 543 \$	2 989 \$
Avantages postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi	902	866
Autres avantages à long terme	94	58
Total de la rémunération	3 539 \$	3 913 \$

28. Engagements, éventualités et garanties

28.1 Engagements sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces en métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords au titre de contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. Au 31 décembre 2020, la Société comptait 21,0 millions de dollars d'accords au titre de contrats d'approvisionnement en métaux précieux (23,0 millions de dollars au 31 décembre 2019).

À la fin de l'exercice, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

Au 31 décembre		
Onces	2020	2019
Or	397 030	178 941
Argent	7 202 296	6 581 392
Platine	9 211	14 558

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges en 2020 se sont élevés à 7,9 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2019). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société comme l'indique la note 3.2.5.

28.2 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Société. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement significatif à l'avenir. Au 31 décembre 2020, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin était de 16,3 millions de dollars (16,5 millions de dollars en 2019).

28.3 Autres engagements et éventualités

Le total des engagements minimums futurs estimés qui subsistent est indiqué ci-dessous :

Au 31 décembre							
	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et par la suite	Total
Autres engagements	55 180 \$	13 929 \$	997 \$	150 \$	49 \$	6 \$	70 311 \$
Engagements sur métaux communs	36 004	8 099	-	-	-	-	44 103
Engagements relatifs à des projets d'immobilisations	4 236	34	-	-	-	-	4 270
Total	95 420 \$	22 062 \$	997 \$	150 \$	49 \$	6 \$	118 684 \$

Les autres engagements comprennent des contrats fermes conclus avec des fournisseurs et portant sur des biens et des services, compte non tenu des engagements sur métaux précieux, et les composantes non locatives des contrats de location comportant des actifs au titre des droits d'utilisation.

Les engagements sur métaux communs sont des contrats d'approvisionnement fermes et à prix fixe que la Société conclut afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection, pour le Canada et d'autres pays, et de gérer ses risques associés aux variations des prix des métaux.

Au 31 décembre 2020, la Société s'était engagée à consacrer environ 4,3 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2019) à des projets d'immobilisations.

En outre, il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 31 décembre 2020, les autres provisions (note 15) tenaient compte d'une provision de 0,8 million de dollars pour les obligations éventuelles de nature juridique (0,8 million de dollars en 2019). Le montant et le moment du règlement de la provision sont incertains.

À l'exception des modifications susmentionnées, il n'y a pas eu d'autres modifications significatives aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2019.

Statistiques

Tableau 1 – Monnaie de circulation canadienne

Production jusqu'au 31 décembre 2020

	2020	2019	2018
2 \$	17 235 000	25 995 000	26 730 000
1 \$	15 636 000	26 670 000	33 930 000
25 ¢	96 000 000	80 160 000	102 560 000
10 ¢	68 750 000	159 775 000	118 525 000
5 ¢	31 752 000	92 736 000	87 528 000

Tableau 2 – Monnaie de circulation canadienne

Production de motifs commémoratifs et standard de 2018 à 2020

	2020	2019	2018
2 \$	11 235 000	22 995 000	23 730 000
2 \$ - 100 ^e anniversaire de l'Armistice	-	-	3 000 000
2 \$ - 75 ^e anniversaire du jour J	-	3 000 000	-
2 \$ - 75 ^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale	3 000 000	-	-
2 \$ - 100 ^e anniversaire de naissance de Bill Reid	3 000 000	-	-
1 \$	12 636 000	23 670 000	33 930 000
1 \$ - 50 ^e anniversaire de la décriminalisation de l'homosexualité	-	3 000 000	-
1 \$ - 75 ^e anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies	3 000 000	-	-
25 ¢	96 000 000	80 160 000	102 560 000
10 ¢	68 750 000	159 775 000	118 525 000
5 ¢	31 752 000	92 736 000	87 528 000

Dirigeants



Marie Lemay, IAS.A
Présidente de la Monnaie



Jennifer Camelon, CPA, CA, IAS.A
Vice-présidente principale,
Finances et Administration,
et chef de la direction financière



Tom Froggatt
Dirigeant commercial principal



Michel Boucher
Vice-président,
Ressources humaines



Simon Kamel
Vice-président, Affaires générales
et juridiques, avocat général et
secrétaire de la Société



Jean-Laurent Rousset
Vice-président, Opérations

Siège social et usine d'Ottawa

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-993-3500

Usine de Winnipeg

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6400

Boutiques

Ottawa
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-993-8990

Winnipeg
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6429

Voir la gamme complète de
nos produits dans notre boutique
en ligne au www.monnaie.ca

